



HISTOIRE

NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

D E S O I S E A U X.

TOME QUARANTE-SIXIÈME.

O N S O U S C R I T

A P A R I S ,

CHEZ { D U F A R T , Imprimeur-Libraire , rue des
Noyers , N° 22 ;
B E R T R A N D , Libraire , quai des Augustins ,
N° 55.

A R O U E N ,

Chez V A L L É E , frères , Libraires , rue Beffroi , N° 22.

A S T R A S B O U R G ,

Chez L E V R A U L T , frères , Imprimeurs-Libraires.

A L I M O G E S ,

Chez B A R G E A S , Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GENERALE ET PARTICULIERE,

PAR LECLERC DE BUFFON;

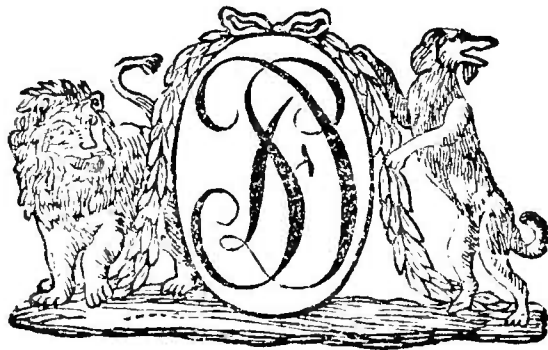
NOUVELLE EDITION, accompagnée de Notes, et dans laquelle les Supplémens sont insérés dans le premier texte à la place qui leur convient. L'on y a ajouté l'histoire naturelle des Quadrupèdes et des Oiseaux découverts depuis la mort de Buffon, celle des Reptiles, des Poissons, des Insectes et des Vers; enfin, l'histoire des Plantes dont ce grand Naturaliste n'a pas eu le tems de s'occuper.

OUVRAGE formant un Cours complet d'Histoire naturelle;

RÉDIGÉ PAR C. S. SONNINI,

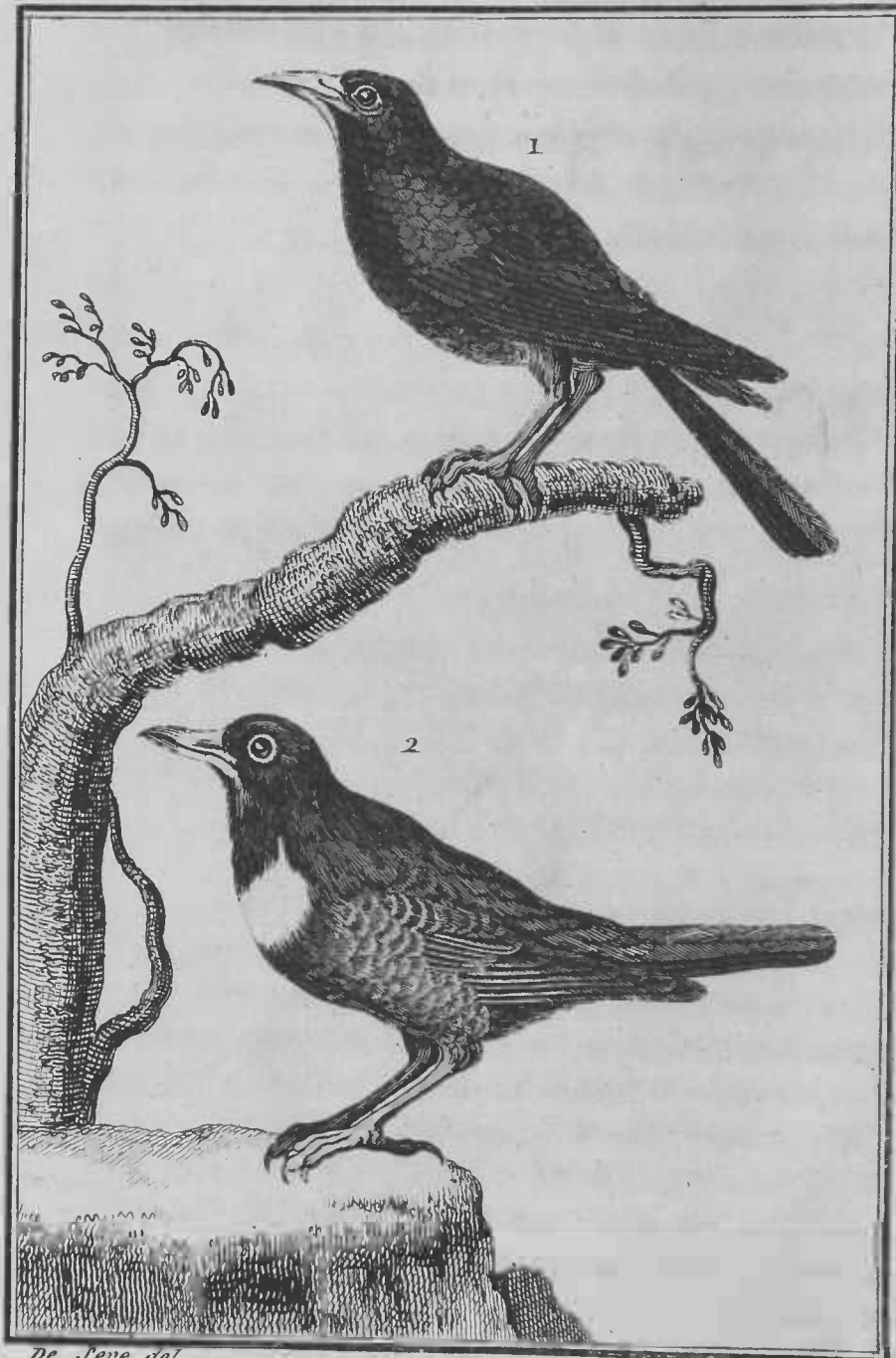
MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

TOME QUARANTE-SIXIEME.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN IX.



De Jeye del

Jourdan S.

1. LE MERLE

2. LE MERLE à plastron blanc.

HISTOIRE

NATURELLE

DES OISEAUX.

LE MERLE (1) (2).

Voyez les planches enlumin., n° 2 ; et planche XCIII de ce volume.

LE mâle adulte dans cette espèce est encore plus noir que le corbeau ; il est d'un noir plus décidé , plus pur , moins altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux,

(1) En grec , *kossuphos . kottuphos , kopsuchos*. En grec moderne , *koziphos*, d'où se sont formés les noms corrompus , *cassifos , cesefos , kepsos , etc.* En latin , *merula , merulus , nigretum*. En italien , *merlo*. En espagnol , *mierla*. En portugais , *melroa*. En bas allemand , *merl*. En flamand , *merlaer , meerel*. Dans certaines provinces de France , la femelle s'appelle *merlesse , merlette*, et même *merluche* ; le mâle se nomme *mesle , merlat , mierle* ou *normesle* ; et le jeune *merlot* ou *merleau*. Suivant M. Salerne , pag. 176 , tous ces noms dérivent assez visiblement de *merula* , lequel , suivant les étymologistes , vient lui-même de *mera* , qui signifie *seule , solitaire* ; et cette dénomination convient assez au merle , qu'on ne voit jamais voler en troupes. En allemand , *amsel* , que Frisch tire aussi de

le talon et la plante du pied qu'il a plus ou moins jaune, il est noir par-tout et dans tous les aspects ; aussi les anglais l'appellent-ils *l'oiseau noir par excellence*. La femelle au contraire n'a point de noir décidé dans tout son plumage , mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris ; son bec ne jaunit que rarement ; elle ne chante pas non plus comme le mâle , et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce (3) (4).

merula. En hollandais , *lyster*. En suédois , *trast* , *kohl-trost*. En anglais , *black-ozel* , *black-bird*. En gallois , *yr aderyndu* , *ceiliog mwyalch*. En illyrien , *kos*. En turc , *felvek* , et selon d'autres , *eelvek*.

(2) *Nota*. Tout ce chapitre des merles est de Gucnau de Montbeillard.

Le merle ; *turdus in toto corpore niger ; rostrum flavo*. (mas.)

Turdus fuscus ; pectore fusco-rufescente , gutture griseo , fusco et rufescente vario (fœmina). *merula*. Brisson , Ornith. clas. 5 , ord. 5 , gen. 22 . sp. 10.

Turdus ater , rostro palpebrisque fulvis. *turdus merula*. Lin. Syst. nat. edit. 15 , gen. 107 , sp. 22 — Latham , Syst. ornith. gen. 52 , sp. 50. SONNINI

(3) Frisch , planche XXIX. Je soupçonne que c'est à cette femelle qu'on donne en certains pays le nom de *merle-grive*.

(4) Je ne partage point en ceci le sentiment de

Les merles ne s'éloignent pas seulement

Guenau de Montbeillard , et je suis persuadé , avec toutes les personnes qui ont observé les merles de nos pays , qu'il y en a deux espèces , ou , si l'on veut , deux races distinctes et constamment différentes entre elles : le merle noir , et le merle brun ou merle-grive. C'est dans les cantons couverts de forêts remplies de merles , telles que celles de la Lorraine , que l'on peut aisément se convaincre de la réalité de cette distinction bien connue des oiselleurs. Je l'ai retrouvée également établie parmi les grecs de l'Archipel , qui nomment *grive noire* le merle brun ; ils le regardent comme une espèce séparée de celle du merle noir , ou merle proprement dit.

A l'appui de ce que je viens de dire au sujet de la division d'espèces que les naturalistes ont mal à propos confondues , je ne puis mieux faire que de rapporter ici les observations que m'a communiquées un de mes anciens voisins sur les confins de la Lorraine et de la Champagne , homme recommandable sous tous les rapports , et que l'emploi qu'il occupoit , aussi bien que son goût , avoient mis à portée de faire des remarques journalières sur les oiseaux dont sont peuplées les vastes forêts de cette partie de la France.

« Guenau de Montbeillard , m'écrit Tillancour , dit que le merle adulte est plus noir que le corbeau , excepté le bec , le tour des yeux , le talon et la plante du pied , qu'il a plus ou moins jaunes ; que la femelle n'a pas de noir décidé dans tout son plumage , mais différentes nuances de brun , mêlées de roux et de gris , dont le bec ne jaunit que rarement , ce qui a

du genre des grives par la couleur du plu-

donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce, qu'on appelle en certains pays *merle-grive*.

» De là on voit que Guenau de Montbeillard ne veut faire qu'une seule et même espèce de tous les merles qui nichent dans notre pays, celle des merles au bec jaune; puisqu'il prétend que ceux qui sont plutôt gris, roux ou bruns que noirs, sont ou femelles ou jeunes, ou que ce changement de couleur est un effet de la mue.

» Ce naturaliste, qui n'aime pas à multiplier les espèces, paroît s'être trompé à l'égard des merles, dont l'espèce grise et rousse n'est pas la même que l'espèce noire au bec jaune, beaucoup moins nombreuse que celle des merles roux, gris ou bruns.

» Ce qui paroît établir entre ces différentes races une disparité bien marquée, c'est 1° que les merles au bec jaune passent l'hiver en Lorraine, et que ceux des autres espèces qui n'ont pas le bec jaune n'y restent guère plus que les grives. Il périt beaucoup de ces merles bruns pendant les fortes neiges du mois de mars 1786, qui commencèrent le sept et continuèrent jusqu'au seize du même mois, ainsi que des alouettes et même des bécasses, déjà de retour en Lorraine. Je n'ai pas appris que l'on eût trouvé à cette époque des merles au bec jaune morts sur la neige; ils résistent mieux au froid que les autres.

» 2°. C'est qu'on prend aux tendues une bien plus grande quantité de merles bruns, mêlés de roux ou de gris, que de noirs au bec jaune, particulièrement au mois d'octobre, dans le tems des passages, long-

mage , et par la différente livrée du mâle et

teus après la mue , lorsque les jeunes de l'année sont aussi formés que les vieux , et lorsque ceux d'espèce à avoir le bec jaune l'ont presque autant de cette couleur que les vieux ; sur quinze merles pris aux tendues , c'est beaucoup s'il s'en trouve un noir au bec jaune.

» 5°. C'est enfin que les merles bruns , mêlés de roux ou de gris , sont plus grands que les merles noirs au bec jaune , lesquels ont le corps plus petit et plus ramassé.

» Toutes ces circonstances me font croire que ces merles sont de différentes espèces , et que ce qui a occasionné l'erreur dans laquelle Guenau de Montbeillard , et avant lui d'autres naturalistes , sont tombés , c'est que lorsqu'on élève une nichée entière de merles noirs au bec jaune , il s'en trouve quelquefois plusieurs dont le bec jaunît seulement en dedans et pas en dehors. Mais tous les individus de cette même famille sont presque également noirs , en tous cas plus noirs que les merles bruns ; et si le bec ne leur vient pas également jaune à tous , c'est qu'il reste souvent brun aux femelles , qui sont un peu moins noires que les mâles , et qui ont l'intérieur du bec très-jaune.

» Voici encore une différence qui caractérise la disparité de ces espèces : le merle au bec jaune mâle apprend facilement à siffler en cage , et même à parler , ce que ne font pas au moins si facilement et si bien les mâles des autres espèces. Cette différence du chant fait que , si on veut élever des jeunes merles , on préfère toujours ceux qui ont le bec jaune , ce qu'on ne peut distinguer sûrement qu'en voyant les père et

de la femelle (1), mais encore par leur cri que tout le monde connoît, et par quelques-unes de leurs habitudes : ils ne voyagent, ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins, quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme ; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités : au reste, ils passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante ils découvrent les chasseurs

mère porter à manger à leurs petits. Lorsque les chercheurs de ces nids en ont trouvé un, et qu'ils se sont aperçus que les père et mère ne sont que bruns, ils ne jugent pas que les petits méritent la peine d'être élevés. Mais, quand ils ont reconnu que les père et mère sont noirs, et que sur-tout ils ont reconnu que le bec est jaune, c'est alors qu'ils pensent avoir fait une trouvaille, et qu'ils donnent en assurance leurs soins à l'éducation des jeunes merles ; nouvelle preuve que les merles au bec jaune forment une espèce ou une race distincte et séparée des autres merles.

» Je n'ai jamais vu de merle gris brun qui ait le bec jaune ; mais tous ceux que j'ai vus ayant le bec jaune sont noirs. J'en ai aussi vu de fort noirs qui n'avoient pas le bec jaune au dehors ; ce sont les femelles ». (Lettre de Tillancour à Sonnini, écrite de Tolaincour près de la Marche.)

S O N N I N I.

(1) Voyez la note précédente. S O N N I N I.

de fort loin , et se laissent approcher difficilement ; mais , en les étudiant de plus près , on reconnoît qu'ils sont plus inquiets que rusés , plus peureux que défiants , puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux , aux lacets , et à toutes sortes de pièges , pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus foibles , leur inquiétude naturelle se change en pétulance ; ils poursuivent , ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage , et par cette raison on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut , si l'on veut , en élever à part à cause de leur chant , non pas de leur chant naturel qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne , mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner , de retenir les airs qu'on leur apprend , d'imiter différens bruits , différens sons d'instrumens (1) , et même de contrefaire la voix humaine (2).

(1) Olini, Uccelliera, pag. 29.

(2) Olini. *Ibid.* — Philost. Vita Apollonii, lib. 7. — Gesner, de Avibus, pag. 606.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure ; et comme ils ne font pas une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison ; ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue, ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à cette maladie (1) ; mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable : pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été ; on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve : aussi Olin et les auteurs de la Zoologie britannique disent-ils que le merle se tait comme les autres oiseaux dans le tems de la mue (2), et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hyver ; mais le plus souvent dans cette saison il n'a qu'un cri enrôlé et désagréable (3).

(1) *Merulæ*, turdique et sturni planum non amittunt. (Pline, lib. 10, cap. 24.)

(2) Olin. *Ibidem*. — British zoology, pag. 92.

(3) Les merles se taisent après le solstice d'été, et

Les anciens prétendoient que pendant cette même saison son plumage changeoit de couleur et prenoit du roux (1), et Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne ; soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue, soit que les femelles et les jeunes merles qui sont en effet plus roux que noirs, soient en plus grand nombre, et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes (2).

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver ; elle est de cinq ou six œufs d'un verd bleuâtre, avec des taches couleur de rouille fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse ; à cause de l'intempérie de la saison ; mais la seconde va mieux, et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives, excepté qu'il est matelassé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons, ou

à peine font-ils entendre un gazouillement dans les beaux jours d'hiver. SONNINI.

(1) *Merula ex nigra rufescit.* (Pline, lib. 10, c. 29.)

(2) Il est nécessaire de se rappeler les détails contenus dans la note 4 de la pag. 6. SONNINI.

sur des arbres de hauteur médiocre ; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre , et que ce n'est que par l'expérience des inconvéniens qu'ils apprennent à les mettre plus haut (1). On m'en a rapporté un , une seule fois , qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux (2).

De la mousse , qui ne manque jamais sur le tronc des arbres ; du limon , qu'ils trouvent au pied ou aux environs , sont les matériaux dont ils font le corps du nid ; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement , et ils travaillent avec une telle assiduité qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage (3). Le nid

(1) *Nidum hujuscemodi. . . in cespitibus spinosis propeterram repertum diligenter consideravi.* Gesner. — Un merle voyant qu'un chat lui avoit mangé ses deux premières couvées dans le nid , fait au pied d'une haie en fit une troisième sur un pommier , à huit pieds de hauteur. (Voyez Hist. natur. des oiseaux de M. Salerne , pag. 176.)

(2) Cet oiseau fait ordinairement son nid sur la lisière des bois , et il aime à le placer sur la tête des vieux saules et sur des touffes d'épine blanche.

SONNINI.

(3) Ils mêlent souvent des soies de cochon à l'en-

achevé, la femelle se met à pondre, et ensuite à couvrir ses œufs; elle les couve seule, et le mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse (1). L'auteur du *Traité du*

duit dont ils recouvrent leur nid; mais leur instinct ne se borne pas à ces précautions: Nozeman a observé qu'en construisant le nid, ils y ménagent au fond un petit trou, afin que la pluie qui y pénètre puisse s'écouler; ce qui n'auroit pas lieu sans cela, car le nid étant ordinairement à découvert et exposé aux injures de l'air, l'eau de pluie seroit retenue dans le nid sur l'argile qui forme une couche solide. (Nederl. Vogel. tom. I, pag. 17.)

SONNINI.

(1) M. Salerne entre sur tout cela dans des détails qui lui ont été fournis par un curieux observateur, mais dont quelques-uns lui sont suspects à lui-même, et qui pour la plupart me paroissent sans vraisemblance. Suivant ce curieux observateur, un mâle et sa femelle ayant été renfermés au tems de la ponte dans une grande volière, commencèrent par poser de la mousse pour base du nid, ensuite ils répandirent sur cette mousse de la poussière dont ils avoient rempli leur gosier, et piétinant dans l'eau pour se mouiller les pieds, ils détremperent cette poussière et continuèrent ainsi couche par couche... Les petits éclos, ils les nourrissoient de vers de terre coupés par morceaux, et se nourrissoient eux-mêmes en partie de la fiente que rendoient leurs petits après

rossignol assure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés ; mais cet auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir, et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme j'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs : elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles,

avoir reçu la becquée. . . Enfin de quatre couvées qu'ils firent de suite dans cette volière, ils mangèrent les deux dernières ; ce qui explique, dit-on, pourquoi les merles qui sont si féconds sont néanmoins si peu multipliés en comparaison des grives et des alouettes. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux, de M. Salerne, pag. 176.) Mais, avant de tirer des conséquences de pareils faits, il faut attendre que de nouvelles observations les aient confirmés, et fussent-ils confirmés en effet, il faudroit encore distinguer soigneusement les faits généraux qui appartiennent à l'histoire de l'espèce, des actions particulières et propres à quelques individus.

et

et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes, et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver (1) (2), mais ils choisissent

(1) Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février et qu'ils n'y reviennent que sur la fin d'octobre; mais M. Artier professeur royal de philosophie à Bastia doute du fait, et il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette île la température qui leur convient; pendant les froids qui sont toujours très-modérés, dans les plaines, et pendant les chaleurs, sur les montagnes; M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout tems, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, et sur-tout des olives qui dans l'île de Corse ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les tems les plus rudes.

(2) Ceci est une erreur et elle est échappée aussi à un grand ornithologiste : Levaillant assure que les merles ne sont point des oiseaux voyageurs ni de passage, et qu'ils ne quittent point les cantons qu'ils ont adoptés. (Voyez l'histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 101.) Mais cette assertion n'est vraie qu'en partie; le merle noir à bec jaune est plus sédentaire que les autres, et dans cette espèce les femelles

dans la contrée qu'ils habitent l'asyle qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse ; ce sont ordinairement les bois les plus épais , sur-tout ceux où il y a des fontaines chaudes , et qui sont peuplés d'arbres toujours verts, tels que piccas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimats, soit pour vivre ; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusques dans nos jardins, et l'on pourroit soupçonner que les pays où on ne voit point de merles en hyver, sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres, ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toutes sortes de baies, de fruits et d'insectes ; et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelque'une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle

seules voyagent ainsi que Lottinger l'a avancé, et qu'il me l'a assuré plusieurs fois. Ces femelles accompagnent pour la plupart les merles bruns, variés de roux et de gris, et l'on voit arriver dans les îles grecques de l'Archipel et sur les côtes de l'Egypte, au commencement de notre hyver une grande quantité de ces merles, en même tems que les gaives ; ils sont alors fort gras et délicats. SONNINI.

est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, au nord et au midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc. ; mais on prétend que les pepins de pommes de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives (1) : quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne ; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays

(1) Vieillot a nourri des merles avec des graines de chenevis qu'ils avalent entières, mais la plupart de ces oiseaux refusent cette nourriture. (Note communiquée par Vieillot.)

Lorsqu'on veut élever des merles noirs à bec jaune, on veille un nid de près sans déranger l'incubation ; l'on attend que les jeunes aient des plumes pour les prendre et les élever à la brochette ; on choisit ensuite les mâles, auxquels on apprend à siffler et même à parler. SONNINI.

où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente, et de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive; sans cela ils se multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avoit été prise sur ses œufs vers le 15 de mai, et qui pesoit deux onces deux gros : elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales; les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre et étoient de couleur orangée; les plus petits étoient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avoient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune, ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cæcum*.

VARIÉTÉS DU MERLE.

LES MERLES**BLANCS ET TACHETES DE BLANC.**

QUOIQUE le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau et dans celles des corneilles, des choncas et de presque tous les autres oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être dans la plupart des animaux, comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires : rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc ; celui-

là résulte de la privation ou de l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc au contraire, de leur réunion la plus complète; mais, en physique, on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui, dans l'ordre de nos idées et même de nos sensations, paroissent les plus contraires, ont dans l'ordre de la nature des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paroissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire, sont 1° le merle blanc, qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2° celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes (1), comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

(1) Voyez Aldrovandi Ornithologia, tom. II, pag. 606 et 609.

* LE MERLE

A PLASTRON BLANC (1) (2).

J'AI changé la dénomination de merle à collier que plusieurs avoient jugé à propos

* Voyez les planches enlaminées n° 516. Je dois dire par exactitude que , dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer , le bec étoit moins rougeâtre qu'il ne le paroît ici , que les pieds étoient plus bruns les taches blanches de l'aile moins marquées , et qu'au contraire celles du ventre et de la poitrine l'étoient davantage. Voyez aussi la planche XCII de ce volume.

(1) Ce merle se nomme en italien , *merulo alpestro*. En allemand , *ring-amsel* , *rotz-amsel* , parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval , etc. *wald-amsel* , *stein-amsel* , *birg-amsel* , *kurer-amsel* , *schnee-amsel* , *meer-amsel* , *krametz-merle*. En anglais , *ring ouzel*. En gallois , *mwyalchen y graig*. En quelques provinces de France , selon M. Salerne , *merle terrier* ou *baïssonnier*. Dans l'Orléanais , *merle gris* , *merle d'Espagne* ou *de Savoie* , et encore *torcol noir* , à cause de son prétendu collier.

(2) Le merle à collier ; *turdus fusco nigricans* ,

d'appliquer à cet oiseau, et je lui ai substitué celle de merle à plastron blanc, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, le mâle a en effet au dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très-remarquable; je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout à fait d'être apparent (1); c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomenclateurs de faire de cette femelle une espèce

marginibus penmarum in corpore superiore griseis inferiore albidis, tæniâ suprâ pectus transversâ albâ; rectricibus nigricantibus, oris extimæ griseis.
merula torquata. Brisson, Ornith. clas. 5 ord. 7
 gen. 52 sp. 12.

Turdus nigricans, torque albo, rostro flavescente.
turdus torquatus. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107
 sp. 25. — Latham, Syst. ornith. gen. 52 sp. 56.

SONNINI.

(1) Voyez Willughby, Ornith. pag. 141.

particulière sous le nom de *merle de montagne* ; espèce purement nominale , qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc , et qui en diffère moins , soit en grosseur , soit en couleur , que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces (1).

(1) Le merle de montagne est un peu plus petit que la femelle du merle à plastron blanc ; la bordure grise des plumes est plus large et plus décidée ; les penes des ailes sont bordées de blanchâtre , et toutes celles de la queue noires ; le plastron est d'un gris noirâtre légèrement nuancé de roussâtre ; enfin le bec est entièrement noirâtre. (Voyez Mauduyt , partie ornithologique de l'Encyclopédie méthodique , article du *merle à plastron blanc* .)

Ces disparités ont paru assez marquées à quelques auteurs d'ornithologie , pour séparer le merle de montagne du merle à plastron blanc. Brisson l'a désigné comme il suit :

Le merle de montagne ; *turdus fusco-nigricans* , *marginibus pennarum griseis ; tæniâ suprâ pectus transversâ , ad rufum vergente ; rectricibus nigricantibus.* *merula montana*. Brisson , Ornithol. clas. 5, ord. 5, gen. 27 , sp. 11, avec une figure , pl XXI , fig. 1.

M. Linnæus a aussi distingué le merle à plastron blanc du merle de montagne , dans son *Systema naturæ* et sa *Fauna suecica*. Willughby (Ornithol. pag. 144.) appelle le premier de ces oiseaux *ring-*

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire ; il a comme lui le fond du plumage noir , les coins et l'intérieur

ouzel , et le second *rock-ouzel* ou *mountain ouzel* , et il les décrit séparément , etc. etc.

D'autres naturalistes ont pensé , comme Guenau de Montbeillard , que le merle de montagne étoit une simple variété de sexe ou d'âge de l'espèce du merle à plastron blanc ; Ray (Syn. av. pag. 290) soupçonne que c'est la femelle de l'espèce , et M. Latham (Syst. ornith. gen. 52 , sp. 53 , var. *b*) croit que le merle de montagne n'est autre chose que le merle à plastron blanc dans son jeune âge.

Au milieu de ces opinions diverses , il est difficile de s'arrêter précisément au point où se trouve la vérité ; ce qui prouve que les animaux de nos pays ne sont pas encore assez connus , et qu'avant d'aller chercher au loin des espèces nouvelles , propres à augmenter les catalogues des êtres vivans qui peuplent la surface du globe , l'on auroit dû fixer les observations sur ceux qui nous entourent.

Cependant le sentiment de Willughby , de Brisson et de Mauduyt , qui fait deux races distinctes du merle à plastron blanc et du merle de montagne , me paroît très-vraisemblable et mériter d'être adopté. Aux différences dans le plumage énoncées ci-dessus , Mauduyt (Encyclop. méthod. à l'endroit cité) ajoute quelques considérations qui me paroissent péremptoires. « Le merle de montagne , dit-il , n'est pas bien rare aux environs de Paris pendant l'hiver ; durant douze à quinze ans que j'ai suivi avec assez d'exactitude , le

du bec jaune et à peu près la même taille, le même port ; mais il s'en distingue par son plastron, par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre et les ailes (1) ; par son bec plus court et moins jaune ; par la forme des plumes moyennes des ailes qui sont carrées par le bout avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte ; enfin, il en diffère par son cri (2) ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs (3). C'est

marché où on expose le gibier en vente à Paris, j'y ai vu fréquemment l'hyver des merles de montagne et pas un seul *merle à collier* », c'est-à-dire, le merle à plastron blanc de cet article. SONNINI.

(1) M. Willulghby a vu à Rome un de ces oiseaux qui avoit le plastron gris, et toutes les plumes bordées de cette même couleur ; il jugea que c'étoit un jeune oiseau ou une femelle. (Ornithol. pag. 143.)

(2) Ce cri est en automne, *err, err, err* ; mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps, et d'une manière fort agréable. (De Avibus, p. 607.)

(3) Je joins ici la description que j'ai faite d'un merle à plastron blanc, pris aux lacets, en octobre 1780, dans les tendues de M. de Tillancour, aux environs de la Marche en Lorraine. Ce merle y parut un oiseau extraordinaire, ce qui prouve qu'il s'y montre rarement, quoique de grandes forêts couvrent ce canton ;

un véritable oiseau de passage , mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas

il est vrai qu'il n'y a que des collines et point de hautes montagnes.

FORMES. Bec long, convexe en dessus dans sa largeur, avec une arête peu saillante, et faiblement recourbé; la mandibule supérieure un peu plus longue que l'inférieure et échancrée vers sa pointe; ouvertures des narines oblongues et découvertes; de longs poils noirs aux angles des mâchoires; corps allongé; queue longue et composée de douze plumes de grandeur égale; ailes pliées ne vont pas à la moitié de la queue; pieds courts à proportion du corps; doigts longs, celui du milieu absolument détaché du doigt intérieur, et uni avec l'extérieur par une petite membrane jusques près de la première articulation.

DIMENSIONS. Longueur totale, 10 pouces $\frac{1}{2}$; du bec 1 pouce; du tarse, 1 pouce; du doigt du milieu, l'aigle compris, 14 lignes; du doigt intérieur, 6 lignes; du doigt de derrière, 16 lignes; de la queue 5 pouces 8 lignes; elle dépasse les ailes de 2 pouces 5 lignes.

COULEURS. Joues noires; dessus et côtés de la tête châtrés, chaque plume bordée et terminée de brun; dessous du cou et du dos, croupion, couvertures supérieures des ailes et de la queue, gorge et dessous du cou, de la même couleur que le dessus de la tête à l'exception de la bordure des plumes qui est grise; sous le cou un large plastron de blanc sale.

encore bien connus. On sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine (1). On n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre ; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre ; il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté

nuancé de noirâtre ; plumes du dessous du corps, et couvertures inférieures des ailes et de la queue noires et bordées de blanc ; cette bordure plus apparente sur le ventre que sur les côtés, et plus large sur les couvertures inférieures des ailes, dont les plumes sont aussi d'une teinte moins obscure, étant d'un cendré clair. Pennes des ailes cendrées et bordées extérieurement de blanc ; pennes de la queue noires ; la première de chaque côté légèrement bordée de gris ; bec noir, avec un peu de jaune à la commissure des mâchoires ; pieds bruns ; doigts bruns en dessus, blanchâtres en dessous ; ongles noirâtres ; langue et intérieur du bec et de la gorge, jaunes.

Le femelle suivant de l'Arbre (Essai zoologique de l'Auvergne, pag. 155) diffère du mâle en ce que son plastron est très-peu apparent.

SONNINI.

(1) Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwencckfeld (Aviar. Silesiæ, pag. 502.) ; et c'est la même chose en certains cantons de la Bourgogne.

le gros de la troupe ; ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparaître ; cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivans pendant l'hiver (1). Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie (2), et même dans la Silésie et la Frise, selon Gesner (3).

Il est très-rare que ces merles habitent

(1) De Avibus erraticis, pag. 180.

(2) M. Hébert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril et de mai et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne au contraire ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

(3) Ces oiseaux se trouvent aussi sur les montagnes de l'Angleterre. (Lath. Syst. ornith. loco citato.) Ils sont très-communs dans les bois des hautes montagnes de l'Auvergne (Zoologie de l'Auvergne, à l'endroit ci-devant cité.) Ils habitent également la chaîne de montagnes des Vosges, et ils y nichent sur les sapins ; en automne ils descendent dans la plaine et l'on en prend alors beaucoup aux environs d'Epinal ; ils sont ordinairement fort gras pendant le passage et passent pour un mets délicat. L'oiseau qui a servi de sujet à la description que j'ai donnée ci-devant, étoit chargé

les plaines dans la partie tempérée de l'Europe ; néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans ; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire , qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur, de même couleur (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) ; que ces oiseaux nichent contre terre , au pied des buissons , d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paroît sûr , c'est qu'ils sont très-communs en certains tems de l'année sur les hautes montagnes de la Suède , de l'Ecosse , de l'Auvergne , de la Savoie (1) , de la Suisse , de la Grèce , etc. Il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie , en Afrique et jusqu'aux Açores ; car c'est à cette espèce voyageuse , sociale ,

d'une graisse extraordinaire , particulièrement vers le croupion.

Vieillot m'assure que les merles à plastron blanc passent pendant l'automne et le printems , aux environs de Rouen , par bandes de huit à douze , et qu'ils nichent quelquefois dans ces cantons.

S O N N I N I.

(1) Ils sont très-communs dans les environs de Saint-Jean-de-Maurienne , et c'est un des bons gibiers du pays. S O N N I N I.

ayant du blanc dans son plumage , et se tenant sur les montagnes , que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de tems en tems sur les frontières de la Médie et de l'Arménie , et délivrent le pays des saute-relles (1); comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal , se tenant par compagnies sur les arbouziers dont ils mangecient le fruit en jasant continuellement (2).

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willulghby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celles du groseille ; mais ils aiment de préférence celles de lierre , et les raisins : c'est dans le tems de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras , et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives , et que lorsqu'on peut en avoir de vivans , on fait de très-bonnes chasses de grives au laeet ; on a

(1) Tavernier , tome II de ses Voyages , pag. 24.

(2) Voyage au Sénégal , pag. 186.

aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les pièges.

J'ai trouvé, en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willulghby (1); mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux; le ventricule étoit musculueux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence: dans cette membrane je vis des débris de grains de genièvre et rien autre chose; le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces, le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart et le cinquième de sa longueur; enfin j'aperçus quelques vestiges de *cæcum*, dont l'un paroissoit double (2).

(1) *Cystis fellea magna*. Ornithol. pag. 145.

(2) La dissection du merle à plastron blanc, que j'ai décrit pag. 28, ne m'a point fait voir de *cæcum*. Le cœur étoit fort gros en comparaison du volume du corps; la trachée-artère avoit une consistance très-ferme, sur-tout au dessous de la bifurcation. La langue est large et divisée à son extrémité en plusieurs filamens, semblables à des barbes. SONNINI.

 VARIÉTÉS DU MERLE

 A P L A S T R O N B L A N C .

LES MERLES BLANCS

O U

T A C H E T É S D E B L A N C (1).

J'AI dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du merle à plastron blanc : et en effet, Aristote, qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoiqu'ayant la même grosseur et le même cri ; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisoient dans

(1) Le merle blanc ; *merula candida*. Briss. Ornith. gen. 22, sp. 10, var. C.

Merula torquata alba. Lin. Syst. natur. edit. 13, gen. 107, sp. 25, var. b.

Turdus corpore toto albo. Latham, Syst. ornithol. gen. 52, sp. d. S O N N I N I.

les pays montueux (1). Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage, et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes (2). On le trouve en effet, non seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. (3). Or, cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du merle à plastron blanc. D'ailleurs il est oiseau de passage comme lui, et passe dans le même tems; enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à plastron blanc a plus de tendance

(1) Circa Cyllenem Arcadiæ familiare, nec usquam alibi nascens. (Hist. animal. lib. 9, cap. 19.) (*)

(2) Voyez Nature des oiseaux, pag. 317, où Belon dit expressément que ce merle ne descend jamais des montagnes.

(3) Willulghby, Ornith. pag. 140.

(*) «Une des merveilles du mont Cyllène, le plus haut de l'Arcadie, c'est qu'on y voit communément des merles qui sont tout blancs; car les oiseaux que les poètes comiques appellent de ce nom, sont d'une autre espèce et ne chantent point». (Pausanias, traduction de Gedoyu, liv. VIII, pag. 1671.)

au blanc, et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines, que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'espèce du merle à plastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé, avoit les pennes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et le dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris plus clair que le dessous du corps. Le bec étoit brun avec un peu de jaune sur les bords; il y avoit aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire, au tems juste du passage des merles à plastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc (1),

(1) Le merle varié; *merula varia*. Brisson, Ornith.

cette dernière couleur se combine diversément avec le noir ; quelquefois elle se répand exclusivement sur les penes de la queue et des ailes , que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur (1), tandis que toutes les autres plumes que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe , conservent leur noir dans toute sa pureté ; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau , et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon qui dit avoir vu en Grèce , en Savoie et dans la vallée de Maurienne une grande quantité de merles au collier , ainsi nommés , parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou (2). M. Lottinger qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de Lorraine où ils font quelquefois leur ponte , m'assure qu'ils y nichent de

gen. 22 , sp. 10 , var. B. *Merula torquata albo maculata*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 107 sp. 25 , var. g.

Turdus albo nigroque varius. Latham, Syst. Ornith. gen. 52 sp. g. SONNINI.

(1) Voyez Aldrovande , Ornith. tom. II , pag. 606

(2) Observations fol. 11 verso.

très - bonne heure , qu'ils construisent et posent leur nid à peu près comme la grive, que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin , qu'ils font un voyage tous les ans , mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé ; il commence sur la fin de juillet et dure tout le mois d'août , pendant lequel tems on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine , quel qu'en soit le nombre , ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent : M. Lottinger ajoute que cet oiseau qui étoit autrefois fort commun dans les Vosges , y est devenu assez rare.

LE GRAND MERLE
DE MONTAGNE.

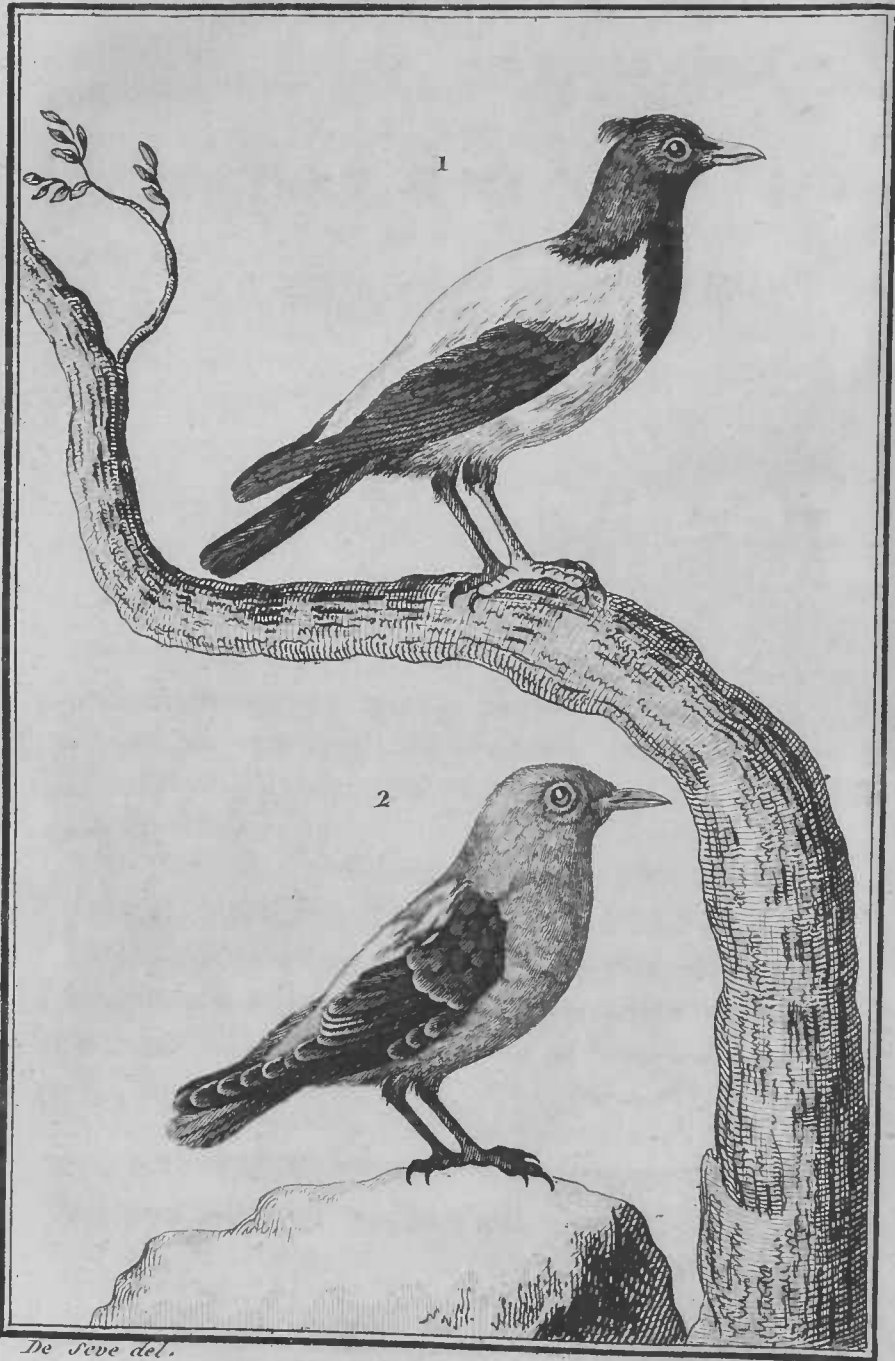
CET oiseau est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très-rarement; il fait la guerre aux limaçons, et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher, pour se nourrir de leur chair; à défaut de limaçon il se rabat sur la graine de lierre : cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix qu'il a fort aigre et fort triste (1) (2).

(1) Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.

(2) Un savant professeur à Epinal, Girardin, m'a adressé la description d'un grand merle de montagne, oiseau encore peu connu, et rare dans les Vosges Lorraines.

Ce merle est noir, mais d'un noir de suie; toutes les plumes du dessous du corps sont bordées de chaque

côté par une petite ligne blanche. La couleur de la gorge est celle de la terre d'ombre ; les plumes de la queue sont terminées par une bande grise de perle obscure d'un pouce de largeur ; ces plumes , de même que celles des ailes , ont leurs tiges d'un blanc sale dans toute leur longueur ; l'iris des yeux , le bec et les pieds sont d'un noir brillant. SONNINI.



De Sève del.

1. LE MERLE couleur de rose ?
2. LE MERLE de roche ?

Jourdan sc.

LE MERLE

COULEUR DE ROSE (1) (2).

Voyez les pl. enluminées , n° 251 ; et pl. XCIV
de ce volume.

Tous les ornithologistes qui ont fait mention
de ce merle, n'en ont parlé que comme d'un

(1) En latin, *turdus roseus*, *merula rosea avis incognita*. Les oiselleurs des environs de Bologne l'appellent *storno marino*. En espagnol, *tordos*. En anglais, *the roze or carnation-coloured-ouzel*. En allemand, *haarkopfige-drossel* (*).

(2) Le merle couleur de rose; *turdus cristatus*, *roseus*; *capite, cristâ et collo nigro-violaceis; retri-cibus ex nigro ad violaceum et viride vergentibus, lateralibus interiùs nigricantibus*. .. *merula rosea*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 20.

Turdus subincarnatus, capite, alis caudâque nigris, occipite cristato. *turdus roseus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 167, sp. 15. — Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 59. SONNINI.

(*) En Sibérie, près de l'Irtich *kamenõi skvoretz*, c'est à-dire, étourneau de rocher. En arabe *saamarmar* ou *sa-marmo2*. SONNINI.

oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, et dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Laponie et la Suisse (1), mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne, où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier (2); qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger; on en a vu deux en Angleterre que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent (3): nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le tems du passage, et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme

(1) Syst. nat. edit. 10, pag. 170.

(2) Ornith. tom. II, pag. 626 et 627.

(3) Voyez son Hist. des oiseaux, première partie, pl. xx, et les additions, quatrième partie, pag. 222.

le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole (1) (2).

(1) Ordo avium , pag. 71 n° 57.

(2) Le merle couleur de rose se trouve dans les contrées boréales de la Sibérie , comme sur le sol brûlant de l'Arabie ; il vit sur les montagnes de la Laponie. M. Pallas l'a rencontré en Sibérie sur les bords montueux de l'Irtich, où il choisit, pour faire son nid, les trous des rochers ; on l'y voit souvent voler en troupes avec l'étourneau , et faire la chasse aux sauterelles , ou se poser près des troupeaux. (Voyage en Russie et dans l'Asie septentrionale , trad. fr. t. III, in-4°, pag. 168.) Cet oiseau est en effet un grand destructeur de sauterelles , dont il dévore chaque jour un nombre incroyable dans quelques parties de l'orient où la prodigieuse quantité de ces insectes est pour les moissons un fléau plus redoutable que la grêle. Les anciens l'appeloient *séleucide* ; son arrivée étoit regardée comme une faveur des dieux par les habitans du mont Cassius , lorsque les sauterelles dévastoient leurs campagnes ; mais , ajoute Pline , on ne sait d'où il vient , ni où il se retire. (Hist. nat. lib. 10 , cap. 26.) Les arabes en disent encore autant aujourd'hui ; et Niébur a vu se servir à Mosul et à Alep de pratiques superstitieuses , afin d'engager le *samarmar* ou le merle couleur de rose , à venir au secours des récoltes attaquées par des myriades de sauterelles. (Voyez des détails fort curieux sur ce sujet dans la description de l'Arabie , par Niébur , trad. française , pag. 155 et suiv.) C'est aux yeux des turcs un oiseau sacré , et ils ne peuvent souffrir qu'on le tue en leur

Le plumage du mâle est distingué ; il a la tête, le cou, les pennes des ailes et de la queue noirs, avec des reflets brillans qui jouent entre le verd et le pourpre ; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion et les petites couvertures des ailes sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par dessus jusqu'à la queue, et par dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement : outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie ; le tarse et les doigts d'un orangé terne ; le bec mi-parti de noir et de couleur de chair ; mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie, car dans les individus que nous avons observés et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec étoit noirâtre et tout le reste couleur de

présence ; son appétit naturel pour les sautevelles rend en effet cette espèce très-précieuse, et tous les peuples ont intérêt à la ménager. S O N N I N I

Chair ; au lieu que dans les individus observés par M. Edwards , c'étoit la pointe du bec qui étoit noire , et ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne qui étoit la couleur de la base du bec et celle des pieds. Le dessous de la queue paroît comme marbré , effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures , qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle , mais non pas le cou ni les penes de la queue et des ailes , qui sont d'une teinte moins forcée ; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives (1).

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire ; il a le bec , les ailes , les pieds et les doigts plus longs à proportion : il a beau-

(1) M. Pallas a observé que les jeunes oiseaux de cette espèce n'ont pas encore , à la seconde année , les belles plumes colorées dont les vieux sont revêtus. Ils sont gris et blancs en dessous. (Voyages , à l'endroit précédemment cité , pag. 195.)

L'on entend de loin le cri du merle couleur de rose ; Forskal (Fauna egyptiaco-arabica , pag. 6) exprime ce cri par *tr, tr, tr*. Le même voyageur dit que l'on voit arriver cet oiseau chaque année dans les campagnes d'Alep aux mois de juillet et d'août , et je présume qu'il y vient de la Perse. SONNINI.

coup plus de rapports de grandeur, de conformation et même d'instinct avec le merle à plastron blanc, car il est voyageur comme lui ; cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre, alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles de sept pouces et demi ; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue (1).

(1) Voici ses autres dimensions : la queue a 3 pouces, le bec environ 13 lignes, le pied 14, et le doigt du milieu de 14 à 15.

 LE MERLE DE ROCHE (1) (2).

Voyez les planches enlum., n° 562 ; et pl. XCIV de ce volume.

LE nom qu'on a donné à cet oiseau indique assez les lieux où il faut le chercher ; il habite les rochers et les montagnes ; on le

(1) C'est la treizième et la quatorzième grive de M. Brisson , tom. II , pag. 238 et 240. Les différences de ces deux oiseaux ne m'ont pas paru suffisantes pour constituer deux espèces. M. Linnæus, qui avoit fait de cet oiseau une grive dans sa *Fauna suecica* n° 187, en fait un corbeau dans son *Systema naturæ*, édit. 10, pag. 107. En général, l'histoire du *merle de roche* est fort mêlée avec celle du *merle bleu* et du *merle solitaire*. Dans les montagnes du Bugcy, on lui donne le nom de *passereau solitaire*, etc. Cet oiseau n'a point de nom grec, car celui de *petrokossuphos* appartient au *merle bleu*, qui n'est point du tout le *merle de roche*. (Voyez Belon, Nature des oiseaux, pag. 516.) En latin, *turdus seu merula*, *seu rubecula*, *seu rubicilla major*, *saxatilis*, *sylvia pectore rubro*. En italien, *codirosso maggiore*, *corossolo*, *crosserone*, *tordo marino*. En allemand, *stein-roetele*, *stein-trostel*, *stein-reitling*, *blau - koepfiger othe - amsel*, *grosse - rothe-wüstlich*. En anglais, *greater-red start*. En suédois

trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages ; il se pose ordinairement sur les grosses pierres et toujours à découvert ; il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil. Dès qu'on

lappskata, *olycksfogel* si toutefois l'oiseau qui porte ce nom en Suède, est le même que notre merle de roche. Il paroît avoir des mœurs différentes ; car M. Linnæus le représente comme un oiseau hardi, vorace, et qui, bien loin de fuir l'homme, vient cueiller les viandes jusques sur sa table.

(2) Le merle de roche ; *turdus è nigricante, fusco et rufescente varius ; capite et collo saturatè cinereis, rufescente maculatis ; reatricibus lateralibus rufis, exterius versùs apicem nigricante mixtis ; reatrice extimâ exterius nigricante* *merula saxatilis*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 15.

Le petit merle de roche ; *turdus supernè è nigricante, cinereo-cærulescente, rufescente et albo varius, infernè rufus, fusco et albicante maculatus ; capite et collo cinereo-cærulescentibus, è fusco et rufescente maculatis ; reatricibus lateralibus rufis, oris exterius versùs pennæ apicem fuscis.* *merula saxatilis minor*. Ibidem sp. 14.

Lanius dorso cinereo, reatricibus rufis, intermediis duabus cinereis fasciâ nigricante, caudâ rotundatâ... *lanius infaustus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 44, sp. 25 ; et *turdus saxatilis*, ibidem, var. b.

Turdus fuscus sordidè aurantius fusco alboque maculatus uropygio ferrugineo. mento albo, gulâ,
s'avance

s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance, sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme; ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux; il ne risque guère que sa liberté, car comme il chante bien naturellement, et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié et fort approchant de celui de la fauvette: d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire

et rectricibus intermediis fuscis, his margine, lateralibus totis aurantiis... *merula saxatilis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 114.

Turdus capite cæruleo, caudâ ferrugineâ... *turdus saxatilis*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 55.

Turdus nigricante fusco rufescenteque varius, capite cinereo rufescente maculato, rectricibus lateralibus rufis. *turdus infaustus*. Ibidem, sp. 52.

S O N N I N I.

entendre un peu avant l'aurore qu'il annonce par quelques sons éclatans, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter, et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leur nid avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée, et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs (1); lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire, des alimens dont ils vivent eux-mêmes; cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture, et lorsqu'on les élève en cage, on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols: mais, pour

(1) Ces œufs sont d'un bleu verdâtre, et souvent il y en a cinq par ponte.

pouvoir les élever, il faut les prendre dans le nid, car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air ils ne se laissent attraper à aucune sorte de pièges, et quand on viendrait à bout de les surprendre, ce seroit toujours à pure perte; ils ne survivroient pas à leur liberté (1).

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tyrol, du Bugey, etc. (2). On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout à fait inconnus: ces couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle (3). Celui-ci est un peu moins gros

(1) Voyez Frisch, planche xxxii.

(2) On le trouve aussi dans les montagnes des Pyrénées, de la Suisse, de l'Autriche, de la Prusse, de la Carniole, etc. C'est un oiseau voyageur; il arrive au mois de mai dans les contrées septentrionales, et les quitte en septembre pour chercher une température plus douce; il se répand alors en Espagne, en Italie, etc. Je l'ai vu dans les îles de l'Archipel grec. SONNINI.

(3) Picot la Peyrouse a décrit, dans les Mémoires de l'académie de Stockholm, trimestre d'avril 1782,

que le merle ordinaire , et proportionné tout différemment : ses ailes sont très-longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes ; elles forment, étant déployées , une envergure de treize à quatorze pouces , et elles s'étendent , étant repliées , presque jusqu'au bout de la queue qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage , la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré , varié de petites taches rousses ; le dos est rembruni près du cou , et d'une couleur plus claire près de la queue. Les dix plumes latérales de celles-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes. Les plumes des ailes et leurs couvertures sont d'une

une femelle de cette espèce de merle , qu'il a prise sur ses œufs après avoir long-tems épié les soins du mâle auprès d'elle. Les plumes qui la couvrent sont roussâtres et bordées de brun ; le dessus de la tête , le derrière du cou , les ailes et les deux plumes du milieu de la queue sont brunes , et les pieds rougeâtres ; le bec est brun. C'est cette femelle que Linnæus a prise pour une pie-grièche , et qu'il a décrite sous la dénomination de *lanius infaustus*. (Voyez aussi les Tables méthodiques des mammifères et des oiseaux , par Picot la Peyrouse , pag 18.)

SONNINI.

couleur obscure, et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites mouchetures, les unes blanches et les autres brunes : le bec et les pieds sont noirâtres (1).

(1) Le petit merle de roche, décrit par Brisson (*Ornith. loco citato*) comme une espèce différente du merle de roche, paroît au moins former une race particulière, et Guenau de Montbeillard a peut-être trop cherché à restreindre le nombre des espèces en réunissant deux oiseaux qui ont non seulement des différences de couleurs, mais encore quelques disparités dans leurs formes. Les parties du plumage qui sont d'un cendré noirâtre sur le merle de roche, sont d'un cendré bleuâtre sur le petit; il a le bas du dos varié de blanc et de cendré, et la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes de couleur rousse, variée de taches brunes et blanchâtres qui terminent chaque plume; mais une dissemblance vraiment caractéristique, c'est que le petit merle de roche est moins grand, et qu'il a néanmoins les ailes plus longues. D'ailleurs le grand et le petit merle de roche se trouvent dans les mêmes lieux.

S O N N I N I.

LE MERLE BLEU (1) (2)

La planche enluminée, n° 250, représente la femelle, et la planche XVIII de M. Edwards, représente le mâle. Voyez aussi la planche XCV de ce volume.

ON retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche,

(1) Je doute fort que ce soit le *kuanos* d'Aristote, (Hist. animal. lib. 9, cap. 21) qui avoit le bec long, le pied grand et le tarse court, ce qui ne convient guère au *merle bleu*. En grec moderne, *petrokossuphos*. En latin, *cyanus*, *cæruleus*, etc. En italien, *merlo biavo*. En allemand, *blau-vogel*, *blau-stein-amsel*, *klein blau-zimmer*. On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au *merle de roche*, et même ceux du *noirceau* ou *passereau solitaire* (*).

(2) Le merle bleu; *turdus cinereo-cæruleus*, *apicibus pennarum tæniâ transversâ fuscâ donatis, albide terminatis; remigibus fuscis, oris caeterioribus cinereo-cæruleis; rectricibus nigricantibus, marginibus exterioribus cinereo-cæruleis*. *merula cærulea*. Brisson Ornith. clas. 3. ord. 5. gen. 22, sp. 57.

Turdus pennis margine cinereo-cæruleis, ore palpe

(*) En anglais *indian mock-bird*, *clot-bird smatch check*, *blue check blue thrush*. En grec moderne *yerano-poulo*, *ya-sa-dire*, oiseau U. U. ΣΟΦΡΑΣ.



De Seve del.

Berthault sc.

1. LE MERLE bleu .
2. LE MERLE huppé de la Chine ?

c'est-à-dire, le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé) ; la même taille , à peu près les mêmes proportions , le goût des mêmes nourritures , le même ramage , la même habitude de se tenir sur le sommet des montagnes , et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés ; en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche ; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre , selon l'âge , le sexe , le climat , etc. Le mâle que M. Edwards a représenté, planche XVIII, n'étoit pas d'un bleu uniforme par-tout ; la teinte de la partie supérieure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure ; il avoit les pennes de la queue noirâtres , celles des ailes brunes , ainsi que leurs grandes couvertures , et celles-ci terminées de blanc ; les yeux entourés d'un cercle jaune , le dedans de la bouche orangé,

brisque luteis... *turdus cyenus*. Lin. Syst. nat. edit. 15 , gen. 107 , sp. 24. — Latham , Syst. ornith. gen. 52 , sp. 60. SONNIN.

Le bec et les pieds d'un brun presque noir
Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le
plumage de la femelle (1).

Belon, qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont, de Candide, de Zante, de Corfou, etc., et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant ; mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie ; cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie, n'est point une barrière insurmontable, sur-tout pour ces oiseaux, qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, et qui au pis aller pourroient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'Etat de Venise. D'ailleurs c'est un fait que

(1) Le savant observateur que j'ai cité à l'occasion de la femelle du merle de roche, qu'il a fait connoître avec précision, Picot la Peyrouse, a décrit aussi la femelle peu connue du merle bleu ; il en tua une avec son mâle sur la tour d'un château ruiné dans les Pyrénées. Cet oiseau femelle est d'un cendré obscur, et des taches nombreuses d'un roux vif sont répandues sur sa gorge et sa poitrine. Les plumes de ses ailes et de sa queue sont bordées de roussâtre. (Tables méthodiques des mammifères et des oiseaux, par Picot la Peyrouse, pag. 18). SOMINI.

ces merles se trouvent en Italie ; celui que M. Brisson a décrit , et celui que nous avons fait représenter , n^o 250 , ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les rochers inaccessibles ou dans les vieilles tours abandonnées (1), et de plus il en a vu quelques-uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar ; d'où il conclut, avec assez de fondement , qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe : mais cela doit s'entendre seulement des montagnes, car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine ; leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs , et leur chair, sur-tout celle des jeunes , passe pour un fort bon manger (2) (5).

(1) M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre et d'octobre , et qui est alors beaucoup plus gras et de meilleur goût que nos merles ordinaires , mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'étoit point accompagnée de description, je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'espèce du merle bleu , dont il semble se rapprocher par le plumage et par les mœurs.

(2) Belon , Nature des oiseaux , pag. 517.

(5) Mauduyt , en voyageant en Italie , a commencé

à entendre le chant des merles bleus dès la côte de Gènes , et ne cessa plus de voir ces oiseaux jusqu'à ce qu'il eut passé les Alpes à son retour. Par-tout on les recherche à cause de leur chant , qui a du rapport à celui du rossignol , mais qui est beaucoup plus fort. On les tient souvent dans des cages que l'on arrange comme les cages destinées aux rossignols ; on les nourrit avec une pâtée composée de farine de pois sans coque , de miel et de beurre ; on la fait cuire au four , et elle se garde très-long-tems ; on en rape chaque jour pour la provision des merles. (Encyclop. méthod. partie ornithologique , article du *merle bleu*.) J'ai vu des merles bleus dans quelques îles de l'Archipel mais ils n'y sont que de passage. SONNÉL.

 LE MERLE SOLITAIRE (1) (2).

VOICI encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix : on

(1) Il est probable que c'est ici le *kossuphos baios*, ou petit merle, dont Aristote dit (liv. 9, chap. 19 de son Histoire des animaux) qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits : je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir; d'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondans. En grec moderne, *merola*. En latin, *passer seu turdus solitarius*, dont les italiens ont fait *passera solitaria*, les français, *paisse solitaire*, les allemands, *passer solitary*, et les anglais, *solitary sparrow*. Les italiens l'appellent encore *merulo solitario*, *saxatili*, *stercoroso*, *merlo chiappa*. Les catalans, *soliviar*, dont M. Barrère a jugé à propos de faire une *mesange*. En turc, *kajabulbul*, c'est-à-dire, *rossignol de rocher*. En suédois, *sten-naecktergahl*, qui signifie la même chose. En polonais, *wrobel osolny*.

(2) Le solitaire; *turdus fuscus*, *maculis minutis albidis varius*, *cæruleo in genis, collo, pectore et alis*

sait que le roi François I^{er} prenoit un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan (1), et beaucoup plus encore à Smyrne et à Constantinople (2). Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude : celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque non seulement

admixto ; remigibus fuscis ; rectricibus nigricantibus.
(mas.)

Turdus fuscus, maculis sordidè flavicantibus variis, remigibus, rectricibusque fuscis. (fœmina).

merula solitaria. Brisson, Ornithol. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 50.

Turdus fuscus, plurimam partem albido maculatus, caudâ nigricante... *turdus solitarius.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 117.

Turdus fuscus albido punctatus, genis, collo, pectore alisque cœruleo adumbratis, rectricibus nigricantibus. *turdus solitarius.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 61. SONNINI.

(1) Voyez Oline, Uccelliera, pag. 14. Gesner, pag. 608. Willughby, pag. 140; si mas fuerit et cieur et canere noverit, nummo aureo venit.

(2) Venditur Constantinopoli et Smyrnæ interdum a 50 ad 100 piastris. (Hasselquist in Actis Upsal. annorum 1744-1750.)

le mâle et la femelle se recherchent , mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts où jusque-là ils avoient fort bien vécu séparément , pour venir dans les lieux habités , et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre , se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur , afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité ils savent se garantir des inconvéniens de la foule , et se faire une solitude au milieu de la société , en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid fait de brins d'herbes et de plumes , tout au haut d'une cheminée isolée , ou sur le comble d'un vieux château , ou sur la cime d'un grand arbre , et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée ; c'est sur le coq de ce clocher , ou sur la girouette de cette tour que le mâle se tient des heures et des journées entières , sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve , et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel ; ce chant , tout

pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein ; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément qu'un autre ; on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête, et décrire en piafant plusieurs cercles dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire, sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer ; au contraire, il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits ; car dans les animaux l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq

ou six œufs ; ils nourrissent leurs petits d'insectes , et ils s'en nourrissent eux-mêmes , ainsi que de raisins et d'autres fruits (1). On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été ; ils s'en vont à la fin d'août , et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton (2).

Les jeunes , pris dans le nid , sont capables d'instruction ; la souplesse de leur gosier se prête à tout , soit aux airs , soit aux paroles ; car ils apprennent aussi à parler , et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit , sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie (3) , dans presque toutes les îles de

(1) Voyez Willulghby, Belon, etc.

(2) Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine , petite ville de mon voisinage , située à demi-côte d'une montagne passablement élevée.

(3) Belon dit « qu'ils font leur demeure quelque tems de l'année sous les tuiles creuses qu'on nomme *imbricées* , par les châteaux situés en haut lieu entre les montagnes d'Auvergne ».

l'Archipel (1), sur-tout dans celles de Zira et de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres (2), et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage (3). Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printems et nicher sur les cheminées ou sur le comble des églises, y passent l'hyver; mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre et changer de domicile

(1) Le merle solitaire porte différens noms dans plusieurs des îles de l'Archipel. Dans quelques-unes on l'appelle *smroula*; dans d'autres *psaro smroula*, à Scio, *petrokotsipho*; noms qui ont été également appliqués au merle bleu, comme l'on a donné aussi à ce dernier la dénomination de merle solitaire. Il n'est pas étonnant que des oiseaux si rapprochés l'un de l'autre par leurs attributs extérieurs et leurs habitudes, que l'on est tenté de les regarder comme des variétés l'un de l'autre, aient été désignés de la même manière.

SONNINI.

(2) Voyez *Acta Upsal. loco citato.*

(3) C'est ce que j'apprends par M. Artier professeur d'histoire naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

suivant

suivant les saisons , à peu près comme il fait en France (1).

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui ; je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure , où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte , et où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire , mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout (2) et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé et moucheté de blanc par-tout , excepté sur le croupion et sur les penes des ailes et de la queue ; outre cela , le cou , la gorge , la poitrine et les couvertures des ailes ont dans le mâle une teinte de bleu et des reflets pourpres qui manquent absolument dans

(1) Les merles solitaires sont assez communs sur les montagnes de l'île de Candie , et j'ai tout lieu de croire qu'ils y sont sédentaires. SONNINI.

(2) Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre *le bout de la mandibule supérieure presque droit*.

le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme , et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé , l'ouverture des narines assez grande , les bords du bec échancrés près de la pointe , comme dans presque tous les merles et toutes les grives ; l'intérieur de la bouche jaune , la langue divisée par le bout en trois filets , dont celui du milieu est plus long ; douze plumes à la queue , dix-neuf à chaque aile , dont la première est très-courte ; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de 8 à 9 pouces , leur vol de 12 à 13 , leur queue de 3 , leur pied de 15 lignes , et leur bec de 15 ; les ailes repliées s'étendent au delà du milieu de la queue.

LE MERLE

A QUEUE BLANCHE (1),

PAR SONNINI.

AVANT de passer aux oiseaux étrangers ayant rapport aux merles, il convient de faire mention d'une autre espèce qui se trouve en Europe et dont Guenau de Montbeillard n'a pas eu connoissance, si toutefois c'est réellement une espèce de merle, ce dont il est permis de douter, puisque l'auteur d'un ouvrage sur l'histoire naturelle du pays que cet oiseau habite, l'a rangé dans le genre du corbeau (2); cependant, à en juger par la figure que

(1) *Turdus niger*, *uropygio caudâque albis*, *rectricibus apice nigris*. . . *turdus leucurus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 66.

Turdus niger, *uropygio*, *femoribus caudâque a basi ferè ad apicem albis*. . . *turdus leucurus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 58.

(2) *Corvus totus niger rectricibus basi albis*. Fauna arrag. pag. 72.

M. Latham en a donnée (1), l'on ne peut guère douter que ce ne soit plutôt un merle qu'un corbeau.

Tout son plumage est noir, à l'exception du croupion, des jambes et des penes de la queue, dont le blanc pur donne de l'éclat au reste de l'oiseau. Une bande noire forme l'extrémité de la queue, et elle s'étend sur les deux penes du milieu jusqu'à près de moitié de leur longueur. Le bec a une teinte noirâtre, et les pieds et les ongles sont d'un jaune lavé.

Cet oiseau est moins grand que le merle commun; il a près de huit pouces depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; il existe en Espagne, et particulièrement dans le royaume d'Arragon; mais l'on ne sait s'il y est sédentaire; l'on ignore aussi quelles sont ses mœurs et ses habitudes.

(1) General Synopsis of birds, tom. II, part. 1, gen. 51, n° 51, et planche xxxviii. White-tailed thrush.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

AU MERLE SOLITAIRE.

LE MERLE SOLITAIRE

DE MANILLE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 636.

CETTE espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de

(1) Le solitaire de Manille; *turdus supernè fuscus, cærulescente admixto, infernè rufus, fusco et sordidè albido maculatus; uropygio cærulescente; pectore fusco, sordidè flavicante et cærulescente vario remigibus, reatricibusque fusco-nigricantibus. merula solitaria manillensis.* Brisson, Ornitholog. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 31 avec une figure, planche XXXII, fig. 2.

Turdus ex cinereo cæruleus, uropygio cæruleo, remigibus caudâque margine rufâ nigricantibus, gut-

roche; elle a les couleurs de celui-ci et distribuées en partie dans le même ordre, mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'au deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou et le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair-semées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses: le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et blanc, les grandes plumes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux; enfin le bec est brun, et les pieds presque noirs.

Ce solitaire approche de la grosseur de

ture et pectore flavo maculatis, abdomine aurentio, cæruleo et albo undulato. turdus manillensis. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107 sp. 116.

Turdus fusco-cærulescens, subtus rufus fusco olivaceo maculatus, uropygio cærulescente, remigibus nec icibusque fusco-nigricantibus. turdus manillensis Latham, Syst. ornith. gen. 52 sp. 62.

SONNINI.

notre merle de roche : sa longueur totale est d'environ 8 pouces, son vol de 12 ou 15, sa queue de 5, et son bec d'un seul pouce.

La femelle (1) n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun qui forment entre elles des mouchetures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessous du corps. Ces deux oiseaux faisoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

(1) Voyez les planches enluminées, n° 564, fig. 2, où cette femelle est représentée sous le nom de *merle solitaire de Manille*.

LE MERLE SOLITAIRE

DES PHILIPPINES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 359.

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille ;

(1) Le solitaire des Philippines; *turdus supernè fuscus*, *apicibus pennarum tæniâ et transversâ nigricante donatis*, *albido terminatis*, *infernè sordidè albo rufescens*, *fusco transversim striatis*; *remigibus*, *rectricibusque fuscis*, *oris exterioribus griseis*. *merula solitaria philippensis*. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 52, avec une figure, planche xxviii, fig. 1.

Turdus orbitis albidis. *vertice olivaceo* *occipitis et superioribus pennis fuscis propè apicem albidum atro fasciatis*, *inferioribus ex rufo albis*, *marginibus fuscis*, *uropygio cinereo*. *turdus eremita*. Linn. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 115.

Turdus fuscus *apicibus pennarum fasciâ nigricante albido terminatis*, *subtus sordidè albo rufescens fusco striatus*, *remigibus rectricibusque griseo marginatis*. . . *turdus eremita*. Latham, Syst. ornithol. gen. 52 sp. 65. SONNINI.

mais il est un peu plus petit : chaque plume du dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, bordé de brun; celles du dessus du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre et le plus extérieur blanc sale; les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un tirant sur le jaune, le tour des yeux blanchâtre, les penes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire est d'environ 7 pouces et demi; il a plus de 12 pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'au trois quarts de la queue, qui est composée de douze penes, et n'a que 2 pouces $\frac{2}{3}$ de long.

Cet oiseau qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il est plus petit, et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

 OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT

 AUX MERLES D'EUROPE.

LE JAUNOIR

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (1)(2).

Voyez les planches enluminées, n^o 199.

Ce merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de-là son nom de *jaunoir*; mais le noir de

(1) C'est la cinquante-deuxième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce.

(2) Par les colons du cap de Bonne-Espérance, *berg-spreuw*, ouracou de montagne, et *rooye-velerl-spreuw*, étourneau à ailes rousses.

Le merle du cap de Bonne-Espérance; *turdus splendè niger, ad viride inclinans; remigibus majoribus rufis, tribus primoribus fusco, sequentibus nigro terminatis; rectricibus nigris. merula capitis Bonæ*

son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes pennes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé ; ce même noir brillant et à reflets se trouve sur les deux pennes intermédiaires de la queue et sur ce qui paroît au dehors des pennes moyennes des ailes ; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes et toutes les pennes latérales de la queue en entier sont d'un noir pur ; le bec est de ce même noir, mais les pieds sont bruns (1).

Le jaunoir est un peu plus gros que notre

Spei. Brisson, Ornith. class. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 52, avec une figure, pl. XXIII, fig. 2.

Turdus ater nitens, remigibus primoribus rufis, apice nigro.. turdus morio. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 26. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 64.

Stourne roupenne; *sturnus morio.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 307. SONNINI.

(1) Levaillant a observé que la queue est composée de douze pennes qui sont étagées et forment une espèce de fer de lance arrondi par le bout.

SONNINI.

nerle ordinaire ; sa longueur est de 11 pouces , son vol de $15\frac{1}{2}$, sa queue de 4 , son bec , qui est gros et fort , de 15 lignes , et son pied de 14 ; ses ailes , dans leur repos , ne vont qu'à la moitié de la queue (1).

(1) La femelle est un peu plus petite que le mâle , les couleurs de son plumage sont moins forcées ; les plumes de sa tête , de son cou et du haut de sa poitrine sont grisâtres , et elles ont dans leur milieu un petit trait noir et oblong.

Levaillant a décrit cette espèce qu'il regarde comme se rapprochant beaucoup des choucas , des étourneaux et des martins ; il l'a appelée *roupenne* , parce que les onze premières plumes de l'aile de chaque côté sont d'un roux foncé , et non jaunes , ainsi que l'a dit Guenan de Montbeillard. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 85.)

Les jaunoirs ou les roupennes sont très-communs dans toute la colonie du cap de Bonne-Espérance ; ils volent en troupes innombrables et font de grands dégâts dans les vergers et sur-tout dans les vignes ; le fameux vignoble de Constance , voisin des montagnes , est le plus exposé à leurs ravages , et si les Indiens ne faisoient pas une garde exacte pour les éloigner , les vendanges seroient anéanties. Dans les déserts ils se nourrissent des baies de divers arbres ; ils mangent aussi des insectes et ils suivent le bétail comme les étourneaux. Ils se retirent tous les soirs et nichent dans les fentes des rochers ; ils forment entre eux des sociétés nombreuses et paisibles car

DES MERLES. 7

Leurs nids sont placés les uns à côté des autres. La plupart des femelles font chaque année deux pontes de quatre à six œufs. Leur ramage ressemble fort à celui des étourneaux ; ils jettent en outre un cri que Levaillant exprime par les syllabes *pillio pillio*, ou *houëk houëk*. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique n° 35.) SARRINI.

LE MERLE HUPPÉ

DE LA CHINE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 507 ; et pl. XCV
de ce volume.

QUOIQUE cet oiseau soit un peu plus
gros que le merle, il a le bec et les pieds

(1) C'est la vingt-unième grive de M. Brisson , et la *gracula cristatella* de M. Linnæus. M. Edwards lui donne aussi le nom d'*étourneau de la Chine* , et , selon lui , les matelots anglais l'appellent improprement *a martin* . c'est-à-dire , en français , *martinet*. Voyez Edwards , planche XIX.

Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article. (Voyez les Voyages de François Cauch.)

(2) Le merle huppé de la Chine ; *turdus cristatus* , *nigricans ad cæruleum obscurum vergens ; remigibus majoribus primâ medietate albis ; rectricibus laterali- bus apice albis.* *merula sinensis cristata*. Brisson , Ornith. clas. 5 , ord. 4 , gen. 22 , sp. 2^o.

plus courts, et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche appartenante aux grandes plumes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des plumes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes languettes qu'il hérissé quand il veut; mais, malgré cette remarque distinctive, et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune: il a comme lui une grande facilité pour apprendre à

Gracula nigra, remigibus primoribus basi rectricibusque apice albis rostro flavo. . . gracula cristatella.
 Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 53, sp. 5. — Latham,
 Syst. ornith. gen. 16, sp. 8.

Quiscale cristatelle; *sturnus cristatella.* Daudin,
 Ornith. tom. II, pag. 320.

Nota. Cet oiseau est le même que le *rouge-queue* de cet ouvrage, la *pie-grièche de Bengale* de Brisson; voyez dans l'histoire des pie-grièches, l'article du *rouge-queue*, volume XXXIX, pag. 306.

sillonner des airs et articuler des paroles (On le transporte difficilement en vie de Chine en Europe. Sa longueur est de 2 pouces $\frac{1}{2}$; ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue qui n'a que 2 pouces $\frac{1}{2}$ de long, et qui est composée de deux pennes à peu près égales.

(1) Les chinois se plaisent à l'élever en cage; fait sa nourriture ordinaire de riz et d'insectes.

SONNINI.

 LE PODOBÉ DU SENEGAL (1).

Voyez les planches enluminées, n° 554.

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle, qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses pennes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur, comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

(1) *Turdus niger, alis rufis, tectricibus caudæ inferioribus rectricibusque præter intermedias apice albis, caudâ cuneiformi* *turdus erythropterus.*
Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 119.

Turdus ater, alis rufis, crisso rectricibusque lateralibus apice albis, caudâ cuneiformi. *turdus erythropterus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 65.

SONNINI.

 LE MERLE DE LA CHINE (1).

Voyez les planches enluminées n^o 604.

Ce merle est plus grand que le nôtre ; il a les pieds beaucoup plus forts , la queue plus longue et d'une autre forme , puisqu'elle est étagée : l'accident le plus remarquable de son plumage , c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec , et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux : les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire , en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grise , mêlée d'une teinte verdâtre , règne sur tout le dessus du corps,

(1) *Turdus capite colloque cinereis , fronte et liturâ sub oculis utrinque nigrâ , corpore supra ex virescente fusco , subtus ochroleuco. turdus perspicillatus.*
 Lin. Syst. nat. edit. 15 , gen. 107 , sp. 107.

Turdus griseo-viridis , subtus flavescente albus , capite colloque cinereis , sinuipite lunulâque sub oculis nigris. turdus perspicillatus. Latham , Syst. ornith. gen. 52 , sp. 79. SONNINI.

compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue ; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies ; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale un peu jaune , jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au delà de l'origine de la queue (1).

(1) Le bec est noir, et les pieds sont d'un brun foncé de jaune. BONNIN.

 LE VERD DORÉ

O U

 MERLE A LONGUE QUEUE
 DU SENEGAL (1).

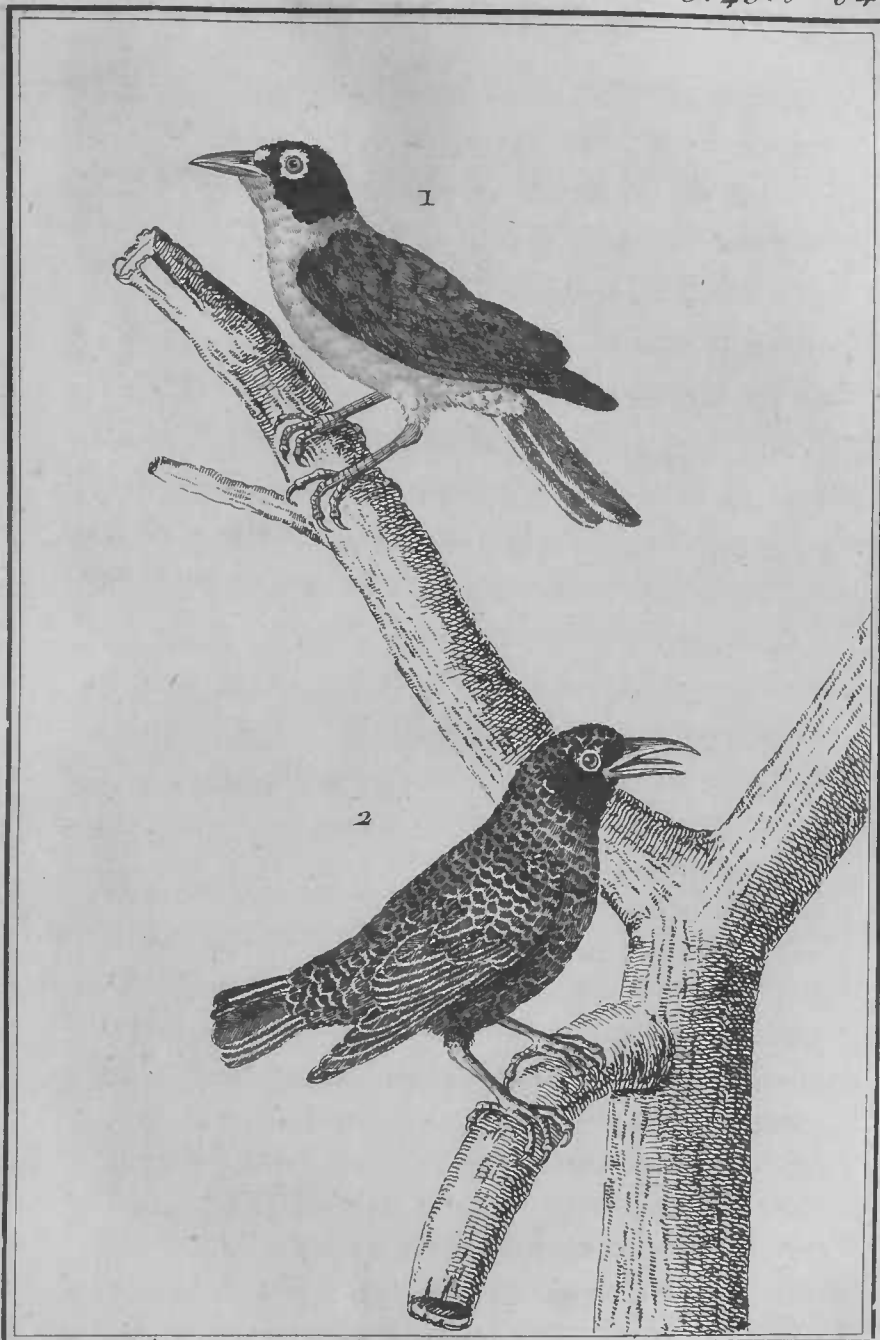
Voyez les planches enluminées n^o 220. On a un peu exagéré la queue dans cette figure ; voyez aussi la planche XCVI de ce volume.

LA queue de ce merle est en effet très-longue , puisque la longueur de l'oiseau

(1) Merle verd à longue queue du Sénégal ; *turdus viridi anotino tinctus* ; *summo capite nigricante-aureo* ; *uropygio violaceo colore variante* , *remigibus* , *rectricibusque subtus nigris* ; *caudâ longissimâ*. *merula viridis longicauda senegalensis*. Brisson , Ornithol. clas. 5 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 54 , avec une figure , planche XXXI , fig. 1.

Turdus viridi-nitens , *subtus æneus* , *capite nigricante aureo nitente* , *uropygio et rectricibus intermediis purpurascens* , *caudâ cuneiformi*. *turdus æneus*. Lin. Syst. nat. edit. 15 , gen. 107 , sp. 65.

Turdus viridi-nitens , *capite nigro-aureo* , *abdomine cupreo* , *uropygio rectricibusque duabus intermediis purpureo splendidibus* , *caudâ longissimâ cunei-*



De Sève del.

Berthault sc.

1. LE PALMISTE
2. LE VERD-DORÉ

entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue : l'étendue de son vol ne répond pas à beaucoup près à cette dimension excessive ; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle qui est un oiseau plus petit ; le verd doré a aussi le bec plus court proportionnellement, mais il a les pieds plus longs (1). La couleur générale de cet oiseau est ce beau verd éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes teintes, par différens reflets qu'elle prend en différens endroits : sur la tête, c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or ; sur le croupion et les deux longues plumes intermédiaires de la queue, ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre et les

formi. *turdus æneus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 67.

Stourne verd doré ; *sturnus æneus*. Daudin, Ornitholog. tom. II, pag. 310. SONNINI.

(1) Voici ses mesures précises suivant M. Brisson : longueur totale, 18 pouces ; longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles, $10\frac{1}{2}$; vol, $14\frac{1}{2}$; queue, 11 ; bec, 15 lignes ; pied, 18.

jambes , c'est un verd changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste , c'est un beau verd doré , comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau , en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au cabinet du roi un oiseau tout à fait ressemblant à celui-ci (1) , excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un verd doré qui aura été pris au tems de la mue , tems où cet oiseau peut perdre sa longue queue comme la veuve perd la sienne (2).

(1) Cet oiseau est étiqueté , *merle verd du Sénégal*.

(2) Cet oiseau a été décrit plus récemment par Levaillant , qui l'a observé dans les terres australes de l'Afrique ; il assure que la description donnée par Guenau de Montbeillard manque d'exactitude , parce qu'elle a probablement été faite d'après un sujet défectueux , ou peut-être même d'après la planche enluminée dans laquelle , suivant Levaillant , la distribution des couleurs est fautive. Il faut donc ajouter à la description du *verd doré* de cet article , que l'oiseau a la tête et la gorge d'un verd doré si sombre qu'à certain jour il paroît noir ; qu'une teinte brillante de pourpre violet reflète sur l'or de la gorge ; que chacune des plumes des couvertures des ailes porte une large tache d'un beau noir de velours ; que des reflets pourprés , violets , bleus et verds se jouent

ensemble sur les longues penes de la queue, lesquelles paroissent barrées d'une teinte plus sombre ; qu'enfin le bec et les pieds sont d'un noir mat.

La femelle, ajoute Levaillant, est plus petite que le mâle ; sa queue est plus courte, et ses couleurs sont moins riches et moins brillantes.

Ce voyageur célèbre a vu des verts dorés au pays des grands namaquois, vers les terres du cap de Bonne-Espérance, où ils sont de passage et n'arrivent qu'au tems de la maturité d'un petit fruit en grappes d'une saveur fort agréable, et dont tous les oiseaux sont très-friands. Ils mangent aussi des insectes et des vers qu'ils cherchent sur la terre et dans les plantes basses, en sautant et relevant leur queue, à la manière des pies. On les voit se réunir en grandes bandes et on les entend gazouiller sans cesse lorsqu'ils sont perchés ; ce sont, au reste, des oiseaux très-farouches et fort difficiles à approcher. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 87, et observez que cet ornithologiste place le vert doré au nombre des oiseaux qui ne sont pas des merles et se rapprochent des étourneaux et des martins.)

J'ai vu moi-même, pendant les mois de juillet et d'août, des troupes nombreuses de verts dorés au pays des yolofes ; ils s'y tiennent sur les arbres et les buissons des campagnes, et jamais dans les bois.

SORNUSI.

 LE MERLE VERD

D'ANGOLA (1).

Voyez les planches enluminées , n° 561.

LE dessus du corps , de la tête , du cou , de la queue et des ailes est dans cet oiseau d'un verd olivâtre ; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies , et le croupion est bleu ; on voit aussi sur le dos , comme devant le cou , quelque mélange de bleu avec le verd ; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge ; le violet règne sur la poitrine , le ventre , les jambes et les plumes qui recouvrent l'oreille ; enfin les couvertures inférieures de la queue sont

(1) *Merula viridis* , *subtùs violacea* , *gula uropygioque cæruleis*. *turdus nitens*. Lin. Syst. nat. edit. 15 gen. 107 , sp. 15 , var. *b*.

Turdus olivaceo-nitens , *cæruleo violaceoque splendens* , *alis maculis nigricantibus*. *turdus nitens*. Latham , Syst. ornithol. gen. 52 , sp. 66 var. *b*.

SONNINI,

d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom (1); et il lui ressemble aussi par les proportions du corps, mais le plumage de ce dernier est différent; c'est par-tout un beau verd canard, avec une tache de violet d'acier poli, sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle, leur longueur d'environ 9 pouces, leur vol de $12\frac{1}{4}$, et leur bec de 11 à 12 lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux

(1) Le merle verd d'Angola; *turdus viridi anatino tinctus*, maculé in alis violaceo-chalybeâ; remigibus reatricibusque subtus nigricantibus. *merula viridis angolensis*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 53, avec une figure, pl. xxx, fig. 2.

Turdus viridis: maculé tectricum alarum violaceo-nitidâ. .. *turdus nitens*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 15. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 66.

Stourne couïgniop; *sturnus nitens*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 515. SONNINI.

appartiennent à la même espèce, mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou, si l'on veut, comme une simple variété (1).

(1) Il y a toute apparence que l'oiseau décrit par **Levaillant** sous le nom de *couïgniop* (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 90) est, comme il le pense lui-même, le même oiseau que le merle verd d'Angola. Quelques disparités que l'on peut remarquer entre la description du couïgniop et celle que **Brisson** et **Guenau de Montbeillard** ont faite du merle verd d'Angola, ne sont vraisemblablement que l'effet de mauvaises préparations de la dépouille de ce dernier oiseau, ou des différences que le sexe et l'âge apportent dans cette espèce.

Le couïgniop, ainsi appelé par les grands namaquois, nation des contrées australes de l'Afrique, a la tête, le haut du cou, la gorge, et tout le dessous du corps d'un beau bleu d'acier poli, avec des reflets de verd sombre ou de pourpre violet, suivant les différents aspects; le manteau, les scapulaires et les ailes d'un verd jaunâtre lustré; les plus petites couvertures des ailes d'un beau bleu d'acier poli, changeant en violet; sur chacune des grandes couvertures une espèce de tache d'un noir velouté; la queue dont les pennes sont à peu près égales entre elles, du plus beau pourpre violet; les ailes et la queue noires en dessous; l'iris des yeux d'un jaune orangé; enfin le bec et les pieds

DES MERLES. 91

noirs. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant n° 90, article des oiseaux qui se rapprochent des *choucas*, des *étourneaux* et des *martins*.)

Cette espèce est très-commune au Sénégal; elle vit, comme l'oiseau de l'article précédent, en troupes nombreuses; ce qui paroît l'éloigner, autant que ses caractères extérieurs, du genre des merles.

S O N N I N I.

LE MERLE VIOLET
DU ROYAUME DE JUIDA (1).

Voyez les planches enluminées, n° 540.

LE plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent ; c'est toujours du violet, du verd et du bleu, mais distribués différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessous du corps ; le bleu sur la queue et ses couvertures supérieures, le verd enfin sur les ailes ; mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord intérieur.

Ce merle est encore de la même taille que notre merle verd d'Angola ; il paroît avoir

(1) *Turdus violaceus, dorso alisque viridi-aureis, alarum ad marginem internum fasciâ caudâque cum tectricibus superioribus cœruleâ. turdus auratus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107 sp. 64.

Turdus viridis auratus, capite collo corporeque subtus violaceis, caudâ fasciâque alarum cœruleis. *turdus auratus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 68.

Stourne nabirop ; *sturnus nabirop.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 512. SONNINI.

le même port; et comme il vient aussi des mêmes climats, je serois fort tente de le rapporter à la même espèce s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes; mais, comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute en attendant des observations plus décisives (1).

(1) Levaillant pense que le merle de cet article ne diffère point de celui de l'article précédent, dont il n'est qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être de description. Cet observateur présume encore que l'oiseau qu'il décrit sous le nom hottentot de *nabirop*, n'est pas d'espèce différente du merle verd d'Angola et du merle violet du royaume de Juida, quoique dans les descriptions de ces deux oiseaux il ne soit pas question des plumes sur lesquelles l'or et le pourpre brillent avec beaucoup d'éclat, et qui bordent le pli de l'aile du *nabirop*. Il est encore une dissemblance qui, si elle étoit réelle, ne permettroit pas que l'on réunît ces oiseaux; c'est la longueur des pennes de la queue, égales entre elles, suivant Gaenau de Montbeillard, au merle d'Angola, tandis que le *nabirop* a ces mêmes pennes étagées; mais, lorsqu'on fait attention aux erreurs que renferment les planches enlaminées dans

les figures des merles d'Angola et de Juïda, l'on est porté à croire que ces dessins ont eu pour modèle, aussi bien que les descriptions, quelques dépouilles d'oiseaux mutilés et mal conservés.

Quoi qu'il en soit, le nabiroop se trouve dans toute la partie méridionale de l'Afrique, à l'exception des environs du cap de Bonne-Espérance dont il n'approche pas; mais il est de passage dans ces contrées, d'où il part pendant la saison des pluies. Il se nourrit de toutes sortes de baies et de vermisseaux, qu'il cherche dans les lieux humides et dans les fientes des animaux; on le voit souvent se poser sur le dos des bœufs et des grands quadrupèdes sauvages, pour manger les larves qui se logent dans leur peau; perché, il ne cesse de gazouiller, et son cri paroît exprimer les syllabes *pio-ïo*, *pio-ïo*, répétées à plusieurs reprises; sa chair est savoureuse et délicate.

Cette espèce d'oiseaux est nombreuse; on en rencontre des vols considérables et serrés; et comme ils ne sont pas très-farouches, il est aisé d'en tuer plusieurs à la fois du même coup de fusil, en tirant au milieu de la volée. Levaillant et ses chasseurs en ont tué ainsi mille neuf cents vingt-trois en six semaines environ qu'ils séjournèrent sur les bords du Gamtoos. Ils nichent dans des trous d'arbres ou en terre, comme les martinets et les guépiers; leur ponte est de cinq ou six œufs, d'un beau verd bleuâtre. Les colons africains des cantons où se trouve le nabiroop, l'appellent *groenſ spreuw*. c'est à-dire, étourneau verd. (Voyez Hist. naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, chapitre des oiseaux qui se rapprochent des *choucas*, des *étourneaux* et des *martins*, n^o 85.) SONNIN.

LE PLASTRON NOIR
DE CEILAN (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 272.

JE donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient; M. Brisson en a fait un merle, et M. Edwards une pie ou une pie-grièche (3); pour moi j'en fais un plastron noir, en attendant que

(1) C'est M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, tom. II, pag. 299.

(2) Le merle à collier du cap de Bonne-Espérance; *turdus supernè viridi-olivaceus, infernè luteus; collo inferiore nigro; tæniâ per oculos nigrâ, ad collum inferiùs reflexâ; reatricibus lateralibus nigris, apice luteis. merula torquata capitis Bonæ Spei.* Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 46, avec une figure, planche xxx fig. 1.

Turdus viridis, subtus luteus, lineâ oculari utrinque in pectus nigrum ductâ. turdus ceylanus. Lin Syst. nat. edit. 10, gen. 107, sp. 28. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 80. SONNINI.

(3) Histoire des oiseaux rares, planche CCCXXI.

ses mœurs et ses habitudes mieux connues me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens (1). Il est plus petit que le merle, et il a le bec plus fort à proportion : sa longueur totale est d'environ 7 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 11, sa queue de 3 $\frac{1}{2}$, son bec de 12 à 13 lignes, et son pied de 14; ses ailes, dans leur repos, vont au delà du milieu de la queue qui est un peu étagée.

Le plastron noir par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est configu par en haut et par en bas à une couleur plus claire, car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron partent comme deux cordons de même couleur, qui, d'abord s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, et qui, se courbant ensuite pour passer au dessous des yeux, vont se terminer et en

(1) Edwards a eu toute raison de ranger cet oiseau avec les pie-grièches; Levaillant a reconnu que c'étoit en effet sa véritable place. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, article du *baebakiri*, n° 67.)

quelque manière s'implanter à la base du bec. Deux sourcils jaunes, qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par dessus, et se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre, mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des plumes de l'aile : les plus grandes de ces plumes sont terminées de brun : les deux intermédiaires de la queue sont d'un verd olive, comme tout le dessus du corps, et les dix latérales sont noires, terminées de jaune (1).

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches : elle a la gorge grise, la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre, et tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général cette femelle ne diffère pas beaucoup

(1) L'iris des yeux a une teinte de brun rougeâtre ; le bec et les ongles sont noirs, et les pieds bruns.

de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 558, sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal* (1).

M. Brisson a donné le plastron noir dont il s'agit dans cet article, comme venant du cap de Bonne - Espérance, et il en venoit certainement, puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de la Caille; mais, s'il en faut croire M. Edwards, il venoit encore de plus loin, et son véritable climat est l'île de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet, de M. Jean - Gédéon Loten, qui avoit été gouverneur de Ceylan, et qui, à son retour des Indes, fit présent à la société royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels étoit un plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très - juste que j'ai déjà prévenue dans les volumes précédens, et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici; c'est que

(1) Guenau de Montbeillard s'est trompé au sujet de la femelle du plastron noir; du moins Levaillant l'assure positivement. Cette femelle, un peu plus petite que le mâle, lui ressemble du reste en tous points, à l'exception des couleurs dont les nuances sont moins vives. La description de cette prétendue femelle et la figure de la planche n° 558 appartiennent au plastron noir dans son jeune âge. SONNINI.

le cap de Bonne-Espérance, étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très-souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance (1).

(1) Il est certain que le plastron noir est un oiseau des terres du cap de Bonne-Espérance; tous les voyageurs l'y ont vu. Thunberg rapporte qu'il y fréquente les jardins, et charme l'oreille par son agréable ramage. (Voyage au Japon par le cap de Bonne-Espérance, traduct. française, tome I, p. 528.) Levaillant l'a observé dans les mêmes contrées avec sa persévérance ordinaire (Voyez l'Hist. naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 67); et je vais tracer en peu de mots le résultat de ses principales observations.

Le plastron noir est connu au Cap sous le nom de *bacbakiri*; c'est celui que Levaillant lui a conservé. On lui donne aussi dans différens cantons, d'après son cri, les dénominations de *jentje*, *bibi*, *couit-couit*. On l'appelle assez ordinairement *gule canari-byter*, c'est-à-dire, mordeur de canaris, jaune; parce qu'au Cap on nomme *canaris* presque tous les petits oiseaux granivores, et ceux qui leur font la guerre, *mordeurs de*

canaris; les colons le désignent encore par le nom d'*eyland-rogel*, oiseau de l'île; les hottentots par celui d'*orep*, et les namaquois par celui d'*hoep*. C'est un oiseau très-commun, non seulement aux environs de la ville du Cap, mais aussi dans l'intérieur des terres jusques chez les cafres. Les syllabes *bac-ba-ki-ri* dont on a formé un de ses noms, expriment le cri d'appel propre au mâle, et la femelle lui répond sur un ton moins élevé par ces autres syllabes *cou-it, cou-it*. En imitant ces cris, il est aisé de faire approcher très-près de soi ces oiseaux, qui d'ailleurs ne sont point farouches. Leur nourriture ordinaire consiste en insectes et en petits oiseaux jeunes, lorsqu'ils en peuvent attraper; car ce sont, ainsi que je l'ai dit plus haut, de vraies pie-grièches. Le mâle et la femelle se séparent rarement; ils font leurs nids sur des buissons touffus; la ponte est de quatre ou cinq œufs, qu'ils couvent tour à tour; les jeunes suivent long-tems leur père et mère, et ce n'est qu'après la seconde mue qu'ils prennent le beau plumage des adultes.

S O N N I N I.

L'ORANVERT

O U

MERLE A VENTRE ORANGÉ


 DU SÉNÉGAL (1).

Voyez les planches enluminées, n° 558. Cet oiseau a été envoyé au cabinet du roi par M. Adanson.

J'AI appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau verd foncé, enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête et même la gorge; mais il est moins foncé sur la queue que

(1) *Turdus viridis aurantio tinctus subtùs aurantius, rostro pedibusque fascis. turdus chrysogaster.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 120.

Turdus viridis fulvo splendens, subtùs fulvus nitidus, remigibus quibusdam extùs albis. turdus chrysogaster. Latham, Syst. ornith. gen. 52 sp. 81.

par-tout ailleurs : le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant ; outre cela on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques-unes des grandes plumes. Le bec est brun, ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle ; sa longueur est d'environ 8 pouces , son vol de $11\frac{1}{2}$, sa queue de $2\frac{2}{3}$, et son bec de 11 à 12 lignes.

Variété de l'oranvert. L'orambleu (1).

J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir, mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 221, sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance*, et que j'appelle *orambleu*, parce qu'il a tout le dessus du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au

(1) *Turdus ex cœrulescente viridis, subtus aurantius*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 120, var. *b*.

Turdus cœrulescens, pennis margine saturioribus, corpore subtus fulvo. Latham Syst. ornith. gen. 52, sp. 81 var. *b*. SONNINI.

bout de la queue ; ce bleu est de deux teintes , et la plus foncée borde chaque plume , d'où résulte une variété douce , régulière et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs , ainsi que les penes des ailes , mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris blanc ; enfin les penes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

LE MERLE BRUN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1)(2).

C'EST une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle est à peu près de la grosseur du merle ; sa longueur totale est de 10 pouces , et ses ailes s'étendent un peu au delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant , et jette des reflets d'un verd sombre ; le ventre et le croupion sont blancs (3).

(1) Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du Cap , dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet* , et qui est beaucoup plus petit.

(2) *Turdus fuscus viridi tinctus* , *abdomine crissaque albis* . . . *turdus bicolor*. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 107 , sp. 118.

Turdus viridi-fuscus , *abdomine uropygioque albis* . . . *turdus bicolor*. Latham , Syst. ornith. gen. 52 , sp. 84.

Stourne spreo ; *sturnus bicolor*. Daudin , Ornithol. tome II , pag. 511. SENNÉL.

(3) L'iris des yeux est de couleur de noisette ; le bec est jaunâtre à la base de sa mandibule inférieure ,

de même que le dedans de la bouche ; le reste du bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cette espèce , très-commune dans toute la colonie du cap de Bonne-Espérance , se rapproche davantage des choucas , des étourneaux et des martins , que des merles ; c'est le sentiment de l'habile observateur qui l'a examinée dans son pays natal. Les hollandais du Cap l'appellent *wit-gat-spreuw* , étourneau à cul blanc , et Levaillant en a donné l'histoire sous le nom de *spreo*. (Hist. nat. des oiseaux d'Afrique , n° 88.)

On trouve les spreos presque toujours à terre au milieu des troupeaux , pour y chercher les insectes dont ils se nourrissent ; ils mangent aussi des fruits ; à l'époque de la maturité des raisins , ils font de grands ravages dans les vignes , et alors ils deviennent un mets délicat. Leur ramage est à peu près le même que celui de l'étourneau ; ils volent en troupes considérables , et quelquefois de trois à quatre mille ; ils approchent des lieux habités , et souvent ils placent leur nid dans des trous de murailles sous les toits , et jusques dans les granges ; loin des habitations , ils se contentent d'une ouverture de la terre ou d'un arbre creux ; ils s'emparent des nids de pies et quelquefois de ceux d'hirondelles ; leur ponte est de cinq ou six œufs , verdâtres et tachetés de brun.

Dans cette espèce le mâle est un peu plus grand que la femelle ; mais une exception très-singulière à ce qui se passe généralement à l'égard du plumage des oiseaux , c'est que le verd changeant brille avec plus d'éclat sur l'oiseau jeune que sur l'oiseau adulte. (Levaillant à l'endroit cité.)

LE BANIAHBOU

DE BENGALÉ (1) (2).

LE plumage brun par-tout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures et des penes des ailes,

(1) Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Albin, t. III, n° 19; c'est la *grive brune des Indes* d'Edwards, planche CLXXXIV; le *merle de Bengale* de M. Brisson. En allemand, *braungelber mistler*; quelques-uns l'ont nommé *beniahbou*.

(2) Le merle du Bengale; *turdus supernè dilutè fuscus, infernè griseus; remigibus dilutè fuscis, oris exterioribus albis; reatricibus obscurè fuscis. merula bengalensis*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 25, et Supplément, tome VI, pag. 4.

Turdus fuscus, subtùs ferrugineus, lineá albá ad latera capitis, caudá rotundatá. turdus canorus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 8.

Turdus griseus subtùs ferrugineus, lineá albá ponè oculos, caudá rotundatá. turdus canorus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 54.

le bec et les pieds jaunes, la queue étagée, longue d'environ 3 pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur; voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine; mais il paroît y avoir subi l'influence du climat, car les baniahbous de ce pays sont gris par dessus, de couleur de rouille par dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête (1). La dénomination d'oiseaux chanteurs que leur applique M. Linnæus (2), sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable (3).

(1) L'iris des yeux est jaune. La femelle est toute grise, à l'exception des ailes et des trois premières plumes de chaque côté de la queue, lesquelles sont blanches en plus grande partie. (Lin. Syst. nat. *lococitato.*) SONNINI.

(2) *Canorus turdus griseus, subtus ferrugineus lineâ albâ ad latera capitis.* (Syst. nat. edit. 10, p. 169.)

(3) Cet oiseau vit de riz, de vermisseeaux, d'insectes, et même de viande lorsqu'il est élevé en cage.

M. Sonnerat a décrit le baniahbou dans son Voyage

à la nouvelle Guinée (pag. 193, avec une figure, planche LXXIII). On l'appelle *boubil* à Canton ; il se trouve dans les provinces méridionales de la Chine, et c'est, dit M. Sonnerat, le seul oiseau de ce vaste empire qui ait du chant : on lui a donné par cette raison le nom de *rossignol*.

MM. Gmelin et Latham ont séparé mal à propos le *baniabou* du *boubil*, qui ne sont évidemment qu'un même et seul oiseau. L'on doit donc regarder comme inutiles les indications des espèces 106 de Gmelin et 78 de Latham, lesquelles font un double emploi

SONNERAT.

L'OUROVANG

O U

MERLE CENDRÉ

DE MADAGASCAR (1).

Voyez les planches enluminées, n° 557, fig. 2.

LA dénomination de merle cendré donne en général une idée fort juste de la couleur qui

(1) Le merle cendré de Madagascar; *turdus superne cinereus, nonnihil ad olivaceum inclinans; inferne dilute cinereus; vertice nigricante, ad viride vergente, remigibus exterius cinereo-fuscis, interius fuscis; rectricibus cinereo-fuscis. . . merula madagascariensis cinerea*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 2, avec une figure, planche xxv, fig. 2.

Turdus cinereus, vertice in colorem virescentenigrum, reliquo capite, collo, pectore et corpore supra in olivaceum vergente, abdomine crissoque flavicantibus. . . turdus urovang. Lin. Syst. nat. edit. 12, gen. 107, sp. 121.

Turdus cinereo-nigricans; capite, collo, pectore, dorso tectricibusque alarum olivaceis, abdomine flavescente. . . turdus ourovang. Latham, Syst. ornith. gen. 22, sp. 55.

règne dans le plumage de cet oiseau : mais il ne faut pas croire que cette couleur soit par-tout du même ton ; elle est très-foncée et presque noirâtre , avec une légère teinte de verd sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête ; elle est moins foncée , mais sans mélange d'aucune autre teinte , sur les pennes de la queue et des ailes , et sur les grandes couvertures de celles-ci ; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps , les petites convertures des ailes , le cou , la gorge et la poitrine ; enfin elle est plus claire sous le corps , et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle est à peu près de la grosseur de notre mauvis , mais il a la queue un peu plus longue , les ailes un peu plus courtes et les pieds beaucoup plus courts (1). Il a le bec jaune comme nos merles , marqué vers le bout d'une raie brune , et accompagné de quelques barbes autour de sa base , la queue composée de douze pennes égales et les pieds d'un brun clair.

(1) La longueur totale de l'oiseau est de 8 pouces $\frac{1}{2}$; son vol de 12 , sa queue de 3 $\frac{1}{2}$, son bec de 12 lignes , et son pied de 8 ou 9.

L E M E R L E

D E S C O L O M B I E R S (1).

ON l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusques dans les colombiers; mais il a plus de rapports avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis, et la couleur de son plumage est une, mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone; c'est un verd changeant qui présente sans cesse des nuances

(1) *Turdus viridis, colores diversi modo reflectens...*
turdus columbinus. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107,
 sp. 122.

Turdus viridi-nitens; corpore toto versicolore.
turdus columbinus. Latham, Syst. ornith. gen. 52,
 sp. 70. S O N N I N I.

différentes et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevables à M. Sonnerat : on trouve aussi dans sa collection, des individus venant du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc, tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits : est-ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge ?

LE MERLE OLIVE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (1)(2).

LE dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paroît des plumes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve moucheté de brun décidé; le cou et la poitrine sont de la même couleur que

(1) M. Brisson qui a décrit le premier cet oiseau, en a fait sa quarante-troisième grive.

(2) Le merle olive du cap de Bonne-Espérance; *turdus supernè fusco-olivaceus, infernè fulvus; remigibus et rectricibus lateralibus interius fuscis. merula olivacea capitis Bonæ Spei.* Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 45, avec une figure, pl. xxii, fig. 5.

Turdus subfuscus, subtus fulvus. *turdus olivaceus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 5.

Turdus fusco-olivaceus subtus fulvus, remigibus rectricibusque lateralibus intus fuscis... *turdus olivaceus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 88.

SONNINI.

la gorge, mais sans mouchetures ; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve ; enfin le bec est brun, ainsi que les pieds et le côté intérieur des pennes des ailes et des pennes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis ; il a près de 13 pouces de vol, et $8\frac{1}{4}$ de longueur totale ; le bec a 10 lignes, le pied 14 ; la queue, qui est composée de douze pennes égales, a 5 pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur (1).

(1) Cet oiseau est le même que celui dont Levaillant a écrit l'histoire naturelle dans celle des oiseaux d'Afrique, n° 98, et c'est la seule espèce de grive qu'il ait rencontrée au midi de l'Afrique ; cette espèce paroît en effet avoir beaucoup plus de rapport aux grives qu'aux merles, et Levaillant pense que l'on peut la regarder comme le représentant de notre grive proprement dite, dont elle a la taille, la forme, le sifflement et les habitudes.

Les merles olives sont très-communs aux environs de la ville du Cap, et particulièrement dans les cantons plantés de vignes, dont ils mangent le raisins avec avidité au moment de leur maturité. Quoique l'on en voie quelques couples pendant toute l'année, ils sont en général dans la même contrée des oiseaux de passage ; ils y arrivent en mars et en repartent en octobre, toujours en si grand nombre qu'ils couvrent

presque tous les arbres des bois. Leur ponte a lieu au mois de novembre ; elle consiste en trois , quatre et quelquefois cinq œufs presque ronds , parsemés de taches de brun rougeâtre sur un fond blanc verdâtre ; la femelle les dépose dans un nid assez évasé , formé de petites branches entrelacées et dont l'intérieur est simplement garni de filamens de racines , déliés et très-adroitement contournés. Outre les raisins et d'autres fruits succulens , ces oiseaux dévorent aussi les chenilles et les vers qu'ils recherchent dans les lieux humides , et cette habitude est l'indication certaine du voisinage des eaux pour le voyageur altéré , qui est assuré de pouvoir étancher sa soif près de l'endroit où il rencontre le merle olive.

La femelle est un peu plus petite que le mâle , et ses couleurs sont moins décidées. Dans le jeune âge le mâle et la femelle ont une forte teinte de brun roussâtre sur le corps et les ailes , la gorge blanche des grivelures brunes noirâtres sur la gorge la poitrine et les flancs , le dessus du bec brun , et le dessous d'un jaune pâle , aussi bien que les pieds.

Les colons hollandais et hottentots ont donné à cette espèce le nom de *druyve-vreeter* mangeurs de raisins , dénomination qui peut être appliquée à plusieurs autres oiseaux également avides de ces fruits. (Levaillant à l'endroit cité.) SONNERI.

LE MERLE A GORGE NOIRE

DE SAINT-DOMINGUE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 559.

L'ESPÈCE de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau, s'étend d'une part jusques sous l'œil et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusques sur la poitrine;

(1) *Turdus ex griseo fuscus, subtus ex virescente flavus, nigro maculatus, rostro pedibus, fronte, facie, mento et gutture nigris, hoc rufo marginato. turdus ater.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 110.

Turdus griseo-fuscus, subtus flavo-virescens maculis sparsis nigris, facie. gulâ juguloque nigris rufo marginatis. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 86.

Cet oiseau, qui est aussi commun à la Louisiane, est plutôt un troupiale qu'un merle, et je pense, avec Mauduyt, que c'est une méprise de l'avoir mis au nombre des oiseaux étrangers ayant rapport aux merles. (Voyez l'Encyclopédie méthodique, partie ornithologique, article du *merle à gorge noire de Saint-Domingue.*) SONNINI.

de plus elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un gris brun, varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les penes, d'un brun noirâtre, bordé de gris clair, et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre, appartenante à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps, mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clair-semées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les penes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre : le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau, qui n'avoit pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis ; sa longueur totale est d'environ 7 pouces $\frac{1}{2}$, le bec d'un pouce, la queue de 3, et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

LE MERLE

DE CANADA (1) (2)

CELUI de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle de Canada est moins gros, mais ses ailes sont proportionnées de même, relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur, et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire

(1) C'est la dix-septième grive de M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce étrangère, tom. II pag. 245.

(2) Le merle du Canada; *turdus nigricans*, *apicibus penncacum rufescentibus*; *remigibus rectricibusque penitus nigricantibus*. *merula canadensis*. Brisson. Ornith. clas. 5, ord. 5; gen. 22, sp. 17; avec une figure, pl. xxiv, fig. 3. SONNINI

par-tout , excepté sur les pennes de la queue et des ailes , qui sont d'un brun noirâtre et uniforme : les couvertures des ailes ont des reflets d'un verd foncé , mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux , ce qui , les détachant les unes des autres , produit une variété régulière , et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

 L E M E R L E O L I V E

D E S I N D E S (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 564, fig. 1.

TOUTE la partie supérieure de cet oiseau, compris les plumes de la queue et ce qui paroît des plumes de l'aile, est d'un verd d'olive foncé; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des plumes de l'aile sont brunes,

(1) C'est M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, tom. II, pag. 28.

(2) Le merle olive des Indes; *turdus viridi-olivaceus* *supernè saturatius, infernè dilutius; remigibus interius fuscis, oris flavicantibus.* *merula olivacea indica.* Brisson Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 45 avec une figure, pl. xxxi, fig. 2.

Turdus olivaceus, rostro pedibusque nigricantibus, remigibus inferiori latere fuscis. *turdus indicus* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 34.

Turdus viridi-olivaceus, remigibus intus fuscis, oris flavicantibus. *turdus indicus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 29. SONNINI.

bordées en partie de jaunâtre ; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau est moins gros que le mauvis ; sa longueur totale est de 8 pouces , son vol de $12\frac{1}{2}$, sa queue de $5\frac{1}{2}$, son bec de 15 lignes , son pied de 9 , et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

LE MERLE CENDRÉ
DES INDES (1) (2).

LA couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les plumes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors, mais

(1) C'est M. Brisson qui a le premier décrit cette espèce, tom. II, pag. 286.

(2) Le merle cendré des Indes; *turdus cinereus*, *supernè saturatiùs*, *infernè dilutiùs*; *remigibus nigris*, *oris exterioribus cinereo-albis*, *interioribus albis*; *rectricibus quatuor utrinque extimis penitùs nigris*. . . *merula indica cinerea*. Brisson, Ornitholog. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 39, avec une figure, planche xxv, fig. 5.

Turdus cinereus, *rectricibus duabus intermediis cinereis*, *proximis utrinque nigris margine et apice cinereis*, *reliquis nigris*. . . *turdus cinereus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107 sp. 56.

Turdus cinereo-nigricans subtùs dilutiore *rectricibus alarum majoribus remigibus rectricibusque lateralibus nigris*. . . *turdus cinerascens*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 90. SONNINI.

les plumes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur : des douze plumes de la queue les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps ; les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir ; les huit autres sont entièrement noires comme le bec, les pieds et les ongles ; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis ; il a 7 pouces $\frac{3}{4}$ de longueur totale, 12 $\frac{2}{3}$ de vol, la queue de 5 pouces, le bec de 11 lignes, et le pied de 10.

 L E M E R L E B R U N

DU S E N E G A L (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 565, fig. 2.

RIEN de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire ; du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure, du blanc sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes et de la queue,

(1) C'est M. Brisson qui a le premier décrit cet oiseau étranger, tom. II, pag. 261.

(2) Le merle du Sénégal; *turdus griseo-fuscus*; ventre sordide albo; remigibus rectricibusque fuscis... *merula senegalensis*. Brisson, Ornith. elas. 5, ord. 5, gen. 52, sp. 26, avec une figure, planche xxii, fig. 2.

Turdus ex griseo fuscus, abdomine ex albido, rostro, remigibus, caudâ pedibusque fuscis... turdus senegalensis. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 78.

Turdus griseo-fuscus, ventre sordide albo, remigibus rectricibusque fuscis... turdus senegalensis. Latham, Syst. ornith. gen. 52, p. 95. SONNINI.

comme sur le bec et les pieds, voilà son signalement fait en trois coups de crayons. Il n'égale pas le mauvis en grosseur, mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de 8 pouces, son vol de $11 \frac{1}{2}$, sa queue de $3 \frac{1}{2}$, son bec de 9 lignes, et son pied de 11; ajoutez à cela que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales (1).

(1) Levaillant a trouvé, dans les forêts du pays d'Anteniquoi, au midi de l'Afrique, une espèce de merle qui a beaucoup de rapports avec celui de cet article; les couleurs du plumage sont les mêmes; mais le merle brun du Sénégal est plus grand et sa queue paroît plus longue. Cependant, comme ces différences peuvent n'avoir d'existence que dans quelque erreur de description ou de dessin, ou même de préparation, je pense que l'on ne court guère le risque de se tromper en réunissant dans le même article le merle brun du Sénégal et un autre merle du même continent, que Levaillant a nommé le *jabotteur*. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 112.)

Ce nom de *jabotteur* indique que l'oiseau auquel Levaillant l'a imposé a beaucoup de babil. En effet, il ne cesse de jaser aux pieds des buissons où il se tient ordinairement; mais il n'y reste pas seul; on trouve toujours cinq ou six de ces oiseaux rassemblés dans les

broussailles épaisses, caquetant chacun sur un ton différent, en sorte qu'ils ont l'air de se quereller entre eux, et que ce ramage discordant forme un bruit de sons confus et désagréables. Ils vivent d'insectes qu'ils cherchent à terre sous les feuilles mortes qu'ils retournent avec leur bec et leurs pieds. Ce genre de nourriture leur a fait contracter l'habitude de rester sur les buissons près de terre, d'où ils peuvent plus facilement épier leur proie; ils y établissent aussi leur nid revêtu de mousse et garni en dedans de petits filamens de racines; la femelle y pond quatre ou cinq œufs d'un brun clair.

Cette femelle ne diffère du mâle que par sa taille plus petite et une teinte brune moins foncée. (Voyez **Levaillant**, à l'endroit cité.)

LE TANAOMBÉ

O U

MERLE DE MADAGASCAR (1).

Voyez les planches enluminées, n° 557, fig. 1.

JE conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il seroit à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers ; ce seroit

(1) Le merle de Madagascar ; *turdus supernè fuscus* ; *pectore rufo-rufescente* ; *ventre albo* ; *remigibus interius nigris* , *majoribus exterius albis* , *minoribus exterius violaceis* ; *maculâ in alis rufo-aureâ* , *rectricibus lateralibus interius nigris* , *exterius viridi-aureis* , *extimâ exterius albâ*. *merulo madagascariensis*. Brisson , Ornith. class. 5 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 55 , avec une figure , pl. xxv fig. 1.

Turdus fuscus , *abdomine crissoque albis* , *caudâ subfurcatâ* , *rectricibus duabus intermediis totis* , *reliquis margine exteriori viridi-aureis* *extimis utrinque margine exteriori albis*. *turdus madagascariensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15 , gen. 107 , sp. 77.

Turdus fuscus , *subtus albus* , *pectore lateribusque*

le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce , et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé est un peu moins gros que le mauvis ; son plumage en général est très-rembruni sur la tête, le cou et tout le dessus du corps ; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de verd : la queue est verd doré , bordée de blanc ainsi que les ailes , qui ont outre cela du violet changeant en verd à l'extrémité des grandes plumes , une couleur d'acier poli sur les plumes moyennes et les grandes couvertures , et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes plumes moyennes : la poitrine est d'un brun roux , le reste du dessous du corps blanc ; le bec et les pieds sont noirs, et le tarse est fort court : la queue est un peu fourchue , les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur , néanmoins ce merle a le vol plus étendu

rufescentibus , maculâ alarum rufo-aureâ , rectricibus duabus intermediis lateraliumque marginibus viridi-auratis , extimis margine exteriori albis. Latham , Syst. ornith. gen. 52 , sp. 94.

à

à proportion que le mauvis (1). Il est à remarquer que, dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

(1) Voici ses dimensions précises d'après M. Brisson : longueur totale, 7 pouces $\frac{1}{3}$; vol, 12 $\frac{1}{3}$; queue, 2 $\frac{2}{3}$; bec, 11 lignes ; pied, 9.

LE MERLE DE MINDANAO (1).

Voyez les planches enluminées, n^o 627, fig. 1.

LA couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé, est répandue, dans le merle de cet article, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue: les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de 7 pouces, et ses ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

(1) *Turdus chalybeus, subtus albus, fasciâ alarum longitudinali albâ, caudâ subcuneatâ. turdus mindanensis.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 76.

Turdus cœruleo-chalybeus, corpore subtus strigâque longitudinali alarum albis. turdus mindanensis. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 95.

SONNERAT.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes et de la queue d'un verd foncé et changeant , et plusieurs taches de violet changeant sur le corps , mais principalement sur la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

LE MERLE VERD

DE L'ILE DE FRANCE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 648, fig. 2.

LE plumage de cet oiseau est de la plus grande uniformité ; c'est par-tout à l'extérieur un verd bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au dessous du mauvis pour la grosseur ; sa longueur totale est d'environ 7 pouces, son vol de $10 \frac{1}{2}$, son bec de 10 lignes, et ses ailes dans leur repos vont au tiers de sa queue qui n'a que 2 pouces $\frac{1}{2}$. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

(1) *Turdus ex virescente profundè cœruleus, capitis collique pennis angustis longioribus, rostro cinereo pedibus plumbeis. turdus mauritianus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 75.

Turdus toto corpore virescente - cœruleo, pennis capitis collique longioribus angustis... *turdus mauritianus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 75

SONNINI.

LE CASQUE NOIR

O U

MERLE A TÊTE NOIRE

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 592.

QUOIQU'AU premier coup d'œil le casque noir ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le brunet, et sur-tout au

(1) M. Brisson a le premier fait connoître cette espèce, tom. VI, supplément, pag. 47.

(2) Le merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance; *turdus supernè saturatè fuscus, infernè rufescens, lateralibus lineolis transversis fuscis striatis; capite et collo superiore splendidè nigris; uropygio rufo; maculâ in alis candidâ; reatricibus nigricantibus, lateralibus apice albis. merula atricapilla capitis Bonæ Spei.* Brisson, Ornith. append. gen. 22, sp. 66.

Turdus fuscus, capite atro, abdomine uropygiogque rufis, maculâ alari albâ.. turdus atricapillus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 18. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 96.

SONNINI.

merle à cul jaune du Sénégal, que je regarde comme une variété de cette même espèce; cependant, si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis; sa longueur totale est de 9 pouces, son vol de $9\frac{1}{2}$, sa queue de $3\frac{2}{3}$, son bec de 15 lignes, et son pied de 14; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet; il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze pennes étagées; chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps, mais il diffère par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes et qui appartient aux

grandes penne, par la couleur noirâtre des penne de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la penne est plus extérieure (1).

(1) Levaillant (Hist. nat. des oiseaux d'Afrique , n° 112) assure qu'il n'a jamais rencontré , dans les terres du cap de Bonne-Espérance , cette espèce de merle ; d'où l'on peut inférer , avec beaucoup de probabilité , qu'elle a été envoyée à Paris de quelque autre contrée. SONNINI.

LE BRUNET

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (1)(2).

LA couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé; elle règne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle

(1) C'est la vingt-quatrième grive de M. Brisson, à qui l'on est redevable de la première description qui ait été faite de ce merle étranger; il le nomme *merle brun du Cap*, tome II, pag. 259; mais j'ai changé ce nom en celui de *brunet*, pour le distinguer d'un autre merle brun du Cap, dont j'ai parlé ci-dessus.

(2) Le merle brun du cap de Bonne-Espérance; *turdus saturatè fuscis; ventre fusco-flavicante; tectricibus caudæ inferioribus luteis. merula fusca capitis Bonæ Spei*. Brisson, Ornithol. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 24, avec une figure, pl. xxvii, fig. 3.

Turdus fuscus, abdomine flavescente, crisso luteo...
turdus capensis. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 17 — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 97.

disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue , pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet qu'elle tranche avec la couleur des penes de la queue , lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par dessous que par dessus. Le bec et les pieds sont tout à fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette ; il a 10 pouces $\frac{1}{2}$ de vol ; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue qui a près de 3 pouces de long, et qui est composée de douze penes égales (1).

(1) On trouve la description du brunet dans l'His-toire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 105 ; et comme cette description est le résultat et l'examen d'un grand nombre d'oiseaux de cette espèce , elle mérite toute confiance. Levaillant a donc observé , 1° que le brunet n'a pas le dessous de la queue d'un brun plus foncé que le dessus , ni le ventre jaunâtre , ainsi que Guenau de Montbeillard l'a dit ; 2° que les ailes , dans l'état de repos , ne s'étendent guère au delà de l'origine de la queue dont les penes sont coupées carrément ; 3° que l'iris de l'œil est d'un brun noi-sette ; 4° que la femelle est un peu plus petite que le mâle , et que les teintes de son plumage sont plus foibles ; 5° qu'enfin les jeunes sont variés de blanc , avec le dessous de la queue jaune.

Le brunet est très-commun dans les environs du

Variété du brunet du Cap (1).

L'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n^o 517, sous le nom de *merle à cul jaune du Sénégal* (2), a beaucoup de rapports avec le brunet; seulement il est un peu plus gros, et il a la tête, la gorge noires, dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs et à peu près les mêmes proportions, ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe; mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que, parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *merles du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paroît

cap de Bonne-Espérance; on l'y appelle *gul-gat*, ce qui veut dire *cul jaune*; c'est un oiseau fort babillard, qui se nourrit d'insectes et de différentes espèces de baies. (Voyez Levaillant, à l'endroit cité.)

(1) *Turdus capite gulâque nigris.. turdus capensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 17, var. *b.* — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 97, var. *b.*

S O N N E R A T.

(2) *Nota*, que le dessus du corps est moins jaunâtre, et plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la planche CCCXVII.

plus vraisemblable que l'oiseau du n° 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire (1).

(1) Si l'oiseau de la planche enluminée, n° 317, est une variété du brunet du cap de Bonne-Espérance, c'est une variété ou plutôt une race constante, qui ne se mêle point avec l'autre, et ne se trouve pas dans les mêmes contrées. L'un, le brunet, fréquente les environs du cap de Bonne-Espérance, au lieu que le second, auquel Levaillant a donné le nom distinctif de *brunoir*, ne se rencontre dans la partie australe de l'Afrique que vers le tropique du capricorne, et habite vraisemblablement la zone torride de ce continent.

Les brunoirs sont très-nombreux sur les bords de la grande rivière et dans tout le pays des namaquois; ce sont des oiseaux remuans et babillards; on les voit se réunir le soir en troupes dans le même buisson, d'où ils se jettent en pirouettant sur les insectes volans; ils cherchent les broussailles les plus touffues pour y faire leur nid, et leur ponte est de cinq œufs.

Dans son jeune âge, le brunoir ressemble beaucoup au brunet, mais adulte, il en diffère, ainsi qu'on l'a vu par la courte description qu'en donne Guenan de Montbeillard, et à laquelle il faut ajouter qu'une paupière orangée, d'une demi-ligne d'épaisseur, entoure les yeux, dont l'iris est d'un brun foncé. La femelle, dans cette race ou variété, est plus petite et moins colorée que le mâle. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 106.)

 LE MERLE BRUN

 DE LA JAMAÏQUE (1) (2).

LE brun foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue de cet oiseau ; un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, un blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps : ce qu'il y a de plus remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec et

(1) M. Sloane, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, le nomme *thresh* en anglais. (Voyez *Jamaïca*, pag. 505, planche cclvi, n° 55.)

(2) Le merle de la Jamaïque; *turdus fuscus*, *supernè obscuriùs*, *infernè dilutiùs*; *ventre albido*; *maculá sub gutture albá*; *remigibus, reatricibusque obscurè fuscis*. *merula jamaïcensis*. Brisson. Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 34.

Turdus ex nigricante fuscus, gulá et abdomine albidis, rostro pedibusque aurantiis. *turdus aurantius*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 112.

Turdus fusco niger, gulá abdomineque albis. ... *turdus leucogenus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52 sp. 51.

ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ 6 pouces 4 lignes, son vol de 9 pouces quelques lignes, sa queue de 2 pouces 8 ou 9 lignes, son pied de 2 pouces $\frac{1}{4}$, son bec de 11 lignes, le tout, réduction faite, de la mesure anglaise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne, et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé (1).

(1) Les auteurs modernes donnent pour variétés de cette espèce du merle brun de la Jamaïque, 1° un merle de la nouvelle Calédonie, dont la gorge est brune comme le corps. (*Merula gulá fuscá*. Gmelin, Lin. Syst. nat. sp. 112, var. *b.* — *Varietas gulá corpore concolore*. Latham, sp. 51, var. *b.*)

2°. Un merle noir de Surinam, dont le bec et les pieds sont de couleur fauve. (*Merula nigra*. Gmelin, *ibid.* var. *g.* — *Turdus corpore toto nigro, rostro pedibusque fulvis*. Latham, *ibid.* var. *g.*)

3° Gmelin fait encore une variété de celui que Brisson a décrit sous le nom de merle d'Amérique. (*Turdus supernè splendidè niger, ad violaceum inclinans infernè niger; remigibus majoribus apice rufescentibus; rostro pedibusque luteis.* (mas.) *Turdus in toto corpore griseus; rostro pedibusque luteis.* (foem.)...

merula americana. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 51. — *Merula americana*. Gmelin, Lin. Syst. nat. sp. 112, var. *d*. — *Turdus corpore violaceo-nitente, subtus obscuro, remigibus apice rufis, rostro pedibusque luteis*. . . . *turdus americanus*. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 52.) Ce dernier oiseau a tout le dessus du corps d'un noir brillant, tirant sur le violet, et tout le dessous d'un noir mat, ainsi que les plumes de la queue et celles des ailes, qui ont un peu de roussâtre à leur extrémité; la prunelle des yeux d'un brun noir, et l'iris, aussi bien que le bec et les pieds, jaunes. Ce sont là, à ce qu'il me semble, des différences assez marquées, pour ne pas réunir ce merle de l'Amérique méridionale avec celui à plumage brun de la Jamaïque; et je pense, comme Brisson et Latham, qu'il doit être regardé comme une espèce distincte.

SONNINI.

LE MERLE A CRAVATE DE CAYENNE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 560, fig. 2.

LLA cravate de ce merle est fort ample et d'un beau noir bordé de blanc ; elle s'étend depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir ; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate, mais les petites sont terminées de blanc, ce qui

(1) Cet article doit être rapporté à la section des fourmilliers, article du *pal ikour*. Lorsque Guenau de Montbeillard écrivoit ce chapitre des merles, le genre des fourmilliers n'étoit pas encore connu, et le prétendu merle à cravate de Cayenne est un oiseau de ce nouveau genre. SONNINI.

produit des mouchetures de cette couleur, et les deux rangs des grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est canelle, mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires : sa longueur totale est d'environ 7 pouces, sa queue de $2\frac{1}{2}$, son bec de 11 lignes, et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

LE MERLE HUPPÉ

DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 563, fig. 1.

LA huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente, mais ce sont des plumes

(1) C'est la vingt-troisième grive de M. Brisson qui l'a décrite le premier. Cet oiseau a environ 8 pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, $6\frac{1}{2}$ jusqu'au bout des ongles; la queue a 5 pouces $\frac{1}{2}$, le bec 12 lignes, le pied autant, le doigt du milieu 9 lignes. (Voyez l'Ornithologie, tom. II, pag. 257.)

(2) Le merle huppé du cap de Bonne-Espérance; *turdus cristatus*, *supernè fuscus*, *marginibus pennarum griseis*; *capite et cristâ nigro violaceis*; *teetricibus caudâ inferioribus rubris*; *rectricibus in exortu fuscis*, *dein nigricante violaceis*, *albo terminatis*. *merula cristata capitis Bonæ Spei*. Brisson, Ornith. clas. 5 ord. 5, gen. 22, sp. 25, avec une figure, planche xx, fig. 2.

Turdus nigricans subcristatus, *uropygio ventreque albis*, *crisso rubro*. *merula cafer*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 16. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 99.

SONNINI.

longues et étroites qui, dans les momens de parfaite tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est un beau noir avec des reflets violets; le devant du cou et la poitrine ont les mêmes reflets sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessus du corps et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au dessus du ventre; mais dans tous ces endroits elle est égayée par une couleur blanchâtre qui borde et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs: les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant.

Ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a 11 à 12 pouces de vol; ses ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue;

leurs pennes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes (1).

(1) Le rouge vif qui teint les couvertures du dessous de la queue de cet oiseau, a déterminé Levaillant à changer la dénomination de merle huppé, qui convient à plusieurs autres merles dont la tête est également ornée d'une huppe, en celle plus caractéristique de *cul rouge*; mais, comme cette désignation a été aussi appliquée à des troupiales, elle ne me paroît pas avoir plus de précision que l'autre. Quoi qu'il en soit, Levaillant n'a rencontré l'espèce de merle de cet article que chez les grands namaquois, où il est assez rare et n'arrive que dans la saison des grandes chaleurs; en sorte que c'est un oiseau des régions brûlantes de l'intérieur de l'Afrique plutôt que du voisinage du cap de Bonne-Espérance. (Voyez l'Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 107.)

SONNINI:

LE MERLE D'AMBOINE (1) (2).

JE laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols

(1) C'est le petit oiseau d'Amboine au chant mélodieux, *avicula amboinensis canora*, de Seba, tom. I, pag. 99.

(2) Le merle d'Amboine; *turdus supernè fusco-rubescens*, *infernè dilutè flavus*; *remigibus fusco-rubescens*, *minoribus primâ medietate dilutè flavis*; *rectricibus supernè fusco-rubescens*, *infernè aureis*... *merula amboinensis*. Brisson, Ornithol. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 16.

Turdus spadiceus - *subtùs flavus*, *remigibus secundariis a basi ad medium flavescens*, *caudâ cuneiformi subtùs fulvá*.. *turdus amboinensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 68.

Turdus fusco rubescens, *corpore subtùs remigibusque minoribus primâ medietate flavescens* - *rectricibus subtùs aureis*. *turdus amboinensis*. Lath. Syst. ornith. gen. 52, sp. 101.

à cause de la beauté de son chant ; non seulement il chante ses amours au printems , mais il relève alors sa longue et belle queue , et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre , compris la queue et les ailes , excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune ; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur , mais le dessous des plumes de la queue est doré. Ces plumes sont au nombre de douze et régulièrement étagées.

LE MERLE

DE L'ILE DE BOURBON (1) (2).

LA grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée; il a 7 pouces $\frac{3}{4}$ de

(1) C'est la quarante-deuxième grive de M. Brisson, qui le premier a donné la description de cet oiseau, envoyé par M. de la Nux.

(2) Le merle de l'île de Bourbon; *turdus supernè cinereus ad olivaceum inclinans, infernè olivaceus ad flavum vergens; vertice nigro; medio ventre candidante; reatricibus fuscis, tæniâ duplici transversâ, fuscâ, alterâ dilutiore, alterâ saturatiore, in apice donatis. merula borbonica*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 42, avec une figure, planche xxiv, fig. 5.

Turdus ex cinereo olivaceus, vertice nigro, abdomine crissoque ex olivaceo flavis, caudâ fuscâ, fasciis duabus obsoletis versùs apicem. turdus borbonicus. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 69.

Turdus cinereo-olivaceus subtùs flavicans vertice nigro, reatricibus fuscis, fasciis duabus saturati-ribus. turdus borbonicus. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 102. SONNINI.

longueur totale, et $11 \frac{1}{3}$ de vol; son bec a 10 à 11 lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui a 5 pouces $\frac{1}{2}$, et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier et la poitrine sont d'un cendré olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, avec quelque mélange de roux, les pennes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par dessous, et le roux en dehors; il faut cependant excepter les trois pennes du milieu, qui sont entièrement brunes: celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différens, et fort peu apparentes, étant sur un fond brun: le bec et les pieds sont jaunâtres (1).

(1) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, tom. II, pag. 295.

LE MERLE DOMINICAIN
DES PHILIPPINES (1).

Voyez les planches enluminées, n° 627, fig. 2.

LA longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent, dans leur repos, presque jusqu'au bout de la queue. Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli, ou plutôt de violet changeant (2) : ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue,

(1) *Turdus supra fuscus hinc inde violaceo aut chalybeo tinctus, subtus ex fuscescente albus, caudæ basi chalybeâ, apicem versus virescente.* *turdus dominicanus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107 sp. 125.

Turdus fuscus violaceo-chalybeo variegatus, capite corporeque subtus fuscescente albis. *turdus dominicanus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 72.

SONNINI.

(2) Ces taches violettes, irrégulièrement semées sur

et un œil verdâtre à son extrémité ; il s'éclaircit du côté du cou et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau n'a guère que 6 pouces de longueur ; c'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

le dessus du corps, ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune, que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, et avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

LE MERLE VERD

DE LA CAROLINE (1) (2).

CATESBY, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est

(1) C'est le cul blanc à poitrine jaune de Catesby. En anglais, *yellow-brested chat*. En latin, *œnante americana*, etc. (Hist. nat. de la Caroline, tom. I, pag. 50. M. Linnæus le nomme *turdus virens*, etc. (Syst. nat. edit. 10, pag. 171.) M. Brisson en a fait sa cinquante-cinquième grive, tom. II, pag. 515.

(2) Le merle verd de la Caroline; *turdus supernè obscurè viridis*, *infernè luteus*; *tæniâ suprâ oculos candidâ*; *imo ventre sordidè albo*; *rectricibus fuscis*. . . . *merula viridis carolinensis*. Brisson, Ornith. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 55.

Muscicapa viridis, *subtus flava*, *abdomine crissoque ex albidis superciliis maculâque suboculari albis*, *caudâ fuscâ*. . . *muscicapa viridis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 113, sp. 35.

Muscicapa obscurè viridis subtus lutea, *superciliis*, *maculâque sub oculis candidis*, *imo ventre sordidè albo*, *rectricibus fuscis*. . . *muscicapa viridis*. Latham, Syst. ornithol. gen. 40, sp. 58.

SONNINI.

guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières, à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière (comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte), et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un verd obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessous du corps jaune, excepté le bas-ventre qui est blanchâtre, le bec et les pieds noirs; les pennes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ 7 pouces $\frac{1}{4}$, sa queue de 3, son pied de 12 lignes, son bec de 10.

 LE TERAT-BOULAN

O U

LE MERLE DES INDES (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 273, fig. 2.

CE qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume; les six pennes du milieu sont d'égale

(1) C'est M. Brisson qui le premier a fait connoître cette espèce, tom. II, pag. 248.

(2) Le merle des Indes; *turdus supernè niger, infernè albus; uropygio cinereo; tæniâ per oculos nigrâ; remigibus nigricantibus, interius in exortu albis, oris exterioribus minorum albis; reatricibus nigris, tribus utrinque extimis apice albis.* *merula indica.* Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 19, avec une figure, planche xxxi, fig. 5.

Turdus niger, subtus albus uropygio cinereo, fasciâ oculari nigrâ reatricibus tribus utrinque extimis

longueur, et ce sont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle a le dessus du corps, du cou, de la tête et de la queue noir, le croupion cendré et les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessous du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au dessus des yeux; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par dessous l'œil, et reparoît au delà: les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur; les pennes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a 10 pouces $\frac{1}{2}$ de vol, et ses ailes,

utroque latere albis. *turdus orientalis.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 71.

Turdus niger, subtilis albus, uropygio cinereo, fasciâ per oculos nigra, reatricibus nigris, tribus extimis apice albis... *turdus orientalis.* Latham Syst. ornith. gen. 52, sp. 104. NON SENS.

étant dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, et jusqu'au bout des ongles de 5 $\frac{1}{2}$; la queue en a 2 $\frac{1}{2}$, le bec 8 lignes $\frac{1}{2}$, le pied 9, et le doigt du milieu 7.

LE SAUI JALA

O U

LE MERLE DORÉ

DE MADAGASCAR (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 539 , fig. 2.

CETTE espèce, qui appartient à l'ancien continent , ne s'écarte pas absolument de

(1) C'est la dix-huitième grive de M. Brisson , qui a le premier décrit cet oiseau , et nous a appris son nom madagascarien , tom. II, pag. 247.

(2) Le merle doré de Madagascar ; *turdus supernè niger , marginibus pennarum citrinis ; gutture , remigibus , reatricibusque penitus nigris. merula madagascariensis aurea.* Brisson , Ornith. clas. 3 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 18 , avec une figure , pl. xxiv , fig. 2.

Turdus totus niger , pennis margine flavis , genis , gulâque holosericis. . . turdus nigerrimus. Lin. Syst. nat. edit. 13 , gen. 107 , sp. 72.

Turdus splendè niger , marginibus pennarum citrinis , gutture , remigibus reatricibusque nigris. . . turdus saui-jala. Lath. Syst. ornith. gen. 32 , sp. 105.

SONNINI,

l'uniforme de nos merles ; elle a le bec, les pieds et les ongles noirâtres , une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge et ne s'étend qu'un peu au delà des yeux ; les plumes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps toujours noires , mais bordées de citron , comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur de l'alouette ; il a 9 pouces $\frac{1}{2}$ de vol et la queue plus courte que nos merles , relativement à la longueur totale de l'oiseau qui est de 5 pouces $\frac{3}{4}$, et relativement à la longueur de ses ailes qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos. Le bec a 10 lignes , la queue 16 , le pied 11 , et le doigt du milieu 10.

LE MERLE

DE SURINAM. (1) (2).

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire ; il est presque par-tout d'un noir brillant, mais ce noir est égayé par d'autres couleurs ; sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre ; sur la poitrine, par

(1) C'est la soixante-cinquième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tom. VI, Suppl. pag. 46.

(2) Le merle de Surinam ; *turdus splendide niger* ; *vertice, maculâ utrinque in pectore, et uropygio fulvo-lutescentibus ; maculâ in alis supremis candidâ ; remigibus nigricantibus, interiùs in exortu fulvo-lutescentibus ; rectricibus nigris.* *merula surinamensis.* Brisson, Ornith. clas. 5 ord. 5, Append. gen. 22, sp. 25, avec une figure, planche III, fig. 1.

Turdus ater nitens, vertice, uropygio, maculâque laterali pectoris luteis. *turdus surinamus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 27. — Latham, Syst. ornith. gen. 22, sp. 107. SONNINI.

deux marques de cette même couleur , mais d'une teinte plus claire ; sur le croupion , par une tache de cette même teinte ; sur les ailes , par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation ; et enfin sous les ailes , par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures ; en sorte qu'en volant , cet oiseau montre autant de blanc que de noir ; ajoutez à cela que les pieds sont bruns , que le bec n'est que noirâtre , ainsi que les plumes de l'aile , et que toutes ces plumes , excepté les deux premières et la dernière , sont d'un fauve jaunâtre à leur origine , mais du côté intérieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette ; sa longueur totale est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 9 $\frac{1}{2}$, sa queue de 5 à peu près , son bec de 8 lignes , et son pied de 7 à 8 ; enfin ses ailes dans leur repos vont au delà du milieu de la queue.

LE PALMISTE (1) (2).

Voyez les planches enlumin. n° 539, fig. 1; et pl. XCVI de ce volume.

L'HABITU DE qu'a cet oiseau de se tenir et de nicher sur les palmiers, où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de palmiste. Sa grosseur égale celle de l'alouette ; sa longueur est de 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 10 $\frac{1}{3}$, sa queue de 2 $\frac{1}{2}$, et son bec de 10 lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui de chaque côté

(1) C'est la quarante-huitième grive de M. Brisson, qui a le premier décrit cette espèce, tom. II, p. 505.

(2) Le palmiste à tête noire ; *turdus supernè viridiv-olivaceus*, *infernè cinereo-albus* ; *capite nigro*, *maculis tribus utrinque albis insignito* ; *remigibus interitis et subtis fuscis*. . . . *merula palmarum atricapilla*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 48, avec une figure, planche XXIX, fig. 2. — Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 19, var. *b*. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 108, var. *a*. SONNINI.

a trois marques blanches , l'une près du front , une autre au dessus de l'œil , et la troisième au dessous : le cou est cendré par derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire ; il est blanc par devant , ainsi que la gorge ; la poitrine est cendrée et le reste du dessous du corps gris blanc . Le dessus du corps , compris les petites couvertures des ailes et les douze pennes de la queue , est d'un beau verd olive ; ce qui paroît des pennes des ailes est à peu près de la même couleur , et le reste est brun ; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue ; le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste (1) , ne diffère absolument

(1) Le palmiste ; *turdus supernè viridi-olivaceus* , *infernè cinereus* , *sincipite* , *genisque nigris* ; *vertice cinereo* ; *maculis tribus utrinque in capite albis* ; *remigibus interiùs et subtùs fuscis*. — *merula palmarum*. Brisson , Ornith. clas. 5 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 47 , avec une figure , pl. XXIX , fig. 1.

Turdus viridi-olivaceus , *subtùs cinereus* , *capite nigro* , *maculis utrinque tribus albis*. — *turdus palmarum*. Lin. Syst. nat. edit. 15 , gen. 107 p. 19.

Turdus viridi-olivaceus , *subtùs cinereus* , *sincipite*

du précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme à cela près il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste, il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenans à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, et le second comme la femelle (1).

genisque nigris maculis utrinque tribus albis... tardus palmarum. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 1. 8.

SONNINI.

(1) La conjecture de Guenau de Montbeillard a été confirmée par les observations de Vieillot; ce voyageur très-instruit m'a assuré que le palmiste de Brisson, à tête demi-cendrée est la femelle de l'espèce, et le palmiste à tête noire, le mâle.

Cet oiseau est rare à la Guiane, du moins dans la partie française; mais il est commun à Saint-Domingue et dans les îles Antilles. La dénomination de *palmiste* paroît lui avoir été appliquée mal à propos puisque Vieillot ne l'a jamais vu sur les palmiers. Il l'a presque toujours trouvé dans les bois; et si quel-

quelquefois on le voit approcher des habitations, il se tient sur les broussailles hautes et touffues, sans marquer de préférence pour un arbre plutôt que pour un autre. Son cri est semblable à celui que fait entendre notre pinson pendant l'hiver. C'est un oiseau solitaire, qu'il est rare de rencontrer par couple; mais il est sans cesse en mouvement, voltigeant de branche en branche, afin de guêter les insectes dont il fait sa nourriture ordinaire. SONNINI.

LE MERLE VIOLET

A VENTRE BLANC DE JUIDA (1).

Voyez les planches enluminées, n° 648, fig. 1.

LA dénomination de ce merle est une description presque complète de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes plumes des ailes noirâtres, le bec de même couleur et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette : sa longueur est d'environ 6 pouces $\frac{1}{2}$, son vol de 10 $\frac{1}{2}$, sa queue de 16 lignes, son bec de 8, son pied de 9 : les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

(1) *Turdus violaceus*, ventre albo remigibus nigricantibus, rostro pedibusque cinereis. *turdus leucogaster*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 65.

Turdus violaceus, abdomine albo, remigibus nigricantibus. *turdus leucogaster*. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 71. SONNINI.

L E M E R L E R O U X
D E C A Y E N N E (1).

Voyez les planches enluminées, n° 644, fig. 1.

IL a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre, roux ; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les penes des ailes, bruns ; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante ; les couvertures inférieures de la queue sont blanches ; la queue, le bec et les pieds cendrés.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette ; il n'a que $6 \frac{1}{2}$ pouces de longueur totale : je n'ai pu mesurer son vol, mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun 11 ou 12 lignes.

(1) Cet oiseau est un fourmilier ; il doit donc être tiré de la liste des merles pour être reporté aux articles du fourmilier et du palikour. SERRINI

LE PETIT MERLE BRUN**A GORGE ROUSSE****DE CAYENNE (1).**

Voyez les planches enluminées, n° 644, fig. 2.

AVOIR nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir décrit : j'ajoute pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un cendré noir, et les pieds d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonneret ; sa longueur totale n'est guère que de 5 pouces, le bec de 7 ou 8 lignes, le pied de 8 ou 9, et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de 18 lignes.

(1) L'observation en note de l'article précédent est commune à celui-ci. L'oiseau dont il est question n'est point un merle, et l'on doit le rapporter aux fourmiliers dont il est une espèce ou une variété.

SONNINI.

* LE MERLE OLIVE

DE SAINT-DOMINGUE (1) (2).

CE petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive ; les barbes intérieures des penes de la queue , des penes des ailes et des grandes couvertures

* Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées , n° 275 , fig. 1 , sous le nom de *merle de Saint-Domingue*.

(1) M. Brisson est le premier qui ait décrit cette espèce , dont il a fait sa quarante-quatrième grive , tom. II , pag. 296.

(2) Le merle olive de Saint-Domingue ; *turdus supernè olivaceus* , *infernè griseo-olivaceus* ; *remigibus fuscis* , *oris interioribus albidis* , *exterioribus olivaceis* ; *rectricibus lateralibus interius fuscis* , *oris albidis* . *merula olivacea dominicensis*. Brisson , Ornith. clas. 5 , ord. 5 , gen. 22 , sp. 44 , avec une figure , pl. xxvii , fig. 2.

Turdus olivaceus , *subtus ex olivaceo et griseo varius* , *rectricibus fuscis* , *marginè interiori albidis* , *exteriorè olivaceis* , *intermediis totis olivaceis*.

de celles-ci , sont brunes , bordées de blanc ou de blanchâtre ; le bec et les pieds sont gris bruns.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa longueur totale est de 6 pouces , son vol de $8\frac{3}{4}$, sa queue de 2 , son bec de 9 lignes , son pied de même longueur ; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue , et celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le merle olive de Cayenne, représenté dans nos planches enluminées , n° 558 , comme une variété de celui-ci dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un verd plus brun et le dessous d'un gris plus clair ; les pieds sont aussi plus noirâtres (1).

turdus hispaniolensis. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 75.

Turdus olivaceus , *subtus grisescens* , *remigibus reatricibusque fuscis* , *extus violaceis*. *turdus hispaniolensis*. Latham , Syst. ornithol. gen. 52 , sp. 106. SONNINI.

(1) *Turdus olivaceus* , *subtus griseo albus* , *crisso flavescens* , *remigibus reatricibusque fuscis*. Latham , Syst. ornith. gen. 52 , sp. 106 , var. *b*.

Mauduyt pense avec quelque raison que cet oiseau des planches enluminées , n° 558 , n'est point un

Nota. Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des merles , un illustre anglais (M. le chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs oiseaux d'Afrique , parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles , et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes , en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

merle , et il a cru y reconnoître un gobe-mouche qui se trouve en effet à Cayenne. (Encyclopédie méthod. partie ornithologique , article du *merle olive de Saint-Domingue.*)

SONNINI.

LE MERLE OLIVÂTRE
DE BARBARIE.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine , qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre, les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun, les grandes couvertures et les plumes noires, les plumes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale, le dessous du corps d'un blanc sale, le bec brun rougeâtre, les pieds courts et plombés; les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapports avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-devant (1), mais il n'a point, comme elle, de grivelures sur la poitrine; et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenans à deux espèces distinctes.

(1) Tom. XLV, p. 557. J'aurois placé ce merle olivâtre à la suite de la grive bassette, si je l'eusse connu assez tôt.

 L E M O L O X I M A

O U

 LA RELIGIEUSE D'ABISSINIE (1).

NON seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits; son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices; en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir

Turdus supra flavus fusco tinctus, subtus flavescens, capite nigro, nigredine in pectus usque producta et acuto fine terminata. .turdus monacha. L in. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 81.

Turdus fusco luteus, subtus lutescens, capite colloque inferiore nigris... *turdus monacha.* Latham, Syst. ornithol. gen. 52, sp. 109.

SONNINI.

qui embrasse la tête et la gorge , et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue : c'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun , les couvertures des ailes et les pennes de la queue brunes , bordées de jaune , les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé , bordé de gris clair ou de blanc , tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair , les pieds cendrés et le bec rougeâtre.

 LE MERLE NOIR ET BLANC

 D'ABISSINIE (1).

LE noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes, sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir : le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie ; il a la queue ronde et carrée par le bout, et les ailes si courtes qu'elles ne s'étendent guère au delà de l'origine de la queue ; il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme

(1) *Turdus niger subtus albus, fasciâ alarum transversâ albâ caudâ rotundatâ : rectricibus apice quadratis. turdus æthiopicus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 82.

Turdus niger, corpore subtus fasciâque alarum albis. turdus æthiopicus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 110. SCNNINI.

ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant, ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages il ait intention de se dérober au chasseur, car avec une pareille intention il se garderoit bien d'élever la voix; l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives (1).

(1) Si, comme le pense Levaillant, l'oiseau de cet article est le même que le *boubou* dont ce voyageur a donné l'histoire dans celle des oiseaux d'Afrique, n° 68, il ne seroit point du genre du merle, et il devroit être rangé dans celui des pie-grièches, le boubou étant en effet une espèce de pie-grièche. Or l'on ne peut guère révoquer en doute l'identité de ces deux oiseaux, je veux dire du boubou et du merle noir et blanc d'Abissinie; la description que Guenau de Montbeillard a faite du dernier convient parfaitement au premier, excepté qu'il n'y est pas question des plumes rousses qui couvrent le ventre

et le dessous de la queue de celui-ci, et que sa queue est arrondie à l'extrémité, sans être en même tems carrée, comme le dit Guenau de Montbeillard; ce qui semble présenter une contradiction.

Le boubou chante aussi sans cesse; le mâle se décèle et se nomme par son cri continuel *boubou*, et la femelle lui répond sur le champ par un autre cri que les deux syllabes *cou-ï* expriment assez bien. Sa nourriture ne consiste pas en fruits et en baies, mais il se jette sur les insectes et quelquefois sur les petits oiseaux; aussi les colons du cap de Bonne-Espérance l'ont-ils appelé *swarre* ou *bonte canary byter*, c'est-à-dire, mordeur de canaris, noir ou tacheté.

Cette espèce, très-commune dans toute la partie méridionale de l'Afrique, établit son nid dans les broussailles les plus épaisses; la ponte est de quatre ou cinq œufs; les petits sont nus en naissant, et quelques jours après ils se couvrent d'un duvet roussâtre. Dans le jeune âge le mâle et la femelle se ressemblent par les couleurs du plumage, sur lequel l'on ne voit pas de blanc, et dont quelques couvertures supérieures des ailes ont une bordure d'un roux noirâtre; mais au bout de quelque tems ils sont faciles à distinguer; ce que le mâle a de noir, la femelle l'a brunâtre; le dessous de son corps est fauve, à l'exception de sa gorge et de sa poitrine qui sont blanches; cette femelle est aussi plus petite que le mâle. (Voyez l'histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 68.) SONNINI.

LE MERLE BRUN

D'ABISSINIE (1).

LES anciens ont parlé d'un olivier d'Ethiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier ; et s'il s'en tenoit là, on pourroit dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui ; mais il aime aussi les raisins, et dans la saison il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis ; il a tout le dessus de la tête et du corps brun, les couvertures des ailes de même couleur, les pennes des ailes et de la queue d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair, la gorge d'un brun clair, tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs.

(1) *Turdus fuscus, subtis fulvus, gulâ fuscescente, pedibus nigris...* *turdus abyssinicus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 85.

Turdus fuscus, remigibus caudâque saturatoribus, gutture fuscescente, corpore subtis fulvo... *turdus abyssinicus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 111.

LE ROCAR (2),**PAR SONNINI.**

Nous venons de passer en revue une longue série d'oiseaux étrangers, ayant rapport au merle ou à la grive ; car la plus grande partie des naturalistes ont réuni les grives et les merles sous le nom générique de *turdus*. Quelqu'étendue que soit cette notice , elle est fort éloignée d'être complète ; depuis que Guenau de Montbeillard l'a terminée , le goût des voyages utiles s'étant propagé , les découvertes se sont succédées avec rapidité , et de nombreuses espèces d'oiseaux , parmi lesquelles on a reconnu plusieurs merles , ont augmenté nos connoissances en ornithologie , non pas toujours , il est vrai , avec le même degré de précision. En effet , et ceci doit s'appliquer aux articles précédens , comme aux articles

(1) Le rocar. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , par Levaillant n° 101.)

qui suivent , dans cette multitude d'oiseaux que des naturalistes ou des voyageurs ont pris pour des espèces distinctes du genre des merles ; il en est vraisemblablement plus d'un qui s'y trouve déplacé ; il en est aussi dont la nature encore peu connue les a pu faire rapporter à plus d'un genre et occasionner des doubles emplois , ou faire prendre pour des espèces distinctes , tandis qu'ils étoient seulement des variétés d'âge ou de sexe. Les méprises sont inséparables de toute connoissance naissante ; et le génie le plus puissant ne peut les éviter , parce que rien ne peut suppléer aux faits , et que , lorsqu'ils manquent , le champ des conjectures , fertile en erreurs , est ouvert et libre. Mais l'observation vient dans la suite confirmer ou détruire ces conjectures et faire disparaître les incertitudes ; ce sont des pierres d'attente sur lesquelles elle s'empresse de bâtir , si elle les trouve bien assurées ; elle les renversent au contraire , si on les avoit placées à faux. Dans ce dernier cas même , elles sont des indications qui dirigent l'observateur , et dont il doit savoir gré , loin de se déchaîner avec aigreur contre des hommes intelligens et laborieux , qui ont su tirer un parti vraiment admirable des matériaux

confus et informes dont ils ont pu disposer.

Ces réflexions naissent souvent lorsqu'on lit dans l'ouvrage d'un observateur célèbre les attaques continuelles et trop vives pour qu'elles ne paroissent dictées que par l'amour de la science, contre Buffon et son excellent collaborateur Guenau de Montbeillard. Sans doute l'on doit de grands éloges à l'homme intrépide que la passion des découvertes a engagé dans des voyages lointains et périlleux ; mais ne pouvoit-il jouir du tribut d'admiration qu'il commande et que je me suis empressé de lui rendre moi-même en toute occasion , sans ces perpétuelles diatribes qui ne peuvent rien ajouter à sa gloire, et que celle des grands hommes contre lesquels sont décochés des traits inutilement acérés repousse et réduit en poussière ?

Ce n'est qu'après avoir donné un long et libre cours à son humeur contre les naturalistes qui ne sont pas allés en Afrique examiner le rocar dans son état de sauvage, que Levaillant commence l'histoire de cette espèce de merle , l'une de ses nombreuses et intéressantes découvertes en ornithologie. Ce merle a de grands rapports avec notre merle de roche, non seulement par les

caractères extérieurs, mais encore par les habitudes naturelles. Il fait sa demeure au milieu des rochers, dans les lieux les plus âpres et les plus sauvages; il est très-farouche et très-défiant, et lorsqu'on parvient à en approcher assez près pour le tirer à coup de fusil, les peines que l'on a prises sont le plus souvent perdues, parce que l'oiseau, se posant sur les saillies des rochers au bord des précipices, tombe mort au fond où il est impossible au chasseur de descendre. Voilà pourquoi cette espèce fort commune dans la nature, est très-rare dans nos collections.

De même que le merle de roche d'Europe, le rocar, ou le merle de roche d'Afrique, cache son nid dans les trous des rochers les plus inaccessibles; sa ponte est de cinq œufs, jamais plus et quelquefois moins. Son chant est aussi agréable que celui du merle de roche de nos pays, et sa voix douce et flexible sait également s'approprier le ramage de tous les oiseaux du canton qu'il habite. Une si grande conformité dans les mœurs de ces deux merles est accompagnée de beaucoup de ressemblance dans les couleurs de leur plumage: celui d'Afrique ne diffère guère du nôtre, qu'en ce qu'il a tout

le dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'à la queue, d'un roux vif, de même que le croupion ; l'iris des yeux est d'un brun rousâtre. Tant de similitude entre des oiseaux de pays éloignés l'un de l'autre avoit fait soupçonner à Levaillant qu'ils n'appartenoient pas à des espèces distinctes ; et quoique très-réservé sur les effets de l'influence du climat, il n'avoit pas été éloigné de regarder le rocar comme le même oiseau que notre merle de roche, ayant éprouvé quelques modifications par le changement des situations. Mais une chose a arrêté cet observateur, et s'est opposée à la réunion de ces deux merles en une seule espèce ; c'est la différence de quelques formes extérieures, sur lesquelles le passage d'un climat à un autre a moins de prise que sur les couleurs du plumage. En effet, la longueur des ailes présente une disparité remarquable. Lorsqu'elles sont pliées, elles s'étendent jusques près de l'extrémité de la queue du merle de roche, au lieu que, dans la même position, celles du rocar n'atteignent pas la moitié de la longueur de la queue. Un autre trait de dissemblance qui, aux yeux de Levaillant, passe avec toute raison pour caractéristique, est que la femelle de notre merle

de roche ne se reconnoît que par un peu moins d'éclat dans les couleurs , tandis que la femelle du merle de roche d'Afrique est non seulement plus petite que le mâle , mais qu'une couleur brune claire remplace sur sa tête et son cou le gris blanchâtre dont les mêmes parties sont colorées sur le mâle. Ce résultat d'un examen attentif de deux oiseaux qui sont très-rapprochés en plusieurs points , prouve néanmoins qu'ils ne doivent pas être réunis comme ne formant qu'une seule et même espèce.

Le rocar mâle est à peu près de la taille du merle d'Europe , mais sa queue étant un peu moins longue , la forme de son corps paroît plus ramassée ; jeune , il n'a pas la tête bleuâtre ; ce qui lui donne d'autant plus de ressemblance avec la femelle , que les teintes du plumage de l'un et de l'autre sont très-affoiblies , et que les plumes rousses sont bordées de brun et les brunes de roux ; cette disposition leur donne l'apparence de petites écailles dont l'oiseau seroit couvert.

Levaillant a tué , sur la montagne de la Table , un jeune rocar mâle qui avoit la queue blanche , aussi bien qu'une partie des ailes. Au reste ce voyageur a vu cette espèce de merle sur toutes les montagnes de

roches qui avoisinent la ville du cap de Bonne - Espérance et dans l'intérieur des terres australes de l'Afrique qu'il a parcourues (1).

(1) Voyez Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 101.

L'ESPION (1),

PAR SONNINI.

J'ABRÈGE le mot *espionneur* dont Levaillant a formé le nom d'une autre espèce de merle de roche d'Afrique qu'il a décrite le premier ; cette abréviation, ne retranchant rien de l'idée que le nom fait naître, est plus conforme à l'usage de notre langue, qui n'admet que des *espions* et non des *espionneurs*.

Aucun oiseau n'a plus de défiance, de ruse et même de malice que celui-ci ; c'est à lui que doit s'appliquer plus particulièrement le proverbe vulgaire, *fin comme un merle*, car, au rapport de Levaillant, il possède au plus haut degré l'intelligence et la finesse de l'instinct. Il joint à ses ruses une grande prestesse dans les mouvemens ; il se plaît à amuser le chasseur en le laissant appro-

(1) L'espionneur. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 105.)

cher à quelque distance et en s'éloignant successivement, de manière à entretenir l'espérance d'être atteint. Il accompagne ce jeu de mouvemens qui pourroient faire croire qu'il a l'intention de narguer son ennemi et de s'en moquer ; à chaque fois qu'il se pose sur la pointe d'un rocher, il se retourne vite du côté du chasseur, puis il se redresse brusquement sur ses pieds, relève sa queue épanouie, et bat des ailes en jettant un cri perçant. Si l'homme se cache pour chercher à le surprendre, il fait un grand détour, et vient se poster de manière à épier et à suivre ses mouvemens ; et si l'on parvient enfin à se trouver assez près pour le tirer, il faut attendre qu'il prenne son vol, parce qu'ayant sans cesse les yeux fixés sur le tireur, il est assez clairvoyant et assez adroit pour se plonger à terre au moment que la pierre frappe le bassin, et pour éviter le coup. Le seul moyen de mettre en défaut la ruse de l'espion et de le tirer à coup sûr, est de cacher son fusil dans les buissons et de se montrer les mains vuides en se promenant sans avoir l'air de faire attention à l'oiseau ; rassuré par cette contenance qui ne montre rien d'hostile, il devient moins défiant, et l'on saisit un

moment où il paroît avoir le plus de sécurité pour prendre lestement l'arme meurtrière dont il est possible alors de l'atteindre.

Cet espion, si difficile à tromper et à surprendre, cache dans de profondes ouvertures de rochers son nid et sa couvée, qui consiste en quatre ou cinq œufs : le père et la mère réunissent leurs efforts pour défendre à outrance leurs petits contre des entreprises étrangères; menacés dans ce qu'ils ont de plus cher, ils dédaignent les ruses auxquelles ils ont recours lorsqu'ils sont moins émus ou qu'ils ne sont qu'occupés d'eux-mêmes; leur propre conservation ne les arrête plus; livrés tout entiers aux plus douces comme aux plus vives affections de la nature, ils méprisent les dangers, et consultant plus ces affections que leurs forces, ces êtres foibles, mais intéressans, se jettent avec un courage extrême sur le ravisseur dont ils ne peuvent empêcher l'approche; mais les soins qu'ils prennent de placer leurs nids au fond d'ouvertures étroites et la précaution de ne pas y entrer pendant tout le tems qu'ils aperçoivent quelqu'un aux environs, dans la crainte de décéler le lieu où repose leur progéniture, les servent mieux que leur

inutile mais naturel emportement , et les sauve de la douleur d'être séparés du fruit de leurs amours.

Les couleurs du plumage de cette espèce, qui se rapproche encore plus du merle de roche de nos pays que la précédente , sont presque les mêmes que celles du rocar ; mais leur distribution est un peu changée : le gris bleuâtre s'étend jusqu'au dos en dessus et jusqu'à la poitrine en dessous ; les plumes des ailes et les deux du milieu de la queue, d'un brun noir, sont bordées par un petit filet blanc ; la poitrine, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les plumes mêmes, à l'exception des deux intermédiaires, sont d'un roux vif qui s'affoiblit sur le ventre ; l'iris des yeux est d'un brun marron ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Un crochet très-marqué arme la mandibule supérieure du bec ; la queue est légèrement arrondie à son extrémité, et les ailes pliées s'étendent au delà de la moitié de sa longueur. La femelle a le corps plus petit et les teintes plus faibles. L'oiseau jeune est gris brun en dessus, et gris roussâtre en dessous.

On trouve cette espèce de merle sur la montagne de la Table au cap de Bonne-

Espérance, et généralement sur toutes les montagnes du même pays, formées par des rochers ; cependant Levillant ne l'a point rencontré le long de la côte orientale de la partie de l'Afrique, quoiqu'il y ait beaucoup de hautes éminences de cette nature (1).

(1) Voyez Levillant, à l'endroit cité.

 LE RECLAMEUR (1),

 PAR SONNINI.

L'OISEAU de l'article précédent est toujours à épier ; celui-ci crie ou réclame sans cesse , et son cri exprime très-distinctement les mots hollandais, *Piet, myn vrouw*, qui signifient *Pierre, ma femme*. Un des hottentots de la suite de Levaillant , ayant tué un merle femelle de cette espèce , fut tellement frappé de la voix du mâle qui sembloit lui demander sa femme , qu'il ne voulut plus tirer sur les oiseaux.

Outre ce cri d'appel , et un léger sifflement , semblable à celui de la rousserolle , que le mâle fait encore entendre , l'oiseau que Levaillant a nommé *réclameur* , et qu'il a décrit le premier , chante ses amours d'une voix agréable et sonore ; c'est principalement le matin et le soir qu'il fait entendre son chant

(1) Le réclameur. (Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 103.)

mélodieux ;

mélodieux ; il le prolonge même pendant la nuit, comme le rossignol, et, comme lui, il se tait lorsqu'il a rempli le vœu de la Nature, en s'unissant à une compagne pour donner l'existence à des êtres destinés eux-mêmes à chanter, aimer et se reproduire.

Les formes du réclameur sont les mêmes que celles de notre rousserolle ; il est seulement plus petit. Quant aux couleurs de son plumage, c'est en dessus un mélange de brun, de gris bleuâtre et d'olivâtre, et en dessous, du fauve orangé dont la teinte est plus foible sur le ventre. Les pennes de l'aile sont noires et bordées de gris bleuâtre ; les quatre du milieu de la queue sont noirâtres ; une belle couleur d'ochre teint les autres, qui ont une bordure noirâtre. Les pieds sont d'un jaune lavé ; l'iris des yeux est d'un brun foncé, et le bec de couleur de corne. La queue est coupée carrément à son extrémité, et les ailes pliées ne s'étendent guère au delà de son origine.

La femelle, plus petite que le mâle, a des teintes moins décidées. Sur l'oiseau jeune quelques plumes du dos et des couvertures supérieures des ailes ont une bordure d'un roux orangé.

On trouve cette espèce de merle au midi de l'Afrique, dans les forêts d'Anteniquoi et des environs de Bruyntjes-Hoogte, ainsi que dans le pays des cafres (1).

(1) Voyez Levailant, à l'endroit cité.

L'IMPORTUN (1),

PAR SONNINI.

DÈS que ce merle des terres méridionales de l'Afrique aperçoit quelqu'un, il vient se percher sur l'arbre le plus voisin, ne cesse de répéter son cri, *pit-pit*, qu'il prononce de toutes sortes de tons, suit ainsi l'homme d'arbre en arbre, l'importune par son babil continuel, et souvent l'impatiente en le troublant dans sa chasse ou ses recherches.

Oiseau criard et ennuyeux, celui-ci, de même que les importuns de toutes les classes, est encore fort commun; on le trouve sur-tout le long de la côte orientale de l'Afrique et dans les forêts d'Anteniquoi. Le mâle et la femelle vivent de compagnie pendant toute l'année; ils se perchent ordinairement à la cime des plus grands arbres, et ils y placent leur nid qui contient quatre ou cinq œufs

(1) L'importun. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 106.)

tachetés d'olivâtre. La femelle est un peu plus petite que le mâle, dont la taille est celle de notre alouette, mais la forme du corps plus allongée. Un verd d'olive sombre, moins foncé sur les parties supérieures qu'en dessous, teint le plumage en entier; l'on remarque seulement une bordure jaunâtre autour des pennes des ailes et des latérales de la queue; le bec, les pieds et les ongles sont de couleur de corne, et l'iris des yeux est d'un brun foncé (1).

(1) Voyez Levaillant . à l'endroit cité.

LE CUL - D'OR (1),

PAR SONNINI.

LE nom que Levaillant a eu le droit d'imposer à cet oiseau, puisqu'il en a fait la découverte, indique le trait le plus saillant de sa description, le beau jaune foncé, couleur d'or ou de souci qui couvre les couvertures du dessus de la queue : le reste des couleurs du plumage consiste en du noir sur les joues et la gorge ; du gris brun sur le derrière du cou et le haut du dos ; du blanc sur le devant du cou, la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures supérieures de la queue ; du brun sombre sur les ailes ; du noirâtre sur la queue dont l'extrémité est blanche ; du noir sur le bec ; enfin du brun le long des pieds et des doigts, aussi bien que dans les yeux.

C'est un oiseau rare que Levaillant n'a rencontré qu'une seule fois dans la Cafre-rie (2).

(1) Le cul-dor. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 107.)

(2) Levaillant, à l'endroit cité.

LE MERLE**A CALOTTE NOIRE (1),****PAR SONNINI.**

UN noir mat forme une espèce de calotte au sommet de la tête de cet oiseau; cette couleur s'étend sur le derrière du cou. Le corps est revêtu en dessus de plumes d'un brun olivâtre; celles du dessous sont d'un gris cendré bleuâtre, plus clair sur le ventre. Les plumes des ailes et de la queue sont d'un brun foncé, et l'iris de l'œil est d'un brun rougeâtre.

C'est encore à Levaillant que l'on est redevable de la connoissance de cette espèce de merle du midi de l'Afrique, où elle est rare; ce voyageur ne l'y a jamais trouvée que dans les forêts de Bruyntjes - Hoogte, sur les buissons auprès des eaux : sa nourriture se

(1) Le merle à calotte noire. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 108.)

DES MERLES. 199

compose d'insectes et de diverses espèces de baies. La femelle est un peu plus petite que le mâle , et n'a pas la calotte noire , sa tête étant du même brun que le dos. Le mâle chante fort agréablement (1).

(1) Voyez Levaillant , à l'endroit cité.

LE HAUSSE-COL NOIR (1),

PAR SONNINI.

JE ne puis mieux faire que de rapporter ce que Levaillant a écrit sur cet oiseau qu'il a découvert, l'article qu'il en donne n'étant pas d'une trop grande étendue.

« Le hausse-col noir qui ceint la poitrine et le cou de cet oiseau, dit cet illustre voyageur, et qui semble attaché par deux cordons de la même couleur, fait d'autant plus d'effet qu'il tranche sur un fond d'une grande blancheur, qui est la couleur de tout le reste du dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux recouvremens du dessous de la queue. Le reste du plumage est d'un noir mat, à l'exception des plumes de la queue, qui sont toutes frangées de blanc. Le bec est noir,

(1) Le hausse-col noir. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 110.)

ainsi que les pieds et les ongles ; les yeux, qui sont très-vifs, sont d'un brun rougeâtre.

» N'ayant rencontré qu'un seul oiseau de cette espèce absolument nouvelle, je ne puis en dire rien de plus. L'individu étoit un mâle, et je l'ai vu sur les confins du pays des grands namaquois : sa taille est à peu près celle de notre grive de vigne (1).

(1) Levillant, à l'endroit cité ci-dessus.

 LE JANFRÉDÉRIC (1),

 PAR SONNINI.

LES colons du cap de Bonne-Espérance ont donné à cet oiseau le nom que son chant prononce. Il répète sans cesse les trois syllabes du mot *janfrédéric*, mais sur des tons très-variés, et les diverses inflexions de sa voix font de ce chant à élémens si simples et si peu nombreux, des phrases qui ne manquent ni d'agrément ni de mélodie. C'est à la fraîcheur du matin et des belles soirées que le mâle se plaît à varier ses accens ;

(1) *Turdus supra olivaceus, superciliis albis, fasciâ oculari nigrâ, remigibus et intermediis duabus rectricibus spadiceis, lateralibus cum gutture et pectore rufis. turdus phœnicurus. Lin. Syst. nat. ed. 15. gen. 107, sp. 49.*

Turdus viridi-olivaceus, fasciâ per oculos nigrâ, superciliis albis, collo inferiore pectore rectricibusque lateralibus rufis.... turdus phœnicurus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 25.

Le janfrédéric. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 111).

douce, mais vive expression de sensations aimables, et qu'il accompagne d'un mouvement de sa queue et du battement de ses ailes. La femelle est l'objet de ces signes du plaisir et de la tendresse du mâle, mais elle en partage l'émotion en silence : elle ne chante point; un petit cri, *tic-tic*, assez semblable à celui de notre rouge-gorge, est le seul qu'elle fasse entendre; plus heureuse peut-être, mais, à coup sûr, plus sensible et plus aimante, car l'on sait que les passions se nourrissent du silence, et que le sentiment s'évapore avec l'abondance des paroles.

Ces oiseaux placent leur nid à une petite élévation au dessus de la terre et au milieu des buissons les plus touffus; ils le composent de mousse et de filamens de racines; une espèce de matelas de mousse sert à recevoir mollement quatre ou cinq œufs d'un roux clair, semé de petites taches rougeâtres, fort épaisses et presque contiguës vers le gros bout de l'œuf. Le mâle et la femelle partagent la fatigue de l'incubation, comme les soins qu'exige la famille naissante. Ils se nourrissent de toutes sortes d'insectes, mais cet appétit pour la proie n'est pas exclusif; ils aiment beaucoup les fruits, et ils causent de grands dommages

dans les vignes à l'époque de la maturité des raisins dont ils sont très-friands ; de sorte qu'après avoir préservé les plantations des ravages d'une multitude d'insectes qu'ils détruisent , ils deviennent eux-mêmes des dévastateurs plus gloutons et plus redoutables.

Quoique très-vif dans ses mouvemens , et courant quelquefois à terre avec une rapidité étonnante , le janfréderic n'est point farouche ; il s'approche des habitations et ne paroît pas craindre l'homme , dont il ne recherche le voisinage qu'autant qu'il y conserve sa liberté ; s'il la perd , il languit et meurt , quelles que soient les précautions dont on use. L'on ne parvient à le garder dans les maisons qu'en le trompant , pour ainsi dire , sur sa captivité ; et pour lui laisser une apparence de liberté , on le lâche dans une chambre où il n'est point un hôte inutile , par son attention et son adresse à attraper au vol les mouches qui s'y introduisent (1).

M. Latham avoit fait connoître cet oiseau avant Levaillant ; mais on est redevable au voyageur d'observations qui manquent dans

(1) Levaillant , à l'endroit cité.

l'ouvrage du naturaliste anglais (1), et c'est du résultat de ces observations que j'ai composé l'histoire de l'espèce de merle dont il est question.

Elle est très-commune sur toute la pointe méridionale de l'Afrique, depuis la ville du Cap jusqu'en Cafrerie; mais elle n'est nulle part plus multipliée que dans les jardins même de la ville, où elle pourroit fournir une ressource délicate au luxe des tables, les oiseaux qui la composent, acquérant à l'approche des vendanges une chair grasse et aussi succulente que celle de la rouge-gorge.

Un roux vif couvre la gorge, la poitrine et le croupion du janfrédéric; une espèce de sourcil blanc est au dessus de ses yeux, et une tache noire les entoure. Tout le dessus du corps est coloré de gris brun olivâtre; le ventre est blanc, et les couvertures inférieures de la queue, aussi bien que celles des jambes, sont d'un gris cendré. Les plumes des ailes sont d'un brun noirâtre, de même que les deux plumes du milieu de la queue; les latérales ont la même couleur rousse que la gorge et la poitrine. L'iris des yeux est

(1) General synopsis of birds vol. III, pag. 51, n° 25. Red-tailed trush.

d'un brun marron, et le bec brun, aussi bien que les pieds et les ongles. La longueur totale de l'oiseau est d'environ six pouces et demi; sa queue est étagée et terminée en pointe.

En diminuant un peu les dimensions du mâle, et affoiblissant les teintes de son plumage, l'on trace la figure de la femelle. Il n'y a que la gorge qui soit rousse sur l'oiseau jeune; une petite bordure des plumes de cette partie marque ce qu'elle doit devenir; mais ce n'est qu'à la troisième mue qu'elle prend sa belle couleur et son éclat (1).

(1) Voyez *Levaillant*, à l'endroit cité.



De Sève del.

Bigant sc.

1. LE MERLE verd à collier du congo
2. LE SERIN tome. 47.

LE MERLE VERD A COLLIER,**DE CONGO,****PAR SONNINI.**

AUCUN naturaliste n'a fait mention de cette espèce de merle, dont un individu très-bien conservé fait partie de la collection de Vieillot, qui m'a permis d'en faire prendre le dessin (voyez planche XCVII); il l'a reçu d'un de ses amis, Perrein, chirurgien à Bordeaux : ce voyageur, aussi zélé qu'instruit, l'a rapporté de la côte de Malimbe, dans le royaume de Congo, où ce bel oiseau est assez commun.

Le plumage est en général d'un verd d'olive sur le corps et d'une teinte plus claire en dessous. Mais il y a de brillantes exceptions qui interrompent l'uniformité d'une teinte un peu sombre. Le front est jaune; une plaque noire qui s'attache par une bande étroite de la même couleur aux angles du bec, forme une espèce de hausse-col appliqué

sur le rouge vif de la gorge, du devant du cou et de la poitrine. Cette couleur éclatante de la poitrine se change en une teinte brune marron, et se continue par un trait étroit jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, lesquelles sont aussi d'un rouge assez brillant. La queue, légèrement arrondie à son extrémité, est d'un brun noirâtre, de même que le bec, les pieds et les ongles; les yeux ont leur iris jaune.

Dimensions. Longueur totale, 8 pouces; du bec, $10 \frac{1}{2}$ lignes; du pied, 15 lignes; du doigt du milieu, 10 lignes; les doigts latéraux sont un peu plus courts; longueur du doigt postérieur, 7 lignes; étendue du vol, 8 pouces; longueur de la queue, 5 pouces; les ailes pliées ne dépassent guère son origine de plus d'un pouce.

Cet oiseau se nourrit ordinairement de baies; il se perche à la cime des plus grands arbres; sa voix est forte et sonore; l'on entend de très-loin son espèce de sifflement qui a quelque rapport au chant de la caille d'Europe. Ce n'est que dans les momens où il s'étourdit lui-même par des sons éclatans qu'on peut l'approcher, sur-tout si l'on imite son chant, son naturel étant d'ailleurs défiant et farouche.

LE MERLE BRILLANT
DU CONGO,

PAR SONNINI.

LE plumage de cet oiseau a beaucoup de rapports , par sa riche et brillante parure , à celui que j'ai décrit d'après Levaillant, sous le nom d'*étourneau éclatant* (1). Un bleu verdâtre à reflets métalliques reluit sur la tête, le cou, le dos , le croupion et les couvertures du dessus et du dessous de la queue ; de petites plumes noires et serrées forment un bandeau velouté sur le front ; les plumes qui couvrent les joues ou l'espace compris entre les angles du bec et les yeux sont également courtes , mais elles sont bleues , chatoient de reflets violets , et sont accompagnées en dessous de quelques plumes aussi petites qui paroissent des paillettes d'or. Du violet pourpré à reflets cuivrés s'étend sur la gorge,

(1) Volume XLV de cette édition , pag. 90.

la poitrine et les plumes scapulaires ; au ventre c'est la même couleur , mais ses reflets sont ceux de l'or poli. Les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un verd éclatant , avec des taches de noir velouté , et une bordure bleue vers leur extrémité. Les grandes pennes des ailes ont leur côté extérieur bleu et l'intérieur brun , mêlé de bleu vers le bout des pennes ; les autres sont d'un bleu éclatant sur le tiers environ de leur longueur , d'un noir velouté dans leur milieu , et à leur extrémité d'un bleu violet pourpré , réfléchissant diverses couleurs selon les différens jours sous lesquels on le regarde. La queue est en dessus d'un noir velouté jusqu'aux deux tiers de sa longueur , bordée et terminée de bleu et brune sur son plan inférieur. Le bec , les pieds et les ongles sont noirs , et les yeux ont leur iris blanc.

Dimensions. Longueur totale , 11 pouces ; du bec , 15 lignes ; du tarse , 15 lignes ; du doigt du milieu , 14 lignes ; des doigts latéraux , 10 lignes ; du doigt de derrière , 11 lignes ; de la queue , dont l'extrémité est arrondie , $4\frac{1}{2}$ pouces ; étendue du vol , 15 pouces.

J'ai décrit fort en détail cet oiseau dont les caractères se rapprochent du genre du merle ,

parce que cette espèce n'a encore été décrite par personne. Le même voyageur qui a rapporté de la côte de Malimbe le merle de l'article précédent, y a fait aussi la découverte de celui-ci, dont il conserve la dépouille dans sa collection d'espèces rares à Bordeaux.

On trouve le merle brillant assez communément dans le royaume africain de Congo et de Cacongo ; il se tient toujours sur les palmiers , et il se cache si bien dans le feuillage qu'il est très-difficile de l'y découvrir ; mais d'un naturel remuant et agité , il ne reste pas long-tems sur le même arbre , et il ne fait que voler de l'un à l'autre. Son vol n'est pas très-rapide , mais il a une particularité qui fait reconnoître l'oiseau à une assez grande distance ; ses ailes frappent l'air avec tant de force , qu'il en résulte un bruit que l'on peut entendre à plus de deux cents pas ; il pousse en même tems un cri assez semblable à celui de la corneille.

L E F L Û T E U R (1),**PAR SONNINI.**

VOICI encore un oiseau d'Afrique qui peut se rapporter aux merles , quoiqu'il en soit peut-être plus éloigné qu'aucun des oiseaux étrangers , compris dans cette division , comme ayant plus de similitudes avec le merle qu'avec tout autre genre. Celui-ci a bien le bec caractéristique du merle , mais il en diffère à d'autres égards , et particulièrement par les habitudes , c'est-à-dire , par l'empreinte la plus sûre comme la plus naturelle pour la distinction des êtres animés.

Un corps gros et ramassé , qu'accompagnent des ailes très-courtes , se termine par une longue queue , étagée , pointue , usée à son bout et sur ses côtés , et dont les barbes clair-semées à son extrémité y laissent entre elles la place d'une plume. Avec une

(1) Le flûteur. (Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 112.)

pareille conformation , le vol de cet oiseau ne peut manquer d'être lourd et difficile ; aussi se sert-il rarement de ses ailes ; il saute plutôt qu'il ne vole , de roseaux en roseaux , dans les marais où il se tient habituellement pour prendre les insectes qui y abondent ; il grimpe contre les roseaux à la manière des perroquets , en avançant un pied l'un après l'autre , s'aidant de son bec et se soutenant de sa queue , dont la pointe s'use par ce frottement continuel. C'est aussi au milieu des grandes plantes aquatiques qu'il attache son nid , dont le tissu est formé de feuilles de roseaux , et l'intérieur mollement garni de leurs fleurs ; la ponte est de cinq à sept œufs.

Par-tout où il y a des marais , ou des cantons couverts de roseaux sur le bord des rivières , à la pointe méridionale de l'Afrique , on trouve le flûteur , que Levaillant a décrit le premier , et auquel il a donné le nom qui convient à la voix grave et flûtée du mâle ; au lieu de ce sifflement agréable et souvent répété , la femelle ne fait entendre qu'un petit cri. Voici la description que ce voyageur zélé a faite de cette espèce nouvelle.

« Le brun plus ou moins roux teint toutes

les parties supérieures du corps , les barbes extérieures des pennes des ailes et toute la queue ; des marques longues , étroites et d'un brun noir , occupent la tête ; des taches plus grandes se voient sur le derrière du cou proche les scapulaires , et les scapulaires elles-mêmes , ainsi que sur les couvertures des ailes , et reparoissent sur le croupion ; pareilles taches se remarquent encore sur les côtés et le long des cuisses. Tout le dessous du corps est d'un fauve clair , plus blanchâtre sur le cou et la poitrine ; la gorge est tachetée légèrement de noir. Les pieds , le bec et les barbes intérieures des ailes sont brunâtres ; l'œil est couleur de noisette.

» La femelle est un peu plus petite que le mâle ; sa queue n'est point aussi longue ; les couleurs de son manteau sont moins prononcées , et elle n'a point de taches à la gorge (1). « Mais , pour prendre une idée bien exacte des couleurs de cet oiseau et de plusieurs autres espèces rares , il faut avoir sous les yeux les belles figures coloriées dont Levaillant a enrichi son Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique.

(1) Levaillant à l'endroit cité.

LE MERLE

A QUEUE ROUSSE (1),

PAR SONNINI.

CE n'est qu'avec beaucoup de défiance que je présente, d'après M. Latham, cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, comme une espèce distincte de toutes celles que nous avons décrites, et même comme existant réellement dans cette partie de l'Afrique, où elle auroit difficilement échappé aux recherches ornithologiques de Levaillant. Cependant M. Latham ayant décrit séparément ce merle à queue rousse dans

(1) *Turdus supra olivaceus subtus ex purpurascente albus, remigibus et rectricibus atris; lateralibus plurimam partem rufis. . . turdus ruficaudus.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107 sp. 50.

Turdus olivaceo-fuscus, subtus purpureo-albus, rectricibus lateralibus a basi ad medium rufis. . . turdus ruficaudus. Latham, Syst. ornithol. gen. 32, sp. 22.

le cabinet de sir Joseph Banks , où il est rangé parmi les oiseaux du cap de Bonne-Espérance (1), je lui laisse ici la même désignation , jusqu'à ce que , par de nouvelles observations , l'on ait acquis la preuve du contraire. L'on pourroit même douter que l'opinion de M. Latham , au sujet de la vraie nature de cet oiseau , fût bien fondée , puisque ce naturaliste observe que son bec est crochu à la pointe , et ce caractère me feroit plutôt penser que sa place seroit naturellement avec les pie-grièches , plutôt qu'à la suite des merles.

Une couleur sombre d'olive couvre le plumage en dessus ; il est blanc teint de pourpre en dessous. Les couvertures supérieures de la queue sont rousses ; les plumes latérales ont la même couleur jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; elles sont noires sur le reste , de même que les plumes des ailes et les pieds. La longueur totale de l'oiseau est d'un peu plus de six pouces.

(1) General synopsis of birds, tom. III, pag. 50, n° 22, rufous-tailed thrush.

LE MERLE DE LA DAOURIE (1),

PAR SONNINI.

CET oiseau est de la grandeur de notre draine , et son plumage est de la même couleur sur les parties supérieures du corps. La gorge et le dessous du corps sont d'un roux vif , de même que les plumes de la queue , excepté les deux du milieu , qui sont cendrées ; toutes ont la même longueur , de sorte que la queue est coupée carrément à son extrémité ; le dessous du corps est entièrement d'un blanc pur.

M. Pallas a trouvé ce merle sur les monts âpres et solitaires de la Daourie , où il arrive

(1) *Turdus suprâ fuscus , subtùs niveus , collo reatricibusque æqualibus rufis , intermediis duabus cinereis. turdus ruficollis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107 , sp. 47.

Turdus corpore suprâ fusco subtùs albo , collo reatricibusque lateralibus rufis. turdus ruficollis. Latham , Syst. ornithol. gen. 52 , sp. 25.

au mois de mars , et où il vit parmi les mélèses dont ces montagnes sont couvertes. C'est un oiseau très-sauvage qui se tient toujours dans l'épaisseur des forêts (1).

(1) Voyages de M. Pallas en différentes provinces de Russie et dans l'Asie septentrionale , traduction française , tom. IV, in-4 , pag. 260 , et append. pag. 666 , n° 9.

LE MERLE NOIR

A SOURCILS BLANCS (1),

PAR SONNINI.

L'OISEAU de l'article précédent n'est pas le seul du genre du merle qui habite les monts froids et sauvages des parties boréales de l'Asie. M. Pallas en a trouvé une autre espèce très-rare au nord de la Sibérie. Moins grande que la première, elle en diffère aussi par les couleurs du plumage, entièrement noir, à l'exception des sourcils qui sont blancs, et d'un trait de la même couleur sous les ailes : l'intérieur de la bouche est jaune (2).

(1) *Turdus niger, ore flavo, superciliis tractuque sub alis albis. turdus sibiricus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 46.

Turdus niger, superciliis, alis subtus crissoque albis. turdus sibiricus. Latham, Syst. ornithol. gen. 52, sp. 26.

(2) Voyages de M. Pallas en différentes provinces

Le chant de cette espèce est agréable ; et le fût-il moins , il paroîtroit délicieux dans les sombres et tristes forêts que cet oiseau a choisies pour sa demeure ; il s'y nourrit des baies de la bruyère à fruit noir (3).

de l'empire de Russie et dans l'Asie septentrionale , traduction française , tom. IV, in-4 , pag. 260, et append. pag. 666, n° 10.

(1) *Empetrum nigrum*. Lin.

LE MERLE BRUN
A POITRINE NOIRÉ (1),

PAR SONNINI.

ON trouve encore cette espèce dans les forêts de la Sibérie, mais vers le midi, au delà du lac Baïkal, au lieu que les deux précédentes ne se voient que dans les contrées boréales du même pays. Elle a été décrite par M. Latham, sous la dénomination de *merle obscur* (2). Son plumage est en effet

(1) *Turdus fuscus*, *superciliis*, *mento crissoque albis*. . . *turdus obscurus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 48.

Turdus corpore fusco, *pectore nigricante*, *superciliis*; *gula*, *crissoque albis*. . . *turdus obscurus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 24.

(2) General synopsis of birds, tom. III, pag. 51, n° 24. Dark thrush.

assez obscur ; c'est du brun sur tout le corps , du noirâtre sur la poitrine ; et cette uniformité de teintes sombres n'est interrompue que par le blanc des sourcils , du haut de la gorge et du croupion.

Le cri de cet oiseau approche beaucoup de celui de la cresserelle.

 LE MERLE PÂLE (1),

 PAR SONNINI.

C'EST ainsi que M. Latham a désigné un autre merle de la Sibérie, qui se trouve plus haut que le lac Baïkal (2). Il est en dessus d'un cendré légèrement nuancé de jaune, et blanchâtre en dessous; la couleur jaune domine sur le cou; les plumes de la queue sont d'un brun cendré, et les latérales ont leur extrémité blanche.

M. Sonnerat a rencontré la même espèce aux îles Philippines.

(1) *Turdus ex flavicante cinereus, subtus albidus, rectricibus ex cinereo fuscis. turdus pallidus.* Lin. Syst. nat. edit. 15. gen. 107. sp. 45.

Turdus corpore flavescence-cinereo, subtus albido, collo lutescente, rectricibus fusco cinereis extimis apice albis. turdus pallidus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 27.

(2) General synopsis of birds, tom. III, pag. 32, n° 27. Pale thrush.

 LE MERLE DOMINICAIN

DE LA CHINE (1),

 PAR SONNINI.

IL a déjà été question d'un merle dominicain des îles Philippines, espèce nouvelle dont on est redevable à M. Sonnerat (2). Le même voyageur en a décrit une seconde espèce à laquelle il a donné la même dénomination de *dominicain*, mais qui se trouve à la Chine, où on l'appelle *petite gélinoite* (5).

(1) *Turdus griseus, remigibus nigris, minoribus cum tectricibus alarum et caudâ viridi-æneis violaceo-nitentibus...* *turdus leucocephalus*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 104.

Turdus cinereo-griseus, capite colloque albis, alis caudâque viridi-cupreis, remigibus nigris, maculâ alarum albâ... *turdus leucocephalus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 75.

(2) Voyez page 152 de ce volume.

(5) Voyages aux Indes et à la Chine, par M. Sonnerat, pag. 191.

« Cet

« Cet oiseau, dit M. Sonnerat, est moins grand que le merle d'Europe. Les plumes de la tête et du cou sont longues, étroites et de couleur blanche; celles du cou en arrière sont de même, longues et étroites, mais elles sont d'un gris cendré foncé; le dos, le croupion, la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré clair. Les petites plumes (les pennes) des ailes et les moins longues des grandes sont d'un verd cuivré, chatoyant et changeant en violet; parmi les petites plumes des ailes il y en a une qui a son côté extérieur blanc, et parmi les suivantes ou les moyennes, celles qui sont sur le bord des ailes sont blanches; les plus grandes plumes des ailes sont noires; la queue est de la même couleur que les petites plumes des ailes; les couvertures de la queue, en dessous, sont blanches. Le bec est noirâtre, lavé de rouge et de jaune; l'iris et les pieds sont d'un jaune d'orpin.

» La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a la tête grise, comme le reste du corps; la couleur cendrée des ailes est moins vive » (1).

(1) Sonnerat, à l'endroit cité ci-dessus.

 LE MERLE A AIGRETTES (1),

 PAR SONNINI.

DEUX petites touffes de plumes molles et blanches que cet oiseau porte derrière les yeux en forme d'aigrettes, sont, ce me semble, un attribut assez remarquable pour en déduire sa dénomination spécifique et la faire préférer à celle de *merle à croissant*

(1) *Turdus supra spadiceus, superciliis, loris, mento crissoque albis, genis arcuque gutturis albis* (Nota. Il y a ici une faute d'impression ou une erreur de description, et l'on doit lire *nigris* au lieu de *albis*, les joues et le croissant étant noirs et non pas blancs.); *caudâ rotundatâ, versus apicem nigrâ, apice albâ. . . turdus arcuatus*. Lin. Syst. nat. ed. 15, gen. 107, sp. 101.

Turdus rufo-fuscus, corpore subtus superciliis lorisque albis, cervice, jugulo pectoreque rubentibus, genis lunulâque sub gulâ nigris. . . turdus arcuatus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 56.

(*turdus arcuatus*) que M. Latham lui a donnée(1), et qu'on pourroit appliquer avec autant de raison à d'autres espèces de merles dont le devant du cou est également marqué d'un croissant ou demi-collier noir. Le fond sur lequel ce croissant est placé a une couleur rougeâtre qui s'étend sur tout le devant du cou, la poitrine et le derrière de la tête; les joues sont noires; les sourcils, un trait de chaque côté de la tête entre le bec et l'aile, le haut de la gorge, et tout le dessous du corps sont blancs; la queue est noire vers son extrémité, qui est blanche et arrondie; une teinte de rouge bai couvre le reste du plumage; enfin le bec et les pieds sont noirâtres.

Ce merle existe à la Chine : sa longueur totale est d'environ dix pouces et demi.

(1) General synopsis of birds, tom. III, pag. 57, n° 54. Creseent thrush.

 LE SHAN - HU (1) ,

 PAR SONNINI.

LES chinois appellent *shan-hu* une espèce de merle de la grandeur de celui d'Europe, et qui se tient dans les forêts, où il se nourrit d'insectes. Il est en dessus d'un brun

(1) *Nota.* Gmelin a indiqué deux fois cet oiseau sous les n^{os} 102 et 41, et avec des désignations différentes.

1°. *Turdus mento*, gulâ et areâ oculorum nigris, liturâ ad aurem magnâ albâ, reliquo capite, cum jugulo, pectore et abdomine griseis, dorso et alis ex virescente fuscis. *turdus shanhu*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 41.

2°. *Turdus griseus*, dorso alisque ex virescente fuscis, orbitis, mento gulâque nigris, maculâ aurium albâ. *turdus melanopsis*. Ibidem, sp. 102.

Turdus viridi-fuscus, capite collo inferiore, pectore abdomineque griseis, orbitis, gulâ juguloque nigris maculâ aurium albâ... *turdus shanhu*. Latham. Syst. ornith. gen. 52, sp. 56.

mêlé de verd, et gris en dessous ; la tête est de cette dernière couleur ; une tache blanche marque les oreilles ; le tour des yeux, la gorge et le haut du cou en devant sont noirs ; le bec est noir, et les pieds sont bruns (1).

(1) Lathams, General synopsis of birds, tom. III, pag. 37, n° 56. Black-faced thrush.

 LE MERLE

A TÊTE BLANCHE (1),

 PAR SONNINI.

DANS les genres très-nombreux en espèces, comme celui du merle, il n'est pas toujours aisé de désigner chacune de ces espèces par des dénominations assez exactes et assez précises pour éviter la confusion ; et lorsque l'on veut répandre quelque clarté dans un dénombrement que l'insuffisance et la va-

(1) *Turdus fuscus*, capite, mento et nuchâ albis, fasciâ oculari et pectore flavescente, collo, dorso inferiori remigibusque nigris, caudâ cuneiformi plumbeâ. *turdus nigricollis*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 105.

Turdus fusco-ferrugineus, subtus fusco-albus, capite toto albo, collo remigibus caudâque nigris, secundariis apice albis. *turdus nigricollis*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 76.

riété des descriptions ne rendent déjà que trop obscur , il est nécessaire d'apporter quelque attention sur le choix des désignations composées , afin qu'en voulant indiquer un oiseau on ne fasse pas naître en même tems l'idée d'un autre. Ces motifs m'ont engagé à ne pas conserver le nom de *merle à cou noir* que M. Latham a donné au merle de cet article (1), parce qu'il peut s'appliquer avec autant de justesse à plusieurs autres espèces de merles ; mais il n'y en a point qui ait , comme celui-ci , la tête entièrement blanche , et cette particularité m'a déterminé à adopter la dénomination de *merle à tête blanche* , qui lui est propre et l'isole dans la pensée , comme il l'est en effet dans la nature.

On ignore quel est précisément le pays natal du merle à tête blanche ; M. Latham dit que l'on présume que c'est un oiseau de la Chine ; ce naturaliste n'en a pas même vu la dépouille , et il en a fait la description d'après un très-beau dessin qui appartenoit au capitaine Broadley.

(1) General synopsis of birds, tom. III, pag. 60, n° 68. Black-necked thrush.

La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de huit pouces, et sa queue est étagée. Un trait jaunâtre comme la poitrine passe au dessus des yeux; le cou est noir, aussi bien que le croupion, les penes des ailes et la queue; les moyennes penes des ailes sont terminées par du blanc; le reste du plumage est d'un brun cendré sur les parties supérieures, et lavé de blanc sur les parties inférieures; le bec et les pieds sont noirs.

LE MERLE JAUNE

DE LA CHINE (1),

PAR SONNERI.

LES naturalistes sont redevables de la découverte de cette espèce à un voyageur français, dont le zèle éclairé mérite toute leur reconnaissance. M. Sonnerat l'a trouvée à la Chine, mais il n'a pas été à portée de nous en apprendre plus que la description (2).

(1) *Turdus flavus, orbitis albis, fasciâ a mandibulâ superiore ponè oculum productâ nigrâ; rostro pedibusque rubris.. turdus flavus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 108.

Turdus flavus (Nota. Le texte de Latham porte *fulvus*, mais c'est une faute.); *orbitis albis, fasciâ oculari nigrâ.* Latham, System. ornithol. gen. 52, sp. 82.

(2) Le merle jaune de la Chine. (Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, pag. 195.)

Cet oiseau est de la taille du merle de nos pays ; son plumage est d'un jaune plus foncé sur le dos que sous le ventre ; cette couleur uniforme n'est interrompue que par le blanc des tiges des plumes , par quelques petites plumes également blanches , dont l'œil est environné, et par un trait noir qui , partant de l'angle supérieur du bec, se prolonge et se termine en pointe un peu au delà de l'œil. Le bec et les pieds sont rouges.

LE MERLE VERDÂTRE
DE LA CHINE (1),

P A R S O N N I N I.

GEORGI a décrit un oiseau de cette espèce qu'il a vu en cage, et qu'il présume être naturel à la Chine; cet oiseau chantoit bien, et il aimoit à se laver comme l'étourneau, dont il paroît avoir les habitudes (2).

(1) *Turdus viridis*, superciliis, maculâ infra oculari, abdomine crissoque albis, gulâ griseâ albo-maculatâ, pectore rufescente. *turdus viridis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 109.

Turdus griseo-viridis, corpore subtùs, superciliis maculâque subtùs oculari albis, gulâ griseâ albo-maculatâ, pectore lateribusque rufis... ..
turdus virescens. Latham Syst. ornith. gen. 32, sp. 67.

(1) Georgi seereise, pag. 505.

Sa taille est à peine celle de la litorne , et sa longueur d'environ sept pouces. Son plumage au dessus est verdâtre ; il a le dessous du corps, de même que les sourcils, et une tache sous les yeux de couleur blanche, la gorge grise et tachetée de blanc , la poitrine et les flancs roussâtres , le bec noir en dessus , jaunâtre en dessous et brun à sa pointe , le bec et les pieds d'un jaune lavé , enfin les pennes de la queue d'une égale longueur.

LE MERLE HUPPÉ

DE SURATE (1),

PAR SONNERAT.

UNE huppe de plumes longues, étroites, couchées le long du cou et d'un beau noir luisant, caractérise cette espèce de merle, que M. Sonnerat a vue et décrite à Surate (2).

(1) *Turdus capite subcristato, collo, caudâ remigibus majoribus pedibusque nigris, corpore suprâ succineo, subtùs sordidè griseo, tectricibus alarum remigibusque secundariis viridibus.* *turdus suratensis.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107 sp. 39.

Turdus capite cristato, colloque nigris, subtùs griseus, dorso uropygioque flavescens, alis viridibus, nitentibus, remigibus primoribus caudâque nigris.... *turdus suratensis.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 40.

(2) Voyage aux Indes et à la Chine, par M. Sonnerat, pag. 194.

La tête et le cou sont d'un noir moins brillant que la huppe ; une couleur de terre d'ombre s'étend sur les plumes du dos et du croupion ; celles de la poitrine, du ventre, aussi bien que les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris terreux. Les ailes ont leurs petites pennes d'un verd foncé chatoyant , la moins longue des grandes de la même couleur , les deux suivantes d'un gris terreux , les plus grandes , aussi bien que les pennes de la queue , noires. L'iris des yeux est rouge , le bec roussâtre , et les pieds sont noirs.

LE MERLE PERSIQUE (1),PAR SONNINI.

LE bec de cet oiseau paroît s'éloigner du genre des merles, puisqu'il est épais et un peu recourbé. Cependant, comme cette espèce nouvelle en paroît plus voisine que de tous les autres oiseaux, je la laisserai, d'après M. Latham, qui n'a pas hésité de la ranger dans son catalogue des merles, avec les oiseaux étrangers ayant rapport à ce genre.

Le naturaliste anglais en a pris la description sur un dessin faisant partie de la collection de lady Impey. On lui a dit que

(1) *Turdus niger*, corpore subtus cinereo, alis fuscis, sub oculis maculâ albâ, rostro pedibusque flavis.. *turdus persicus*. Latham, Syst. ornithol. gen. 32, sp. 55.

c'est un oiseau de la Perse, et qu'il chante agréablement (1). Il a une tache blanche sous les yeux ; ses ailes sont brunes , son bec et les yeux jaunes ; dans le reste il est noir en dessus et cendré en dessous. Les plumes de la queue sont coupées carrément.

(1) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 145 , n° 127. Persian thrush.

LE MERLE BLEU

DE LA CHINE (1),

PAR SONNINI.

CET oiseau, que M. Sonnerat a trouvé et décrit en Chine, est de la taille du merle d'Europe; son plumage est presque entièrement d'un bleu violet changeant; on y remarque seulement que les plumes de la

(1) *Turdus ex violaceo cœruleus, pennis capitis, colli, pectoris et tectricibus alarum ad apicem chalybeo-fasciatis, rostro pedibusque nigris.* *turdus violaceus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107 sp. 105.

Turdus violaceo-nitens, pennis capitis, colli, pectoris tectricibusque alarum cœruleo-chalybeis, maculâ alarum femoribusque intus albis. *turdus violaceus.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 69.

Stourne violet; *sturnus violaceus.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 514.

tête, du cou et de la poitrine, aussi bien que les petites couvertures des ailes, sont terminées par une bande d'un bleu violet chatoyant, dont l'éclat est celui du métal poli; que parmi les petites pennes des ailes, deux sont terminées de blanc; qu'enfin les plumes des jambes ont un côté blanc et l'autre bleu foncé. L'iris des yeux est rouge, et le bec et les pieds sont noirs (1).

(1) Voyage aux Indes et à la Chine, par M. Sonnerat, pag. 188, avec une figure, planche cviii. Le merle bleu de la Chine.

LE PETIT MERLE

DE LA CÔTE DE MALABAR (1),

PAR SONNINI.

C'EST encore à M. Sonnerat que l'on doit la connoissance de cette petite espèce de merle qu'il a trouvée à la côte de Malabar; son corps n'est pas plus gros que celui de notre moineau franc; il est seulement plus alongé. Un petit bandeau jaune couvre le front; la gorge est noire; un trait d'un

(1) *Turdus viridi-nitens*, fronte flavâ, gulâ, rostro pedibusque nigris, tectricibus alarum, striâque mandibulæ inferioris cœruleis. *turdus malabaricus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 125.

Turdus viridis nitens, fronte flavâ, gutture nigro, maxillâ inferiore strigâ cœruleâ, tectricibus alarum cœrulescentibus. *turdus malabaricus*. Latham, Syst. ornith. gen. 57, sp. 77.

bleu d'outre-mer s'étend sur les côtes de la tête , à partir de l'angle inférieur des mâchoires ; les petites plumes des ailes sont d'un beau bleu chatoyant ; à ces légères exceptions près , le plumage est en entier d'un beau verd brillant.

La femelle est plus petite que le mâle ; elle en diffère encore en ce que son plumage est d'un verd gai , plus foncé sur le dos , plus clair et nuancé de jaune sur le ventre , et en ce que sa gorge est d'un bleu de ciel très-clair (1).

(1) Voyage à la nouvelle Guinée , par M. Sonnerat , pag. 192. Le petit merle de la côte de Malabar.

LE MERLE GRIS

DE GINGI (1),

PAR SONNINI.

LES français, habitans de la côte de Coromandel, ont appelé cet oiseau *fouille-merde*, parce que, se nourrissant d'insectes, il les cherche jusques dans les excréments. On le voit rarement perché, et il est presque toujours à terre, sautillant sans cesse.

Il est moins gros que le merle d'Europe, et son plumage est fort loin d'avoir l'éclat

(1) *Turdus griseus*, vertice et cervice albidis, pectore, abdomine et crisso ex pallidis simo rubro griseis. . . . *turdus griseus*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 80.

Turdus griseus subtus griseo-rubescens, vertice cerviceque albidis. *turdus griseus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 91.

de celui de l'article précédent ; une teinte blanchâtre , couvre le dessus de la tête et le derrière du cou ; une autre teinte d'un gris foncé s'étend sur la gorge , le devant du cou , le dos , les ailes et la queue ; la poitrine , le ventre , les jambes et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris très-clair , légèrement nuancé de rougeâtre , et le bec et les pieds d'un blanc mêlé de jaune (1).

(1) Voyage aux Indes et à la Chine , par M. Sonnerat , pag. 195. Le merle gris de Gingi.

LE TSUTJU-CRAWAN (1),

PAR SONNINI.

LES malais et les habitans de l'île de Java appellent *tsutju-crawan* une espèce de merle fort ressemblant au moqueur d'Amérique; il en a aussi le chant imitateur, et il retient aisément toutes sortes d'airs et les ramages

(1) *Sturnus lineâ oculari et alterâ capitis laterali nigrâ, corpore griseo maculis lunulisque ochroleucis et albis vario, remigibus viridibus, caudâ viridi nigroque lineatâ. . . sturnus zeylanicus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 106, sp. 11.*

Turdus remigibus majoribus, caudâ pedibusque viridibus, vertice genisque flavescens loris nigris abdomine pectoreque cinereis, hoc maculis sagittatis vario. turdus ochrocephalus. Ibidem, gen. 107, sp. 70.

Turdus pileo genisque flavis, corpore subtus cinereo, remigibus reatricibusque obscure viridibus subgenis strigâ albâ. . . turdus ochrocephalus. Latham Syst. ornith. gen. 52, sp. 107.

des autres oiseaux ; aussi les malais se plaisent-ils à le nourrir en cage.

Sa taille est celle de la grive ordinaire. Le haut de la tête et les joues sont d'un jaune pâle ; une ligne noire, qui commence au bec termine les joues en dessous. Le dos et les couvertures des ailes ont une teinte de cendré foncé, sur laquelle paroissent des demicercles blancs et de brun obscur. La poitrine et le ventre sont cendrés ; des lignes blanches en forme de flèche sont répandues sur la poitrine ; celles du ventre ont la figure d'un croissant. Les ailes et la queue sont d'un verd terne, et les pieds d'un gris bleuâtre (1).

Gmelin, dans sa 15^e édition du *Système de Linnæus*, a décrit ou, pour mieux dire, indiqué cet oiseau sous les deux dénominations différentes d'*étourneau de Ceylan* et de *merle à tête jaune* (2).

(1) *Nouvelles Illustrations d'histoire naturelle*, par Pierre Brown pl. xxii.

(2) Voyez ci-dessus la nomenclature.

LE DAUMA (1),

PAR SONNINI.

CET oiseau de l'Inde, encore peu connu, a été décrit par M. Latham (2). Il est brun en dessus et blanc en dessous, avec quelques taches noires en forme de croissant. Les petites couvertures des ailes sont noires et variées de blanc, et les grandes plumes des ailes brunes, et ayant leur extrémité cendrée ; il se nourrit de fruits qu'il dévore avec une extrême avidité.

(1) *Turdus lunulis nigris . suprâ fuscus , subtùs albus , tectricibus alarum minoribus nigris albo variatis , remigibus primoribus fuscis apice cinereis . . . turdus dauma*. Latham , Syst. ornithol. gen. 52 , sp. 155.

(2) Supplement to the general synopsis of birds , pag. 145, n° 128. Dauma thrush.

LE MERLE**NOIR ET POURPRE (1),****PAR SONNINI.**

UN autre oiseau, sur lequel on n'a d'autre renseignement que le détail très-simple des couleurs de son plumage, a encore été décrit par M. Latham comme venant de l'Inde, sans que l'on sache dans quelles contrées de cette vaste partie de l'Asie il se trouve. Je présume même que le naturaliste anglais n'en a parlé que sur des données assez incertaines, comme il n'en a fait la description

(1) *Turdus ater*. abdomine, dorso postico, tectricibus alarum intermediis maculis tribus remigum rectricibusque lateralibus coccineis. .. *turdus speciosus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 154.

que d'après un dessin de la collection de lady Impey (1).

Deux couleurs seulement paroissent sur le plumage de cette espèce, mais elles sont brillantes, et leur opposition leur donne encore plus d'éclat. Sur un fond d'un noir velouté, le ventre, le bas du dos, les couvertures moyennes du dessus des ailes, trois taches sur les pennes des ailes et les pennes latérales de la queue sont d'une belle couleur pourprée.

La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces; il est de la même grosseur que la grive proprement dite; sa queue est arrondie à son extrémité.

(1) Supplement to the general synopsis of birds, pag. 146. Black and scarlet thrush.

LA CRAVATE BLANCHE (1),**PAR SONNINI.**

L'ON ne peut être certain que cet oiseau appartienne au genre des merles ; le seul individu de cette espèce que l'on connoisse est conservé dans la collection de M. Temminck , à Amsterdam , où Levaillant l'a décrit ; mais le bec est mutilé , de sorte que la déformation d'une partie essentielle pour la distinction des genres laisse quelque doute sur la vraie nature d'un oiseau qui , du reste , a beaucoup de rapport au merle.

Il est de la grandeur d'une alouette ; sa queue est légèrement arrondie à son extrémité , et les ailes pliées ne dépassent presque pas le croupion. Une espèce de cravate blanche couvre la gorge et le devant du

(1) La cravate blanche. (Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , par Levaillant , n° 115.)

cou ; au dessous est un large plastron noir qui tombe sur la poitrine, et, remontant sur les côtés du cou, vient presque s'attacher par une bande étroite au noir dont la tête est entièrement colorée. Un demi-collier jaune ceint le haut du cou en dessus, et se prolongeant aussi le long des côtés du cou, descend jusqu'au bas de la poitrine, laquelle est de la même couleur jaune, ainsi que le reste du dessous du corps ; mais la teinte s'affoiblit à mesure qu'elle approche de la queue. Le reste du dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue et des ailes sont d'un verd olive, mêlé de jaune. Les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de gris ; enfin les pieds sont d'un brun lavé.

M. Temmink a reçu cet oiseau de Batavia, mais on ignore absolument ses habitudes.

LE MERLE ÉCAILLÉ (1),

PAR SONNINI.

UN plumage élégamment festonné en écailles a valu à cet oiseau la dénomination de *merle écaillé* que Levaillant lui a donnée; c'est en effet ce voyageur qui l'a décrit le premier d'après un sujet conservé dans la collection de M. Temmink, et envoyé de Batavia, comme celui de l'article précédent; on n'en connoît de même que la description.

La mandibule supérieure du bec est plus recourbée qu'elle ne l'est ordinairement aux merles; la queue est un peu étagée, et les ailes pliées atteignent la moitié de sa longueur. La grandeur de l'oiseau est à peu près celle du mauvis; il a la tête, le cou et la poitrine d'un noir mat; chaque plume

(1) Le merle écaillé. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 116.)

de la poitrine marquée d'une tache en forme de V ; le reste du dessous du corps blanc sale, nué de jaune, et chaque plume terminée par une espèce de feston noir ; les plumes du dessus du corps, ainsi que les couvertures supérieures et les pennes des ailes et de la queue, noires et bordées de jaune, à l'exception des pennes du milieu de la queue, qui n'ont point de bordure ; le bec et les pieds d'un brun noirâtre.

L E C A D R A N (1),**PAR SONNINI.**

ALBIN a décrit cet oiseau sous le nom de *dial-bird* (oiseau cadran), qu'il porte au Bengale (2). Il en a déjà été question dans l'article des pie-grièches (5), parce que Buffon avoit pensé qu'il devoit être compris parmi les oiseaux de ce genre ; mais j'avois déjà prévenu qu'il appartenoit à celui du merle.

Je ne répéterai point la description du cadran ; on la trouve à la suite de l'article

(1) Le cadran. (Levaillant , Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique , n° 109.)

(2) Tome III , pag. 8 , avec figure , planche xvii et xviii.

(5) Voyez le volume XXXIX de cet ouvrage , pag. 550.

du fiscal (1) ; j'ajouterai seulement que Levaillant a rencontré ce même oiseau au midi de l'Afrique , sur les confins du pays des grands namaquois , contrée aride et sauvage ; qu'il est d'une grande vivacité et sans cesse en mouvement ; qu'on l'approche fort difficilement ; que son chant est assez agréable , et qu'il se fait entendre pendant une partie des nuits calmes et point trop obscures (2).

(1) Voyez la note de la pag. 550 du XXXIX^e vol.

(2) Voyez Levaillant , à l'endroit cité.

LE MERLE TACHETÉ (1),

PAR SONNINI.

CELUI-CI est du continent de l'Amérique, mais on ne l'y trouve que dans les latitudes fort élevées ; il a été découvert dans la baie de Nootka par des navigateurs anglais, et un naturaliste de la même nation en a donné la figure dans sa Zoologie du nord (2). Sa longueur totale est d'environ

(1) *Turdus capite fasciâque pectorali nigris, striâ ab oculis ad occiput ferruginâ, corpore suprâ cinereo, subtùs ferrugineo...* *turdus nævius*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 59.

Turdus obscurè cinereus, pileo nigricante, fasciâ ponè oculos corporeque subtùs ferrugineis, tectricibus alarum remigibusque ferrugineo maculatis, pectore fasciâ nigrâ. *turdus nævius*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 15.

(2) Arctic zoology, tom. II, pag 337, n° 197 fig. pl. xv. Varied thrush. M. Latham l'a appelé *spotted thrush* dans General synopsis of birds, t. III, pag. 27, n° 15.

huit pouces ; sa queue est légèrement arrondie , et ses ailes pliées n'en dépassent guère l'origine.

Quant aux couleurs du plumage , elles ont les teintes sombres et obscures que la Nature produit en général sur les êtres animés de ces régions glacées et sombres elles-mêmes. Le dessus et les côtés de la tête sont noirâtres , à l'exception d'un trait gris de fer qui passe au dessus des yeux. Une bande noire traverse la poitrine ; le reste du plumage est d'un cendré plus foncé sur le corps qu'en dessous ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont marquées vers leur bout d'une tache triangulaire de gris de fer ; les plumes sont noires avec des taches grises , et les pieds jaunes.

Les couleurs de la femelle sont beaucoup plus sombres encore que celles du mâle ; sa gorge est d'un cendré blanchâtre , et elle ne porte point sur la poitrine la bande transversale noire , qui est l'attribut le plus saillant du mâle.

 LE MERLE TANNÉ (1),

 PAR SONNINI.

UNE couleur sombre de tan est répandue sur les parties supérieures de cette espèce; en dessous elle est blanche, avec des taches noires, et des points blancs sont parsemés sur les joues. Elle n'est pas plus grande que le mauvis, et on la trouve dans la province de New-Yorck, suivant MM. Pennant (2) et Latham (5).

(1) *Turdus mustelinus*, *subtùs albus nigro-maculatus genis fuscis, albo-maculatis, uropygio, remigibus primoribus acuminatisque rectricibus fuscis...* *turdus mustelinus*. Lin. Syst. nat. edit. 15 gen. 107, sp. 57.

Turdus rufo - fuscus, subtùs albus maculis nigris, genis albo maculatis, uropygio remigibus caudâque fuscis. *turdus mustelinus*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 15.

(2) Arctic zoology, tom. II, pag. 557, n° 198. Tawny thrush.

(5) General synopsis of birds, tom. III, pag. 28, n° 15. Tawnythrush.

LE MERLE BRUN OLIVÂTRE (1),

PAR SONNINI.

JE serois assez porté à ne point séparer cet oiseau de l'article précédent, quoique MM. Pennant (2) et Latham (3) en aient fait une espèce distincte. Ils ont tous deux le même pays natal, la même taille, et à peu près les mêmes teintes du plumage, car celui-ci est d'un brun d'olive en dessus et blanchâtre, avec des taches noires et brunes en dessous; en sorte qu'il pourroit se faire que l'un fût une variété de l'autre, produite par le sexe ou l'âge; et c'est à l'observation à le décider.

(1) *Turdus ex olivaceo fuscus, pectore et abdomine ex albidis, fusco maculatis, remigibus primoribus pedibusque atris.. turdus fuscus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 56.

Turdus olivaceo-fuscus, pectore abdomine albescentibus maculis nigris fuscis. turdus fuscus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 16.

(2) Arctic zoology, tom. II, pag. 357, n° 199. Brown thrush.

(3) General synopsis of birds, tom. III, pag. 28, n° 16. Brown thrush.

 LE MERLE DE LABRADOR (1),

 PAR SONNINI.

ON le trouve à la terre de Labrador, près de la baie d'Hudson; il y vit d'insectes et de vermiseaux. Sa longueur est d'environ huit pouces; son doigt postérieur est plus grand que celui des oiseaux du même genre, et l'ongle en est aussi plus fort.

Le plumage est d'un noir luisant et changeant en bleu et en verd, selon les différens jours sous lesquels on le regarde; le bec et les pieds sont noirs.

(1) *Turdus nitenti niger, cæruleo et viridi tinctus, rostro pedibusque nigris... turdus labradorius*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 115.

Turdus atro nitens, cæruleo viridique varius, rostro, pedibusque nigris. .. turdus labradorius. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 54.

LES DEUX MERLES DE FERMIN (1),

PAR SONNINI.

FERMIN, dans son Histoire de Surinam (2), fait mention de deux merles, ou plutôt de deux grives de Surinam, qu'il donne comme deux espèces distinctes; il a été suivi en cela par les méthodistes, et je ne pense pas que leur sentiment sur ce sujet doive être adopté. En effet, l'on ne remarque aucune différence

(1) *Turdus ex flavo et griseo varius, striâ dorso longitudinali flavâ. turdus striatus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107 sp. 55.

Turdus suprâ fuscus, subtùs albidus, pennis albidis et nigris interspersis. turdus variegatus. Ibidem, sp. 54.

Turdus flavo griseoque variegatus, striâ dorso longitudinali flavâ.. turdus striatus. Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 17.

Turdus albescente nigroque variegatus, corpore suprâ fusco subtùs albescente.... turdus striatus. Ibidem, sp. 18.

(2) Tom. II, pag. 187.

caractéristique entre ces deux oiseaux ; ils sont de la même grandeur, celle de l'alouette, et leur plumage présente à très-peu près les mêmes teintes et les mêmes taches. L'un, la grive première de Fermin, a le fond du plumage varié de jaune et de gris, avec une raie jaune qui règne en long sur le dos ; et l'autre, la grive seconde de Fermin, est teint d'un mélange de noir et de blanchâtre.

LE MERLE DU BRÉSIL (1),

PAR SONNINI.

CETTE espèce, que M. Latham a décrite au museum britannique, se trouve au Brésil (2) : sa grandeur est celle du mauvis. Elle est généralement noire en dessus, et jaunâtre en dessous ; le croupion a une teinte grise de fer, et les flancs sont rayés de petites lignes transversales noirâtres ; il y a une bande blanche sur les ailes ; la queue est légèrement étagée ; ses trois pennes latérales sont entièrement blanches, et les autres n'ont du blanc qu'à leur extrémité ; les pieds sont bruns.

(1) *Turdus niger*, *subtùs ex ferrugineo flavescens*, *uropygio ferrugineo*, *caudâ subcuneatâ*; *rectricibus extimis totis*, *ceteris apice albis*. *turdus brasiliensis*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 111.

Turdus niger subtùs flavescens, *dorso infimo ferrugineo*, *fasciâ alarum albâ*, *rectricibus tribus exterioribus*, *apice extimis toto albis*... *turdus brasiliensis*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 49.

(2) General synopsis of birds, tom. III, pag. 42, n° 45. Yellow-billed thrush.

LE MERLE DES SAVANNES,**PAR SONNINI.**

J'AVOIS fait connoître cet oiseau , dont aucun naturaliste n'a parlé , à Guenau de Montbeillard à la fin de 1775 , mais son histoire des merles étoit publiée à cette époque , et il ne put en faire mention. La forme du bec , et celle fort alongée du corps , la longueur de la queue fortement étagée , des ailes très-courtes , si on les compare à la grandeur du corps et de la queue , et par dessus tout cela , une grande conformité dans les habitudes , le rapprochent du merle plus que de tout autre genre. Mais il a un attribut qui lui est particulier ; c'est une place nue de chaque côté du cou , qui commence à l'os de la mâchoire inférieure et se prolonge d'environ dix lignes , c'est-à-dire , jusques vers le bas du cou ; cette peau nue , large d'un peu plus de deux lignes , fait la séparation entre les plumes noires , dont le dessus du cou est couvert ,

et les jaunes du dessous , et elle est teinte de cette dernière couleur , de même que tout le dessous du corps : l'on remarque quelques petits traits noirs sur les flancs. Le dessus et les côtés de la tête, aussi bien que la moitié supérieure du cou sont noirs ; cette couleur s'éclaircit en s'avancant vers le dos où elle est brune, et continuant toujours à s'affoiblir, elle devient roussâtre sur le croupion.

Les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres ; celles qui sont près du corps ont une bordure roussâtre ; les pennes sont de la même teinte noirâtre , mais elles ont chacune sur leur côté inférieur et vers leur naissance une tache blanche qui augmente successivement à mesure que les pennes approchent du corps , néanmoins jusqu'aux deux ou trois dernières qui n'en ont pas : cette continuité de taches forme sous les pennes une large bande blanche , sur un fond gris ; les couvertures du dessous des ailes , les plus extérieures , sont noires et blanches , et les autres rayées de jaune et de noir. La queue est noire , et terminée de blanc ; la première penne de chaque côté , qui est aussi la plus courte , a du blanc sur la moitié de sa longueur ; il y en a moins

sur la suivante, et la place blanche diminue par degrés, jusqu'aux deux penes du milieu, lesquelles n'ont plus qu'une petite tache de cette couleur à leur extrémité. Le bec est noir. Les pieds et les doigts sont jaunâtres, et les ongles noirâtres.

Dimensions. Longueur totale, 9 pouces; du bec, 15 lignes; de la queue, 3 pouces $3\frac{1}{2}$ lignes; des ailes, 5 pouces; du tarse, 1 pouce; des doigts du milieu et de derrière, 10 lignes.

Cet oiseau est un habitant de ces vastes savannes noyées, de ces grands espaces, mélange singulier de terre et d'eau, qui forme en différens endroits le sol incertain de la Guiane française. Quoiqu'il y soit assez commun, on ne l'y voit pas en troupes; il se tient isolé; ou quelquefois par couples; son vol est court et peu élevé; il fait entendre un sifflement grave qu'il sait varier sur plusieurs tons.

LE MERLE D'ONALASCHKA (1),PAR SONNINI.

LES îles de la mer du Sud nourrissent encore plusieurs espèces de merles ou d'oiseaux ayant rapport au merle, qui, avec quelques espèces des autres classes, forment un commencement de l'histoire naturelle de ces terres nouvellement découvertes.

On a trouvé dans l'île d'Onalaskha un merle de la grandeur d'une alouette, brun tacheté de noir, ayant la poitrine jaune,

(1) *Turdus fuscus atro-maculatus*, pectore flavo nigro maculato, tectricibus alarum, remigibus primoribus, reatricibusque atris, margine testaceis... *turdus Aonalaschkæ*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 51.

Turdus fuscus obscure maculatus, pectore flavo nigro maculato, tectricibus alarum remigibus caudaque nigricantibus testaceo marginatis. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 8.

avec des taches noires, les couvertures supérieures, les grandes plumes des ailes et celles de la queue noires, bordées d'un rouge de brique (1).

(1) Pennant, *Arctic zoology*, tom. II, pag. 558 n° 202. *Unalaska thrush*. — Latham, *General synopsis of birds*, tom. III, pag. 25, n° 8. *Aoonalaska thrush*.

LE GOLO-BEOU (1),

PAR SONNINI.

C'EST le nom que les naturels de la baie de Duski et des côtes du canal de la Reine-Charlotte, dans la nouvelle Zélande, ont imposé à un oiseau fort approchant des merles, mais qui a le caractère particulier du bec plus épais que ne l'ont les autres oiseaux de ce genre, ce qui l'a fait appeler dans les ouvrages de nomenclature, *merle à gros bec* (*turdus crassirostris*).

Du brun mêlé de roux sur le corps et de cendré en dessous est la couleur dominante du plumage; elle est égayée par des

(1) *Turdus supra ex rufo, subtus ex atro fuscus, remigibus et rectricum aequalium acuminatarum duabus intermediis obscurioribus... turdus crassirostris.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 45

Turdus rufo-fuscus, subtus cinereus, pennis longitudinaliter medio striatis, rectricibus lateralibus obscure rufis. turdus crassirostris. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 30.

taches roussâtres semées sous le cou, et par d'autres blanches répandues sur la poitrine; les ailes et les deux pennes du milieu de la queue sont d'une teinte encore plus obscure que celle du corps; les pieds sont noirs; le bec est noirâtre, et l'iris des yeux gris de perle.

La grandeur de cet oiseau est celle de la draine, et sa longueur de plus de huit pouces; la queue n'est point étagée, et chacune de ses pennes est coupée en pointe.

Des teintes moins sombres et deux bandes rousses sur les ailes distinguent la femelle de cette espèce (1).

(1) Latham, General synopsis of birds, tom. III, pag. 34, et figure, planche xxxvii. Thick-billed thrush.

LE MERLE D'ULIÉTÉA (1),**PAR SONNINI.**

CELUI-CI n'a guère que huit pouces de long ; il a la taille de notre grive proprement dite, et la queue arrondie à son extrémité. Son plumage est encore plus sombre que celui de l'espèce précédente ; il est en entier d'un brun roux, sans aucune tache ; les pennes de la queue et la bordure extérieure de celles des ailes sont noires, de même que les pieds ; la couleur du bec est un mélange de gris de perle et de rouge (2).

C'est un oiseau de l'île d'Uliétéa, et vraisemblablement de plusieurs autres îles de l'océan Pacifique.

(1) *Turdus ex rufo fuscus, remigibus margine atris, caudâ rotundatâ atrâ... turdus ulietensis.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 44.

Turdus rufo fuscus, alis caudâ rotundatâ pedibusque nigricantibus, rostro incarnato. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 51.

(2) Latham, General synopsis of birds, tom. III, pag. 55, n° 51. Bay thrush.

LE MERLE

DE VAN DIEMÈN (1),

PAR SONNINI.

LA riche collection d'un savant célèbre, sir Joseph Banks, a fourni à M. Latham l'occasion de décrire cet oiseau (2), de même que les trois précédens. Les navigateurs anglais ont vu celui de cet article à la baie de l'Aventure, dans la terre de Van-Diemen, contrée de la nouvelle Hollande. Il a sept

(1) *Turdus ex cærulescente plumbeus, capitis parte anteriore, rostro, mento, gulâ pedibusque nigris, remigibus reatricibusque atris margine plumbeis, intermediis apice albis. turdus novæ Hollandiæ.*
Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 42.

Turdus cærulescente plumbeus, facie, gulâ juguloque nigris, remigibus nigricantibus, reatricibus lateralibus apice albis. turdus novæ Hollandiæ.
Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 57.

(2) General synopsis of birds, tom. III, pag. 37 ; n° 55. New holland thrush.

pouces de long, le devant de la tête, la gorge, les ailes, la queue, le bec et les pieds noirs, une bordure grise noirâtre aux pennes de la queue, les latérales terminées de blanc (1), et le reste du plumage d'un bleu nuancé de gris plombé.

(1) Obligé de feuilleter avec attention les ouvrages de nomenclature, souvent faits à la hâte, parce que leurs auteurs savent très-bien qu'on s'occupera peu de les comparer les uns aux autres j'ai eu souvent occasion de remarquer les inexactitudes dont ils fourmillent, ainsi que les contradictions qu'ils présentent entre eux. Au sujet du merle de la nouvelle Hollande, par exemple, M. Latham dit que les pennes latérales de la queue sont blanches à leur extrémité; Gmelin au contraire, écrit que ce sont celles du milieu, dont le bout est bleu. (Voyez la nomenclature de cet article.) J'ai suivi le texte de M. Latham, parce que non seulement son livre est fait en général avec plus de soin que celui de Gmelin et que ce dernier ne citant point d'autre autorité à l'appui de sa phrase descriptive que celle de M. Latham lui-même, l'on peut croire avec beaucoup de vraisemblance que l'erreur est de son côté.

LE MERLE

DES ILES DES AMIS (1),

PAR SONNINI.

LE sujet qui a servi à la description que M. Latham a donnée de cette espèce, fait partie de la précieuse collection de M. Banks; plus petite que celle de l'article précédent, elle n'a qu'un peu plus de cinq pouces de long; une portion des côtés de la tête et le dessous du corps sont d'un blanc mêlé de brun, plus foncé sur les côtés du cou et de la poitrine; un trait noir s'étend entre le bec et l'œil; tout le dessus du corps est cendré, et la queue noire, terminée de blanc; le bec et les pieds sont noirs (2).

(1) *Turdus suprà cinereus, subtùs ex fuscescente albus, loris atris, caudá nigrá apice albá. turdus pacificus.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 58.

Turdus cinereus, corpore subtùs genisque fuscescente albis, loris atris, caudá nigrá apice albá. . . turdus pacificus. Latham, Syst. orn. gen. 52, sp. 41.

(2) Latham, General synopsis of birds, tom. III, pag. 58, n° 59. Pacific thrush.

L E M E R L E
DES ILES SANDWICH (1),
P A R S O N N I N I.

CET oiseau des îles Sandwich a la même longueur que celui des îles des Amis , et à peu près les mêmes couleurs du plumage. Il est d'un brun pâle sur les parties supérieures du corps , et d'un cendré blanchâtre sur les inférieures et sur le front ; le ventre est d'un brun clair ; le bec et les pieds sont noirs , et les pennes de la queue égales en grandeur (2).

(1) *Turdus supra et abdomine fuscescens, subtus et fronte ex cinereo albus. turdus sandwichensis.*
Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 57.

Turdus pallidè fuscus, subtus cum sincipite cinereo-albus, abdomine fuscescente. . . turdus sandwichensis.
Latham, Syst. ornith. gen. 32, sp. 42.

(2) Latham, General synopsis of birds, tom. III, pag. 39, n° 40. Sandwich thrush.

LE MERLE

DE LA NOUVELLE ZÉLANDE (1),

PAR SONNINI.

M. SPARRMAN est le premier qui ait décrit cette espèce, qu'il a appelée *merle austral* (2), dénomination qui m'a paru trop peu spécifique pour être adoptée, puisqu'elle convient également aux autres merles des terres australes. Celui qui se trouve à la nouvelle Zélande a la taille de la grive commune, tout le plumage d'un brun noirâtre à l'exception de la poitrine et du ventre qui sont blancs; le bec et les pieds sont noirs.

(1) *Turdus corpore fusco-nigricante, pectore abdomineque albis.* . . . *turdus australis*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 43.

(2) Mus. carls. fasc. 5, tab. 69; *turdus australis*.

LE PETIT MERLE

DE L'ILE PANAY (1),

PAR SONNINI.

ON le trouve dans presque toutes les îles Philippines, et les indiens le connoissent sous le nom de *musicien*; en effet, son ramage et sa voix forte, mais flûtée et mélodieuse, en font un musicien fort agréable. Il joint à ces qualités brillantes du chant un naturel doux et social; il ne fuit point le voisinage de l'homme, et on le voit s'établir en troupes nombreuses et paisibles dans les pigeonniers où il fait aussi son nid.

Ce petit merle n'est pas plus gros que notre becfigue; les plumes qui couvrent sa tête et son cou sont plus longues et plus

(1) *Turdus ex virescente niger, cæruleo et violaceo nitens; remigibus caudâque nigris. turdus cantor.* Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 124. — Latham Syst. ornith. gen. 32, sp. 74.

étroites que les autres ; il a la tête , le cou , le dos , les petites couvertures des ailes et le ventre d'un verd noir , à reflets bleus et violets , les ailes et la queue noires , et l'iris des yeux rouge.

C'est à M. Sonnerat , voyageur français très-distingué , que l'ornithologie est redevable de la connoissance de cette petite et charmante espèce de merle , que l'on appelle à Manille un *étourneau* , quoiqu'il n'ait aucun rapport à ce genre (1).

(1) Voyage à la nouvelle Guinée , par M. Sonnerat , pag. 115 , avec une figure , pl. LXXIII.

LE MERLE A LONG BEC (1),

PAR SONNINI.

LE bec dans cette espèce est plus long, proportion gardée, que dans toutes les autres, et il n'a presque point d'échancrure vers sa pointe. Mais ce n'est pas la seule partie qui soit aussi prolongée d'une manière remarquable; l'ongle du doigt postérieur est aussi fort grand, et ces attributs étrangers au genre du merle ont fait soupçonner à Gmelin que l'oiseau dont il s'agit pourroit bien être une alouette (2). Cependant, comme M. Latham en a vu la dépouille dans un cabinet à

(1) *Turdus ex olivaceo pallidè fuscus, subtùs pallidè sulphureus, uropygio et superciliis flavicantibus, caudâ rotundatâ flavâ; rectricibus intermediis fuscis... turdus longirostris.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 79.

Turdus fusco-virescens, subtùs flavus, superciliis rectricibus extus flavescentibus. *turdus longirostris.* Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 92.

(2) Lin. Syst. nat. loco citato.

Londres , l'on ne peut guère supposer que ce naturaliste se soit mépris au point de confondre une alouette avec un merle.

La longueur totale de cet oiseau est d'environ neuf pouces , et celle de son bec , d'un pouce et demi : les plumes de sa tête sont courtes et pointues , et les pennes de sa queue arrondies à leur extrémité. Un mélange de brun et d'olivâtre teint les parties supérieures ; la teinte du croupion et des sourcils tire sur le jaune ; une couleur pâle de soufre couvre le dessous du corps ; les couvertures supérieures et les pennes des ailes ont une bordure jaunâtre ; à l'exception des deux pennes du milieu de la queue , qui sont brunes , toutes sont jaunes ; les pieds sont d'un brun rougeâtre.

M. Latham a vu un autre oiseau de cette espèce , dont le plumage est brun et d'un fauve peu décidé ; il présume , avec beaucoup de vraisemblance , que c'est une variété de l'âge ou du sexe , et non pas une espèce distincte. Au reste , on a trouvé ce merle à long bec à l'île d'Eimeo dans l'océan Pacifique (1).

(1) Latham , General synopsis of birds , tom. III , pag. 67 n° 84. Long-billed thrush.

L E M E R L E R O U X**A COLLIER NOIR,****DE LA MER DU SUD (1),****PAR SONNINI.**

LEVAILLANT a eu l'occasion de faire la description de la dépouille d'un oiseau de cette espèce qu'on lui a dit exister dans les îles de la mer du Sud. Cet ornithologiste lui a trouvé la taille de notre merle : les plumes de la queue légèrement étagées ; les plumes de la queue légèrement étagées ; les ailes pliées dépassant le croupion d'un pouce ; tout le plumage en dessus, d'un gris bleu ardoisé ; des taches et des bordures d'un roux vif sur les couvertures supérieures des ailes ; une plaque oblongue noirâtre sur les oreilles ; la gorge et le dessous du cou d'une couleur d'ochre très-foncée ; un demi-

(1) Levaillant Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 115.

collier noirâtre sur le haut de la poitrine ; le reste du dessous du corps d'un roux jaunâtre dont la teinte s'affoiblit en descendant sur le bas-ventre , où un brun noir borde les plumes ; les couvertures inférieures de la queue blanches et bordées de gris brun ; le bec brun noir en dessus et jaunâtre en dessous ; enfin les pieds et les ongles d'une teinte rousse.

LE MERLE TRICOLOR
A LONGUE QUEUE (1),
PAR SONNINI.

CETTE espèce appartient encore aux terres australes, et Levaillant en a vu la dépouille chez Gigot d'Orcy, amateur distingué, qui l'avoit reçue de Londres avec celle de l'espèce précédente. La queue, plus longue que le corps, est en même tems fort étagée. Le noir bleuâtre, le roux foncé et le blanc sont les trois couleurs du plumage; la première sur la tête, le cou jusqu'à la poitrine, le dos et les quatre penes du milieu de la queue; la seconde sur la poitrine et le ventre; la troisième sur le croupion et les plumes latérales de la queue. Le bec est brun noirâtre; les pieds et les ongles sont d'un roux jaunâtre.

(1) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 114.

LE MERLE JAUNE HUPPÉ,
A CRAVATE,
AILES ET QUEUE NOIRES (1),
PAR SONNINI.

CETTE dénomination composée, mais un peu longue, adoptée par Levaillant, a cela d'avantageux, qu'elle est en même tems la description d'un oiseau des îles de la mer du Sud, faisant partie de la collection de M. Raye de Breukelerwaard, à Amsterdam. J'ajouterai seulement que le bec et les pieds sont noirâtres; que la grandeur de l'oiseau approche de celle de la draine, et que sa queue, aussi longue que le corps, est un peu étagée, et dépasse les ailes pliées de presque toute sa longueur.

(1) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, par Levaillant, n° 117.

LE GHA-TOITOI (1),

PAR SONNINI.

UNE tache blanche forme une sorte de bandeau sur le front de cet oiseau, dont la longueur est de près de sept pouces. Sa parure est simple et modeste; du gris noirâtre sur les parties supérieures et du jaunâtre obscur en dessous en font toute la variété; les pieds sont bruns. On l'a trouvé à la baie Dusky dans la nouvelle Zélande; il est encore commun dans le détroit de la Reine-Charlotte; les naturels l'appellent *gha-toitoi*. C'est un oiseau peu farouche, et qui s'apprivoise aisément (2).

(1) *Turdus ex atro plumbeus, subtus lutescens, frontis maculâ albâ, pedibus fuscis. turdus albifrons.* Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 98.

Turdus plumbeo-nigricans, subtus obscure flavescens, sincipite maculâ albâ. . . turdus albifrons. Latham, Syst. ornith. gen. 32. sp. 98.

(2) Latham, General synopsis of birds, pag. 71, n° 91. White-fronted thrush; et Supplement, pag. 145, n° 91.

M. Latham a vu, dans le cabinet de sir Lever, à Londres, un oiseau apporté des terres australes, qui lui a paru une simple variété du gha-toitot; il n'en diffère qu'en ce qu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et deux taches blanches sur le front, au lieu d'une seule (1).

(1) *Turdus niger, subtus albus, caudâ subtus cinerea*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 74, var. *b*.

Turdus niger, corpore subtus lateribusque sincipitis utrinque maculâ albis. Latham, Syst. ornithol. gen. 52, sp. 98, var. *b*.

LE PETIT MERLE

A GORGE BLANCHE (1),

PAR SONNINI.

Je place celui-ci à la suite des oiseaux étrangers qui ont rapport au merle, quoique l'on ne sache pas positivement s'il est vraiment de ce genre, ni à quel pays il appartient. M. Sparrman en a donné la description d'après une dépouille conservée dans une collection d'histoire naturelle (2), et une indication aussi légère n'est pas de nature à donner une connoissance bien certaine d'un animal.

Ce merle, de petite taille, n'a que trois pouces trois quarts de longueur totale ; les

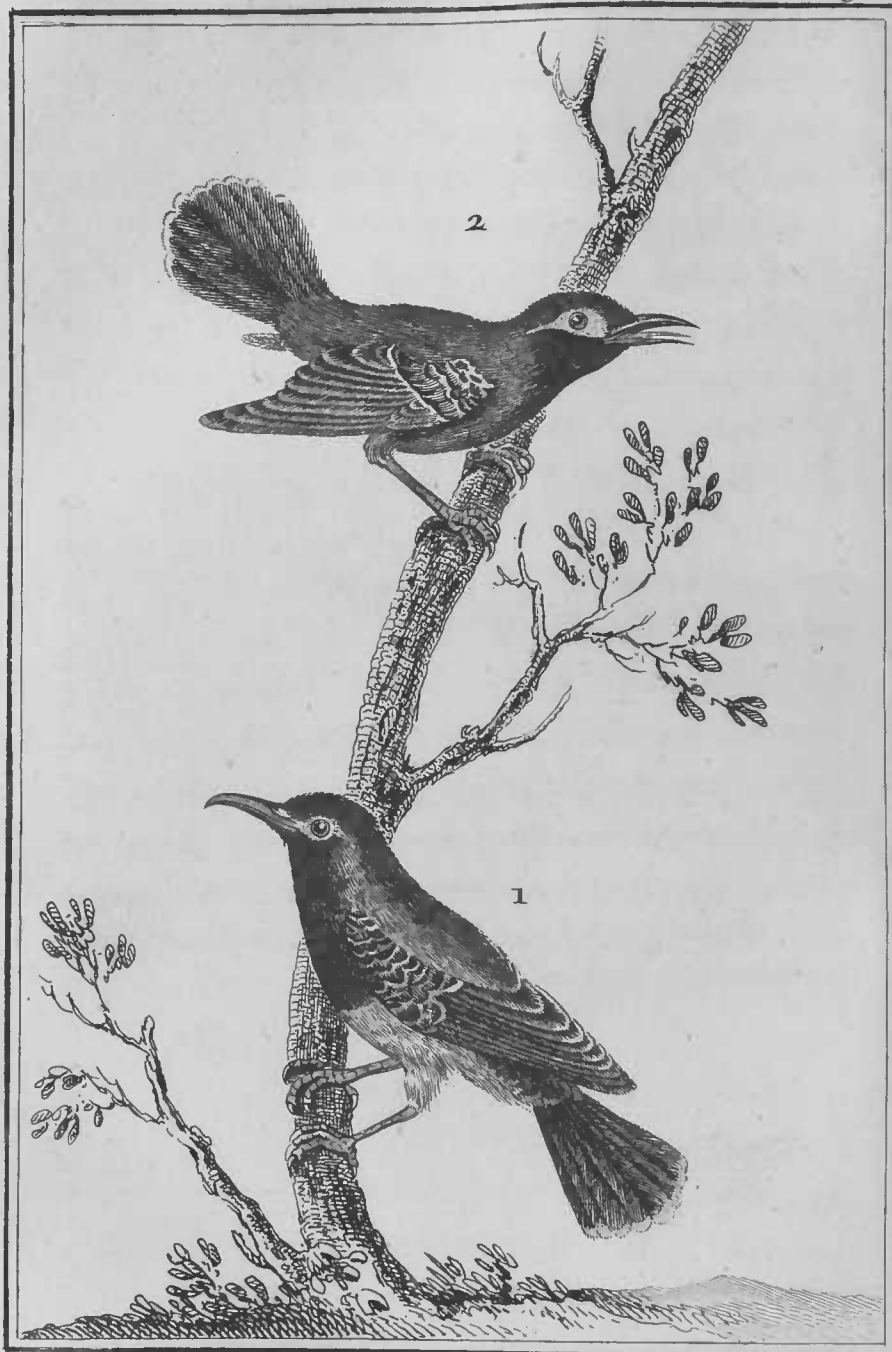
(1) *Turdus supra fusco-ferrugineus, subtus ferrugineo-cinereus, gulâ albidâ, alis et caudâ nigro ferrugineoque notatis.. turdus minutus.* Latham, Syst. ornith. gen. 32 sp. 156.

(2) *Museum carlsonianum, fascicul. 3. tab. 63; turdus minutus.*

couleurs de son plumage font un mélange de brun et de gris noirâtre en dessus, et du cendré nuancé de gris noirâtre en dessous; la gorge est blanche. Les deux ou trois premières des grandes pennes des ailes sont en entier d'un gris noirâtre; les autres sont noires, avec une tache transversale gris de fer dans leur milieu; plusieurs des pennes moyennes, ainsi que les quatre plumes du milieu de la queue, sont noires jusqu'à leur extrémité qui est gris de fer; les plus proches du corps et les pennes de la queue, excepté les quatre du milieu, sont de cette dernière couleur; le bec et les pieds sont bruns (1).

(Indépendamment de la longue notice des oiseaux étrangers que différens naturalistes ont présentés comme des merles, il en est encore quelques-uns dont je ne crois pas devoir faire une mention spéciale, parce qu'ils m'ont paru n'être que des variétés d'espèces déjà décrites, ou ces mêmes espèces sous des désignations différentes.)

(1) Sparrman, *loco supra citato*.



De Sève del.

J. B. Racine J.

1 LE GRISIN de Cayenne,
2 SA FEMELLE

LE GRISIN

DE CAYENNE (1)

Voyez les planches enluminées n° 643, fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle ; voyez aussi la planche XCVIII de ce volume.

LE sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies, et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur : tout le dessus du corps est d'un gris cendré ; la queue est plus foncée et terminée de blanc ; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi

(1) *Motacilla ex cinereo grisea*, vertice, rostro, gutture et pectore nigris, striâ oculari, rectricum apice, abdomine crissoque albis. *motacilla grisea*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 114, sp. 91.

Sylvia cinereo-grisea subtùs fasciâque per oculos albâ vertice collo inferiore pectoreque nigris. . . sylvia grisea Latham, Syst. ornith. gen. 45, sp. 88.

S O N N I N I.

T 2

que le bas-ventre : les couvertures des ailes sont noirâtres , et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche : les pennes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair, et terminées de blanchâtre ; le bec est noir et les pieds cendrés.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette ; sa longueur est d'environ $4\frac{1}{2}$ pouces ; son bec de 7 lignes ; ses pieds de même, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle ; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, et par cette raison le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond (1).

(1) L'on a vu par la nomenclature combien les méthodistes étoient peu d'accord sur le genre de cet oiseau , et par conséquent combien Guenau de Montbeillard a eu raison de le décrire séparément , comme un oiseau qui , ne pouvant être adapté avec précision à aucun genre , devoit par cela même être présenté à part. Au reste , la place qui convient le mieux au grisin , est parmi les fourmiliers avec lesquels il a de grands rapports , et qui étoient inconnus à Guenau de Montbeillard , lorsqu'il écrivoit cet article.

LE VERDIN

DE LA COCHINCHINE (1).

Voyez les planches enluminées, n° 643, fig. 3.

LE nom de cet oiseau indique assez la couleur principale et dominante de son plumage, qui est verd; ce verd est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes plumes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos; la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la base du bec inférieur: le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la

(1) *Turdus viridis*, maculis ad basin rostri utrinque cæruleis, facie, mento et gulâ nigris, hâc arcu flavo cinctâ. *turdus cochinchinensis*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 107, sp. 84.

Turdus viridis, loris gulâque nigris, sub gulâ annulâ latâ flavâ, ad basin rostri maculâ cæruleâ. *Turdus cochinchinensis*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 115. SONNINL.

bonche, et remonte sur le bec supérieur où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine; le ventre est verd, le bec noir et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardomeret; je n'ai pu mesurer sa longueur totale, parce que les plumes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau; aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paroît formé sur le modèle de celui des merles; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc, envoyé en droiture de ce pays (1).

(1) Il paroît que le verdin n'est pas particulier à la Cochinchine, car, parmi les oiseaux que M. Somerath a rapportés de plusieurs parties de l'Inde, il s'en est trouvé qui ressembloient beaucoup à cette espèce.



De J'ève del.

J. B. Racine sc.

1. L'AZURIN
2. BRÈVE des Philippines.

L'AZURIN (1).

Voyez les planches enlum., n° 555; et pl. XCIX
de ce volume.

CET oiseau n'est certainement pas un merle; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions: cependant, comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guiane*, en attendant que des voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et sur-tout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire, par l'extérieur, je le placerois entre les geais et les merles.

(1) *Turdus spadiceus, subtus cæruleis et flavis striis transversis alternis variis, vertice ad nuquam usque remigibus et fasciâ oculari nigrâ, alterâ aurantiâ, fasciâ pectorali et caudâ cuneiformi cæruleis, turdus cyanurus.* Lin. Syst. nat. edit. 15. gen. 107, sp. 99.

Turdus rufo fuscus, subtus flavus, abdomine cæruleo fasciato, pileo lateralibusque colli strigâ longitudinali, nigris fasciâ pectorali caudâque cæruleis. *turdus cyanurus.* Latham, Syst. ornith. 5 a. 50, sp. 128.

SONNINI.

T 4

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou ; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue ; tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les plumes de la queue qui sont étagées. Le dessus du corps, depuis la naissance du cou et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre ; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les plumes des ailes ; mais quelques-unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle ; sa longueur totale est de $8\frac{1}{2}$ pouces, sa queue de $2\frac{1}{2}$, son bec de 12 lignes, et ses pieds de 18. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue (1).

(1) L'azurin est rare à la Guiane SONNIN.

LES BRÈVES (1).

JE n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la Nature elle-même les a distingués; en effet, les brèves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce (2); je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme; car ils se ressemblent tellement entre eux, et pour la forme totale, et pour les principales couleurs et pour leur distribution, qu'on ne

(1) *Nota.* Ce chapitre des brèves est de Guenau de Montbeillard. **SONNINI.**

(2) L'on en a découvert trois autres, qui ne sont peut-être que des variétés des espèces déjà connues.

peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête et la queue noirs, en tout ou en partie; tous quatre ont le dessus du corps d'un verd plus ou moins foncé; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes plumes de l'aile; enfin presque tous, excepté notre brève des Philippines, ont du jaune sur la partie inférieure du corps (1).

(1) Les auteurs systématiques ont rangé les brèves dans le genre du corbeau. (Voyez ci-après la nomenclature des espèces.)

L A B R E V E

DES PHILIPPINES (1) (2).

CETTE brève des Philippines a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur ; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites penes des ailes les plus proches du dos, d'un verd foncé ;

(1) Voyez les planches enluminées, n° 89. C'est le même oiseau que celui que M. Brisson nomme *merle verd à tête noire des Moluques*, et dont il a fait sa cinquante-septième grive, tom. II, pag. 519. Voyez aussi la planche XCIX de ce volume.

(2) Le merle verd à tête noire de Moluques; *turdus viridis*, *supernè saturatiùs*, *infernè dilutiùs*; *capite et collo nigris*; *uropygio et tectricibus alarum superioribus beryllinis*; *teetricibus caudæ inferioribus roseis*; *rectricibus nigris*. . . *merula viridis atricapilla moluccensis*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 57, avec une figure, pl. xxxi, fig. 2.

Corvus philippensis. Lin. Syst. natur. edit. 15, gen. 50, sp. 17, var. *b*.

Corvus viridis; *capite colloque nigris*, *uropygio*

la poitrine et le haut du ventre d'un verd plus clair ; le bas-ventre et les couvertures de la queue couleur de rose ; les grandes plumes des ailes , noires à leur origine et à leur extrémité , et marquées d'une tache blanche entre deux ; le bec brun jaunâtre , et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de $6 \frac{1}{4}$ pouces , à cause de sa courte queue ; mais il a plus de 8 pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds , et il est à très-peu près de la grosseur de notre merle : ses ailes qui forment , étant déployées , une envergure de 12 pouces , s'étendent dans leur repos au delà de la queue , qui n'a que 12 lignes ; les pieds en ont 18 (1).

rectricibusque alarum cœruleo-viridibus , caudæ inferioris roseis , rectricibus nigris. Lath. Syst. ornithogen. 15, sp. 45 var. b.

Dans l'opinion des méthodistes que nulle preuve n'accompagne , la brève des Philippines , ainsi que les autres oiseaux compris dans ce chapitre des brèves , ne sont que des variétés de la brève du Bengale.

SONNINI.

(1) Cette brève se trouve également aux Philippines et aux Moluques. SONNINI.

 LA BREVE DE CEILAN.

LA brève que M. Edwards a représentée (*planche cccxxiv*) (1), sous le nom de *pie à courte queue des Indes orientales* (2), n'a pas la tête entièrement noire ; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec , l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou : ces deux dernières

(1) Cette brève paroît être le même oiseau que la pie ordinaire des Indes de M. Ray, et qui s'appelle aux Indes *ponnunky pitta*, et *ponnanduky*. Voyez *Synopsis avium*, pag. 195. En anglais, *the madrass-jay*. M. Edwards la nomme *short-tailed pye* ; Albin, *caille de Bengale*, tom. I, n° 51. En allemand, *caap-wachtel*. Klein, *Ordo avium*, pag. 115.

(2) *Corvus bengalensis*. Lin. *Syst. nat.* edit. 15, gen. 50, sp. 15, var. g.

Corvus viridis, subtus lutescens capite colloque nigris aurantio alboque lineatis, remigibus rectricibusque nigris. Latham, *Syst. ornithol.* gen. 15 sp. 45, var. g. SERVINT.

bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche et la queue bordée de verd par le bout. Il venoit de l'île de Ceilan.

L A B R E V E

D E B E N G A L E (1) (2).

NOTRE brève de Bengale a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils oranges; sous le dessous du corps est jaune, et co

(1) Voyez les planches enluminées, no 258. C'est le merle verd des Moluques de M. Brisson, qui en a fait sa cinquante-sixième grive. (Voyez tom. II, pag. 516.)

(2) Le merle verd des Moluques; *turdus superius viridis, inferius fulvus; capite nigro tæniâ utrinque fuscâ in cervice; uropygio et tectricibus alarum immixtus ferruginis; rectricibus nigris, apice viridibus. macula viridis moluccensis*. Brisson, Ornith. clas. 5, tit. 5, gen. 22, sp. 56, avec une figure, pl. XXVII, fig. 1.

Corvus viridis subtis lineisque capitis fulvescentibus alis maculâ albâ.... Corvus benhyurus. Lin. Syst. nat. edit. 15 gen. 50, sp. 15. — Latham, Syst. ornith. gen. 15, sp. 45. SORBIN.

qui est noir dans les grandes plumes de l'aile des deux oiseaux précédens est dans celui-ci d'un verd foncé, comme le dos (1). Cette brève est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

(1) Les plumes de la queue sont noires et bordées de verd; les pieds orangés et les ongles d'un rouge sale; le bec est d'un gris brun, et l'iris des yeux blanchâtre.



De Sève del.

Berthault sc.

1. BREVE de Madagascar

2. I.E MAINATE

L A B R E V E

D E M A D A G A S C A R (1) (2).

NOTRE brève de Madagascar a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre qui prend un peu de jaune par derrière et sur les côtés ; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par-derrière, à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui,

(1) Elle est représentée dans nos planches enluminées, n° 257, sous le nom de *merle des Moluques* et planche C de ce volume.

(2) *Corvus madagascariensis*. Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 50, sp. 15, var. *d.*

Corvus viridis, subtùs lutescens, capite nigricante-fusco, nuchâ flavescence, lunulâ, cervicis fasciâque suboculis bifidâ nigris. Latham, Syst. ornith. gen. 13, sp. 45, var. *d.* SONNINI.

s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au dessous des yeux et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur ; la queue est bordée par le bout d'un verd d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première brève ; la gorge est mêlée de blanc et de jaune , et le dessous du corps est d'un jaune brun.

L A B R E V E

D E M A L A C A (1),

P A R S O N N I N I.

L'ON doit à M. Sonnerat la connoissance de cette nouvelle espèce (2), ainsi que de la suivante ; toutes deux sont aussi rangées au nombre des variétés de la brève de Bengale , dans les ouvrages de nomenclature ; et cette réunion d'oiseaux différens y est d'autant plus extraordinaire , qu'en général les nomenclateurs sont de grands fabricateurs d'espèces , parce qu'ils trouvent dans cette sorte d'abondance d'articles , un

(1) *Corvus capite cerviceque nigris , superciliis virescentibus cæruleo marginatis , gulâ albâ , jugulo dorsoque viridibus , abdomine rufo , crisso rubro.* Latham , Syst. ornith. gen. 15 , sp. 45 , var. e.

(2) Voyage aux Indes et à la Chine par M. Sonnerat , tom. II , pag. 190 , avec une figure , pl. cx , sous le nom de *brève de Malaca*.

moyen assuré d'augmenter leur catalogue, et d'atteindre ainsi le principal but de leur travail.

La brève de Malaca est de la grosseur de notre merle ; elle a la tête et la moitié de la partie postérieure du cou noires ; une large bande verdâtre qui s'étend sur les côtés de la tête depuis l'angle supérieur du bec jusqu'à la nuque ; au dessous de cette bande un trait bleu de ciel clair, qui l'accompagne depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au cou ; la gorge blanche, le bas du cou et le dos verts, la poitrine et le ventre d'un roux clair, le croupion et les petites plumes de l'aile d'un bleu de ciel brillant, les plumes moyennes, aussi bien que les moins longues des grandes, vertes, les suivantes, noires sur leur côté intérieur, vertes à l'extérieur, et terminées de blanc ; les plus grandes entièrement noires, terminées de gris et marquées d'une bande transversale blanche ; la queue mi-partie de noir et de verd foncé bleuâtre ; les couvertures supérieures et l'iris des yeux d'un rouge de carmin ; le bec roussâtre, enfin les pieds jaunes.

LA BREVE
DE LA CÔTE DE MALABAR (1),
PAR SONNINI.

« **C**ET oiseau, dit M. Sonnerat, diffère peu du précédent ; la tête et le cou en arrière sont noirs ; à l'angle supérieur du bec il naît une large bande roussâtre qui se prolonge jusques derrière la tête ; la gorge est blanche, la poitrine est d'un roux clair ; le ventre, les cuisses et les couvertures de la queue en dessous sont rouges ; le dos est d'un verd foncé terne ; les petites plumes des ailes sont d'un bleu de ciel chatoyant ; elles ont l'éclat

(1) *Corvus capite colloque nigris, vertice fasciâque longitudinali rufâ, gulâ albâ, pectore rufescente, abdomine, femoribus crissoque rubris.* Latham, Syst. ornithol. gen. 15, sp. 45, var. t.

C'est la brève de *Bengale à gorge blanche* de Mauduyt, Encyclopédie méthodique, partie ornithologique.

et le poli d'un métal ; les moins longues des grandes plumes des ailes sont noires du côté intérieur , et d'un verd bleuâtre du côté extérieur ; les plus grandes sont noires ; sur ces dernières il y a une bande transversale blanche assez large , ce qui forme une tache de cette couleur sur le bord des ailes lorsqu'elles sont étendues sur le corps ; le croupion est du même bleu que les petites plumes des ailes ; les plumes de la queue sont noires jusqu'à la moitié , et d'un verd foncé dans le reste de leur longueur ; l'iris est rouge ; le bec est roussâtre ; les pieds sont jaunes (1). »

(1) Voyage aux Indes et à la Chine , par M. Sonnerat tom. II , pag. 191

L A B R E V E
D E L A C H I N E (1),
P A R S O N N I N I.

M. LATHAM a trouvé dans les dessins du feu docteur Forthergill la figure d'une autre espèce de brève qui se trouve à la Chine (2); elle a le dessus de la tête brun , et sur ses côtés une bande noire qui passe par les yeux et s'étend jusqu'à la nuque; un collier blanc , le ventre de la même couleur , avec une tache de rouge de carmin dans son milieu ; les couvertures inférieures de la queue du même rouge vif , et le reste du plumage verd.

(1) *Corvus viridis*; *vertice fusco*, *collo torque albo* *nuchâ vittâque per oculos ductâ nigrâ*, *abdomine albo*, *mediomaculâ crissoque coccineis*. Latham, *Syst. ornith. gen.* 15, *sp.* 45, *var. n.*

(2) Supplement to the general synopsis of birds, *pag.* 82, *n°* 57, *var. f.*

 L E M A I N A T E

DES INDES ORIENTALES (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n° 268 ; et pl. C de ce volume.

IL suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger, pour sentir

(1) C'est la cinquantième grive de M. Brisson, tom. II, pag. 305. M. Edwards croit que son vrai nom indien est *minor* ou *mino*. On lui a donné les noms de *choucas*, de *pie*, d'*étourneau*, de *merle*. (Voyez Bontius, Hist. nat. Indiæ or. pag. 67. — Klein, Ordo avium, pag. 60, n° 12, etc.) C'est la quarante-neuvième grive de M. Brisson, tom. II, pag. 305. Les anglais l'appellent *indian stare* ; M. Linnæus, *gracula religiosa* ; M. Osbeck, *corvus javanensis*. C'est, selon toute apparence, le *merula persica* de Joseph-George Camel (Transact. philosoph. n° 285, art. 3, pag. 1597.) « *Canora et garrula avis*, dit cet auteur, *atra, sed circa oculos depilis ut illing, minus tamen* ». Cet *illing* paroît quelques lignes plus bas sous le nom d'*iting*, et c'est notre *goulin*.

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le mainate ; *turdus splendidè nigro-violaceus*

qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux et des choucas avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines ; et sur-tout du martin, lesquels sont de même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire ; son plumage est noir par-tout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le verd et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune, irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derrière l'œil;

uropygio nigro-viridi ; capite membranis nudis, luteis ornato ; remigibus majoribus tæniâ transversâ, albâ in medio notatis ; rectricibus nigris, ad viride vergentibus ; rostro in exortu rubro, apice flavo... mainatus.
 Brisson, Ornithol. class. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 49, avec une figure, pl. xxviii, fig. 2.

Gracula nigro-violacea, maculâ alarum albâ, fasciâ occipitis nudâ flavâ. gracula religiosa.
 Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 53, sp. 1. — Latham, Syst. ornith. gen. 16, sp. 1.

Mainate religieux ; *gracula religiosa.* Daudin, Orn. tom. II, pag. 285. SONNINI.

ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'*occiput* que par une bande de plumes longues et étroites qui part de la base du bec ; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec, qui a dix-huit lignes de long, est jaune, mais il prend une teinte rougeâtre près de la base ; enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle ; celles-ci, qui, étant répliées, s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes ; et parmi celles de l'aile, c'est la première qui est la plus courte, et la troisième qui est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 268 ; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille, et dans la forme même de cette double crête qui la caractérise, et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail

de ces variétés , je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler , pour chanter et pour parler , qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet nommé *l'oiseau parleur par excellence* , et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité (1).

(1) On trouve cet oiseau à la Chine , dans plusieurs parties de l'Inde , dans les îles de l'océan Indien , dans celle de Sumatra , etc. ; il se nourrit principalement de fruits ; il mange aussi les insectes.

C'est un des oiseaux qui retient et imite avec le plus de faeilité les sons étrangers ; il est entre les oiseaux des Indes orientales ee que le moqueur est parmi ceux de l'Amérique ; la flexibilité de son gosier et son talent d'imitation sont vraiment étouans. Mauduyt (*Encyclop. méthodique* , partie ornithologique) a vu un mainate apporté de Pondichéri à Paris , qui étoit un excellent parleur ; il avoit appris dans la traversée à contrefaire le bruit que les poulies rendent dans la manœuvre du vaisseau , et il répétoit ces sons si difficiles , plus d'un an après avoir cessé de les entendre. SONNINI.

VARIÉTÉS DU MAINATE.

P R E M I È R E .

LE mainate de M. Brisson (1) diffère du nôtre, en ce qu'il a sur le milieu des premières pennes de l'aile, une tache blanche qui ne paroît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle ait échappé au dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse (2).

(1) Ornithologie, tom. II, pag. 305 (*).

(2) Mauduyt conservoit dans son cabinet un mainate, en tout conforme à la description qu'en fait Brisson, et n'ayant point de blanc aux ailes; il étoit moins grand que d'autres mainates au même plumage. (Voyez Encyclopédie méthodique.) SONNINI.

(*) C'est celui dont la phrase indicative se trouve dans la nomenclature, page 312- SONNINI.

D E U X I È M E.

LE mainate de Bontius (1) avoit le plumage bleu de plusieurs teintes , et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre , qui est noir avec des reflets bleus , verts , violets , etc. Une autre différence très-remarquable , c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau , quant à leur forme et à leur distribution , mais non quant à la couleur , car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré (2).

T R O I S I È M E.

LE petit mainate de M. Edwards (3) avoit sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson , mais ce qui le différencie d'une

(1) Hist. nat. Indiæ or. , *loco citato*.

(2) Ces différences dans les couleurs du plumage me paroissent assez grandes sur des oiseaux du même climat , pour faire regarder le mainate de Bontius comme une espèce distincte ; c'est aussi le sentiment de Mauduyt. (Voyez Encyclopédie méthodique.)

S O N N I N I.

(3) Planche XVII.

manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes, s'unissant derrière l'*occiput*, lui forment une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle ; il laisse à décider si, malgré la disproportion de la taille, on doit le regarder comme la femelle du suivant.

QUATRIÈME.

LE grand mainate de M. Edwards (1) (2) a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille, et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur

(1) Planche XVII.

(2) Le grand mainate ; *turdus splendide nigro-violaceus* ; *uropygio nigro-viridi* ; *capite membranis nudis, luteis ornato* ; *remigibus majoribus tœniâ transversâ, albâ in medio notatis* ; *rectricibus nigris, ad viride vergentibus.* *mainatus major.* Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5 gen. 22, sp. 50

Mainatus major. Lin. Svst. nat. edit. 15, gen. 15, sp. 1 var. *b.* — Latham, Syst. ornith. gen. 16, sp. 1, var. *b.*

On le trouve, suivant Brisson, dans l'île de Hainan, en Asie. SONNINI.

DES MAINATES. 519

du geai , par conséquent double du précédent , et le jaune du bec et des pieds est franc sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de ces mainates soit sujette à changer de couleur , selon les différentes saisons de l'année et selon les différens mouvemens dont ils sont agités.

 LE GOULIN (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 200 ; et pl. CI de ce volume.

IL y a au cabinet du roi deux individus de cette espèce ; tous deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté , la queue

(1) M. Brisson dit qu'il s'appelle *coulin* aux Philippines ; comme il ne cite point d'autorités , j'ai cru devoir déférer à celle de Joseph-George Camel , qui a donné ses observations sur les oiseaux des Philippines dans les Transactions philosophiques , n° 285. Il dit que le *goulin* est connu dans ces îles sous les noms d'*iting* , ou d'*illing* et de *tabaduri* : il ajoute que c'est une espèce de *palalaca* , et son *palalaca* est un *grand pic*. Il peut se tromper dans cette dernière assertion , mais on ne peut guère douter que son *gulin* ou *goulin* ne soit le même oiseau dont il s'agit ici. Voici la description qu'il en donne : « Il est de la grosseur de l'étourneau ; il a le bec , les ailes , la queue et les pieds noirs ; le reste est comme argenté ; la tête est nue , à l'exception d'une ligne de plumes noires qui court sur son sommet ; c'est un oiseau chanteur et qui babille beaucoup ». Il ne faut pas confondre avec ce merle chauve l'oiseau que quelques-uns ont nommé *merle chauve de*
et



De Sève del.

Berthault Sc.

- 1. LE GOULIN
- 2. LE MARTIN

et les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur, enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue; mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle; il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches

Cayenne, et qui est notre *colnud*. (Voyez tom. XLIV, pag. 155.)

(2) *Nota*. Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le merle chauve des Philippines; *turdus supernè cinereo - argenteus*, *infernè fusco - griseus*; *pectore fusco-nigricante*; *genis nudis*; *remigibus*, *rectricibusque fusco nigricantibus*. *merula calva philippensis*. Brisson, Ornith. clas. 5, ord. 5, gen. 22, sp. 56, avec une figure, planche xxvi, fig. 2.

Gracula subcinerea, *capite utrinque nudo*. . . *gracula calva*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 53, sp. 2.

Gracula subcinerea, *subtùs fusco - grisea*, *capite utrinque nudo*, *pectore remigibus rectricibusque fusco nigricantibus*. . . *gracula calva*. Latham, Syst. ornith. gen. 16, sp. 2.

Mainate goulin; *gracula calva*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 284. SONNINI.

blanches, la peau nue qui environne les yeux couleur de chair, le bec, les pieds et les ongles noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes, ainsi que les pieds, les ongles et la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printems il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* sous lequel il est connu aux Philippines parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans nos planches enluminées n° 200, mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale; les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de

plumes noires qui court entre deux. Toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue, sont pareillement d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes et la queue : le dessus du corps est gris, mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre ; les ailes sont très-courtes et excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au cabinet du roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbres, sur-tout de l'arbre qui porte les cocos ; ils vivent de fruits et sont très-voraces, ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer (1).

(1) Le goulin a de grandes dispositions à la familiarité et on l'éleve aux Philippines dans les maisons.

 LE MAINATE A FACE JAUNE (1),

 PAR SONNINI.

C'EST un oiseau de la nouvelle Hollande, que M. Latham a décrit le premier, et qui lui a été communiqué par M. Pennant (2) : sa longueur est de sept pouces et demi ; il a le bec un peu comprimé, et les ouvertures des narines un peu ovales ; les yeux sont entourés d'une peau nue, jaune et ridée ; les pieds sont de la même couleur ; tout le plumage est noir en dessus, et blanc en dessous : cette dernière couleur forme une bande sur les ailes.

M. Pallas fait mention d'un mainate de Surinam, qu'il appelle le *mainate à*

(1) *Gracula nigra, fasciâ alarum corporeque subtus albis, regione oculorum nudâ rugosâ. gracula icterops.* Latham, Syst. ornith. gen. 16, sp. 15.

Mainate à face jaune ; *gracula icterops.* Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 290.

(2) Supplement to the general synopsis of birds pag. 301. Fald graccle.

Long bec (1); mais cet oiseau de l'Amérique méridionale ne peut être rangé avec les mainates, oiseaux des Indes orientales, et il en diffère d'ailleurs par des caractères trop saillans pour qu'on puisse raisonnablement les réunir. En lisant avec attention la description que M. Pallas a faite de son mainate à long bec, j'ai reconnu qu'elle appartenait au merle des savannes, dont j'ai donné l'histoire naturelle à la page 266 de ce volume, et je persiste à le regarder comme mieux placé à la suite des merles qu'avec les mainates.

Les catalogues de nomenclature font encore mention d'un autre mainate des îles Sandwich, qu'ils présentent comme

(1) *Spicilegia zoologica*, fasc. 6, tab. 2, fig. 2.

Gracula brunnea, subtus ochroleuca, capite et collo atris, fasciâ collari nudâ rugosâ, alarum areâ albâ, caudâ cuneiformi nigrâ, rectricibus ferrugineis. *gracula longirostra*. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 55, sp. 9.

Gracula cinereo-fusca subtus flavescens, capite collo caudâque nigris, rectricibus apice maculâque alarum albis. *gracula longirostra*. Latham, Syst. ornith. gen. 16, sp. 11.

Mainate à long bec; *gracula icterops*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 290.

une variété du mainate à long bec de Pallas, ou de mon merle des savannes, ce qui ne peut se supposer d'après la très-grande distance des lieux, et les dissemblances dans les couleurs du plumage et dans les formes. Quoi qu'il en soit, le mainate des îles Sandwich a la grandeur de l'étourneau, les narines en forme de croissant, le plumage d'un noir brillant, quelques plumes jaunes sur le haut du dos et aux couvertures inférieures de la queue, les pennes latérales de la queue blanches et jaunes en dessus à leur base (1).

(1) Merrem, beytr. tom. I, pag. 8, tab. 2.

Oriolus nobilis, *edle atzel*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 55, sp. 9, var. *b*. — Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 290.

L E M A R T I N (1).

Voyez les planches enluminées , n° 219 et pl. CI
de ce volume.

CET oiseau est un destructeur d'insectes,
et d'autant plus grand destructeur qu'il est
d'un appétit très-glouton : il donne la classe

(1) *Nota.* Cet article est de Guenau de Mont-
beillard.

Le merle des Philippines; *turdus fuscus, castaneo-*
admixto ; capite et collo nigris, ventre albo ; spatio
subtriangulari ponè oculos nudo ; remigibus majo-
ribus primâ medietate albis, alterâ nigricantibus ;
saturatè fuscis, lateralibus apice albis . . . merula phi-
lippensis. Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 5, gen. 22,
sp. 55, avec une figure, planche xxvi, fig. 1.

Paradisea areâ nudâ ponè oculos triangulari,
capite colloque fuscis. paradisea tristis. Lin. Syst.
nat. edit. 15, gen. 54, sp. 3.

Gracula castaneo-fusca, capite colloque fuscis
areâ ponè oculos triangulari nudâ maculâ remigum
rectricibusque lateralibus apice albis. gracula
tristis. Latham Syst. ornithol. gen. 16 sp. 3.

Martin acridophage; *gracula grillivora.* Daudin,
Ornith. tom. II, pag. 285. S O N N I N I.

aux mouches, aux papillons, aux scarabées; il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux, qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois; mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie, car les martins, qui s'accommodent de tout, béqueteroient la chair vive, et leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent: c'est, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui, sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, et n'attaquent de front que des animaux petits et foibles. On a vu un de ces oiseaux qui étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel

il eut les ailes traînantes et l'air souffrant ; mais ce mauvais quart d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaîté ordinaire ; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier, et avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin ; il en détruit beaucoup, et par-là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires ; mais il a été long-tems étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles (1), songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes, et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier, et de les opposer comme auxiliaires à leurs

(1) Ces sauterelles avoient été apportées de Madagascar, et voici comment : on avoit fait venir de cette île des plants dans de la terre, et il s'étoit trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible: on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendoit le bienfaiteur des colons; malgré tout cela il fut proscrit par le conseil, et deux heures après l'arrêt qui les condamnoit, il n'en restoit pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir; les sauterelles s'étant multipliées sans obstacles, causèrent de nouveaux dégâts, et le peuple qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave, se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription; ceux-ci furent reçus avec des

transports de joie ; on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication ; on les mit sous la protection des lois , et même sous une sauve-garde encore plus sacrée ; les médecins de leur côté décidèrent que leur chair étoit une nourriture mal saine. Tant de moyens si puissans , si bien combinés , ne furent pas sans effet ; les martins , depuis cette époque , se sont prodigieusement multipliés , et ont entièrement détruit les sauterelles ; mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient , car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup , et le nombre des oiseaux augmentant toujours , ils ont été contraints de se jeter sur les fruits , principalement sur les mûres , les raisins et les dattes ; ils en sont venus même à déplanter les blés , le riz , le maïs , les fèves , et à pénétrer jusques dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie ; de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles , ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable (1) et plus difficile à extirper,

(1) Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles , tels que la demoiselle , dont la larve

si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts ; mais ce remède auroit , à coup sûr , d'autres inconvéniens. Le grand secret seroit d'entretenir en tout tems un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles , et de se rendre maître , jusqu'à un certain point , de leur multiplication. Peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles , leurs mœurs , leurs habitudes , etc. on trouveroit le moyen de s'en débarrasser sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux , et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres , ou même certaines allées d'arbres , souvent fort voisines des habitations , pour y passer la nuit , et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses que les branches en sont entièrement couvertes , et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés , ils commencent par babiller tous à la fois , et d'une manière très-incommode pour les

connue sous le nom de *petit lion* fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux qui causent tant de dommages aux caffiers.

voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable , très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu du printemps, et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse : leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer ; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le tems ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits ; si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur le ravisseur à coups de bec ; et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, et si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert qui

donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'appriivoisent fort vite ; ils apprennent facilement à parler ; tenus dans une basse-cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc., et ils accompagnent leur babil de certains accens et de certains gestes qui sont remplis de gentilleses (1).

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles ; ils ont le bec et les pieds jaunes

(1) Pourquoi donc les nomenclateurs ont-ils désigné le martin par l'épithète de triste (*tristis*) ? ses habitudes lui méritoient plutôt la désignation de *gai*. Si ces auteurs ont eu en vue les couleurs à la vérité peu éclatantes du plumage, l'application du terme *triste* n'en est pas plus heureuse, la variété des teintes empêchant que leur ensemble n'ait rien de sombre ni de triste ; en ce cas d'ailleurs, l'équivoque subsisteroit encore, et l'on seroit exposé à rapporter au naturel ce qui ne devoit s'entendre que de l'extérieur, et par conséquent à tomber dans une erreur grave, puisque l'on se formeroit de l'oiseau une idée toute opposée à sa nature. S O N N I N I.

comme eux , mais plus longs et la queue plus courte , la tête et le cou noirâtres ; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre , de forme triangulaire , le bas de la poitrine et tout le dessus du corps , compris les couvertures des ailes et de la queue , d'un brun marron , le ventre blanc , les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes brunes , les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur , et de-là , blanches jusqu'à leur origine , ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée ; les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur (1).

(1) Les principaux faits de l'histoire de cet oiseau sont dus à M. Sonnerat et à M. de la Nux, correspondans du cabinet d'histoire naturelle (*).

(*) La plupart de ces faits sont confirmés par le témoignage de Fouché d'Obsonville , témoin oculaire , et qui a pris part au second envoi de martins , qui fut fait de Trinquebard aux Indes de France et de Bourbon. On appelle le martin *mainhen* en Indostani. (Voyez les Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers , page 41) SONNERAT.

LE MARTIN

A AILES NOIRES (1),

PAR SONNINI.

ON conserve au cabinet d'histoire naturelle de Paris, la dépouille d'un martin qui n'est peut-être qu'une variété de l'espèce de l'article précédent ; mais, comme nous n'avons aucun renseignement sur son sujet, sinon qu'il vient aussi de l'Inde, nous sommes forcés de laisser au tems et à l'observation à décider si cet oiseau doit être compté au nombre des espèces distinctes.

Il ressemble au martin proprement dit, par la taille et les formes, et il n'en diffère que par la couleur blanche de ses plumes, par la teinte jaunâtre de la peau nue qui est derrière l'œil, et par le noir de toutes les penes des ailes et de la queue, ces dernières ayant seulement une bordure blanche à leur extrémité.

(1) Martin à ailes noires; *gracula melanoptera*. Daudin, Ornithol. tom. II, pag. 286.

LE MARTIN BRAME (1),

PAR SONNINI.

LE nom de *brame* a été donné à ce martin, parce qu'il se tient habituellement sur les tours des pagodes au Malabar et au Coromandel où il est assez commun (2). On l'y appelle *povie*, et on le nourrit en cage, à cause de son chant (3); mais il n'est pas confiné dans ces contrées de l'Inde. Le vaillant a rencontré des bandes considérables d'oiseaux de cette espèce au midi de l'Afrique, sous le vingt-septième degré de latitude. Ils

(1) *Turdus niger*, dorso uropygioque griseo, crisso albo, capite cristato. *turdus pagodarum*. Lin. Syst. nat. ed. 15, gen. 107, sp. 52.

Turdus cristatus griseus, capite corpore subtus remigibus caudaque nigris, abdomine albo lineato, crisso albo. *turdus pagodarum*. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 20.

(2) Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine, tom. II, pag. 189.

(3) Latham, Supplement to the general synopsis of birds, pag. 140, n° 20. Pagoda thrush.

ne s'y arrêtaient point ; leur vol étoit rapide, soutenu et élevé , et leur passage ne dura que six jours. Aucun des naturels dont Levallant étoit accompagné ne les connoissoit, ce qui lui fit conjecturer qu'ils ne faisoient que traverser cette contrée , et qu'ils se rendoient dans des cantons plus orientaux pour y nicher (1).

Un peu plus gros que le moineau franc, le martin brame a les plumes de la queue légèrement étagées et dépassant les ailes pliées de près de la moitié de leur longueur. Il porte sur la tête une huppe de plumes étroites, pointues, noires, à reflets violets, et que l'oiseau relève et abaisse à volonté. Les plumes de la gorge, du cou, de la poitrine et du ventre sont longues et déliées ; elles se terminent en pointes détachées ; leur couleur est d'un jaune roussâtre, relevé par un trait blanc et oblong sur chacune ; les couvertures inférieures de la queue et celles des jambes sont blanches ; tout le dessus du corps et les deux plumes du milieu de la queue sont d'un gris roussâtre, les plumes des ailes sont noires en dessus, et d'un brun

(1) Levallant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 95.

clair en dessous ; la plus extérieure de chaque côté de la queue est presque entièrement blanche , avec une large tache noire vers le haut de la penne ; cette tache noire s'étend et s'éclaircit par gradations sur les pennes qui suivent , jusqu'aux deux intermédiaires dont la pointe seule est noire : le bec est de cette dernière couleur , depuis sa base jusqu'à son milieu , et jaune dans le reste ; l'iris de l'œil est bleu , et les pieds , de même que les ongles . sont jaunes.

LE MARTIN VIEILLARD (1),

PAR SONNINI.

LA tête et le cou de cet oiseau sont revêtus de plumes longues et déliées, d'un gris cendré, et marquées dans leur milieu par une ligne blanche. Cette sorte de chevelure, mêlée de gris et de blanc, attribut du vieil âge de l'homme, a fait donner à cet oiseau le nom de *vieillard*. Le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et la queue sont d'un gris cendré, les ailes noires et les pieds, aussi bien que l'iris, jaunes; tout le

(1) *Turdus ex cinereo griseus, subtus ex rufo fuscus, remigibus rostroque nigris, pedibus flavis...*
turdus malabaricus. Lin. Syst. nat. edit. 13, gen. 107, sp. 51.

Turdus cinereo-fuscus, subtus rufo-fuscus capite colloque albo lineatis. turdus malabaricus. Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 21.

Martin vieillard; *gracula malabarica*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 239.

dessous du corps est d'un rouge brun rous-
sâtre, et le bec noir, lavé de jaune à son
bout. La longueur totale de cette espèce est
d'environ huit pouces; on la trouve à la
côte de Malabar (1); elle y est connue sous le
nom de *povie*, de même que la précédente,
et on l'y élève également en cage (2).

(1) Sonnerat Voyage aux Indes et à la Chine,
tom. II, pag. 189.

(2) Latham, General synopsis of birds, pag. 140,
n° 27. Malabar thrush.

LE MARTIN DE GINGI (1)

PAR SONNINI

M. SONNERAT a découvert cette espèce à la côte de Coromandel ; sa grosseur est à peu près celle de la grive commune ; les plumes longues , étroites et noires , lui forment sur la tête une sorte de huppe ; une bande jaune , dénuée de plumes , s'étend depuis l'angle supérieur du bec jusqu'un peu au delà de l'œil. Le dos et le ventre sont gris ; les couvertures supérieures des ailes , verdâtres , et les penes mi-parties de roux clair et de noir ; la queue est brune et terminée de roux ; l'iris rouge et le bec , aussi bien que les pieds , sont d'un jaune d'orpin (2).

(1) *Turdus griseus capite nigro cristato , alis viridescenti-nigris , remigibus primoribus basi caudique apice rufis , supra oculos fasciâ nudâ flavâ. Turdus ginginianus.* Latham Syst. ornith. gen. 52 , sp. 155.

Martin de Gingi ; *gracula ginginiana.* Daudin Ornith. tom. II , pag. 288.

(2) Sonnerat , Voyage aux Indes et à la Chine , tom. II , pag. 194.

LE MARTIN GRIS DE FER (1),

PAR SONNINI.

DE même que le martin brame, celui-ci est de passage au midi de l'Afrique. Le hasard a rendu Levaillant témoin de ce passage, qui s'effectua sur un seul point au mois d'octobre, et ne dura que pendant quinze jours ; ce voyageur étoit alors campé au pied des hauteurs de Bruyntjes-Hoogte, sur les bords d'une petite rivière, nommée par les colons hollandais du cap de Bonne-Espérance, *vogel-rivier*, rivière des oiseaux.

Ce martin vole par pelotons à la manière de l'étourneau, et Levaillant observa que le dessus des plumes de la queue et des

(1) Le martin gris de fer. (Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n^o 95.)

Le martin gris de fer; *gracula grisea*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 286.

scapulaires paroïssoit usé par quelque frottement : cette particularité a fait conjecturer à l'observateur que l'oiseau se retire dans des trous pour y faire son nid et y passer les nuits. La queue est courte et arrondie ; elle passe les ailes pliées, d'un quart environ de sa longueur.

Une teinte gris de fer, légèrement mêlée de fauve vers la gorge et de brun plus foncé sur la nuque , s'étend sur tout le dessus du corps , aussi bien que sur la gorge , la poitrine et les flancs ; une bande d'un fauve clair , large d'un demi-pouce , est placée en long sur le milieu de la poitrine , et se prolonge jusqu'au ventre. Des plumes pointues, effilées et noires , couvrent le sommet de la tête , mais n'y forment point une huppe que l'oiseau puisse relever à volonté ; les côtés de la tête sont noirs aussi , mais une peau nue, de couleur orangée , qui s'avance en pointe derrière les yeux, relève le noir qui l'entoure. Les couvertures supérieures des ailes sont d'un fauve clair , et les pennes noires , comme celles de la queue , dont les quatre premières de chaque côté ont à leur extrémité une tache de fauve clair. L'iris de l'œil est d'un brun rouge foncé , et le bec d'un

orangé vif; les pieds et les ongles ont une couleur jaune citron.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est moins grande, et que le noir de la tête, des ailes et de la queue est plus terne, comme l'orangé des pieds moins vif (1).

(1) Levaillant, Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 95.

 LE PORTE-LAMBEAUX (1),

 PAR SONNINI.

DU nombre des oiseaux qui dérangent tous les projets de méthodes, le porte-lambeaux a subi plusieurs métamorphoses systématiques. Ici il passe pour un étourneau (2), là pour un mainate (3), ailleurs pour un oiseau de rivage (4), et quelque part qu'on le range, il se trouvera toujours mal placé. Levaillant qui, dans ses recherches, s'est

(1) *Gracula cinerea*, caudâ remigibusque atris vertice mentoque carunculatis. *gracula carunculata*. Lin Syst. nat. edit. 13 gen. 54, sp. 12.

Sturnus cinereus, regione oculorum nudâ, ad basin mandibulæ inferioris paleâ duplici, cristâque verticis membranaceâ bifidâ erectâ fulvâ. . . *sturnus gallinaceus*. Latham, Syst. ornith. gen. 51, sp. 7.

Mainate porte-lambeaux; *gracula gallinacea*. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 291.

(2) Latham, loco citato.

(3) Gmelin, Daudin, loco citato.

(4) *Tringa carunculata*. Naturforscher tom. II, pag. 9, tab. 2.

occupé à étudier la Nature et s'est peu inquiété des divisions méthodiques, a judicieusement observé que l'oiseau dont il s'agit ne pouvoit entrer dans aucune avec quelque précision ; et d'après l'ensemble des caractères extérieurs et des habitudes, il a reconnu que c'étoit un composé des attributs de plusieurs genres, qui s'attachoit également à ceux du choucas, de l'étourneau, du merle, du mainate et du martin (1).

On en trouve la description dans un recueil étranger (2), et M. Latham l'a répétée dans un de ses ouvrages d'ornithologie (3). Mais cette description est défectueuse en quelques points, parce qu'elle a été faite d'après un oiseau envoyé du cap de Bonne-Espérance en Hollande, dans de l'esprit de vin, liqueur qui altère les couleurs, particulièrement celles des parties charnues ou dénuées de plumes. Le voyageur infatigable que je viens de citer, a vu en Afrique plusieurs portelambeaux vivans, et c'est de son ouvrage que je vais extraire la description et l'histoire de cet oiseau vraiment singulier.

(1) Histoire naturelle des oiseaux d'Afrique, n° 93.

(2) Naturf. *loco citato*.

(3) General synopsis of birds, pag. 9, n° 7. Cockscomb starc.

Une espèce de coqueluchon charnu et noir enveloppe le devant de la tête et semble déchiré en lambeaux, dont l'un, d'une forme ovoïde, et le plus petit de tous, s'élève sur le front ; derrière lui est une autre pièce plus grande, également relevée et dont le haut est partagé en deux dans son milieu, en forme de cœur ; deux autres lambeaux larges et terminés en pointes couvrent les côtés de la tête et pendent sous la gorge, de la longueur d'un pouce. Le reste de la tête est dégarni de plumes et noir, à l'exception de la partie de derrière qui est roussâtre ; le bec est jaune, ainsi que les pieds, et les yeux sont bruns.

Un gris roussâtre plus foncé en dessus qu'en dessous est la couleur générale de l'oiseau ; il se change en noir à reflets métalliques sur les ailes et la queue, coupée carrément à son extrémité et dépassant les ailes pliées d'à peu près la moitié de sa longueur.

La femelle est moins grosse que le mâle, et les pièces de sa coiffe sont noirâtres et beaucoup plus petites ; elle a aussi les pennes des ailes et de la queue d'un noir moins brillant. L'oiseau jeune a la tête entièrement garnie de plumes, et l'on n'y voit aucune

apparence de caroncules , ni d'appendices charnus. Il est d'un gris brun sur les parties supérieures , et blanchâtres sur les inférieures ; son bec est d'un brun mêlé de jaune, et ses pieds sont bruns.

Levaillant a rencontré les porte-lambeaux sur les bords du Gamtoos jusques dans le pays des Cafres , et le colonel Gordon en a envoyé en Hollande qui avoient été tués sur le Koeberg , près de la ville même du cap de Bonne - Espérance où ils s'étoient montrés en très - grand nombre. Il paroît donc que ce sont des oiseaux voyageurs , qui arrivent dans les terres australes de l'Afrique au tems des chaleurs , et en repartent vers la saison des pluies. Ils se rassemblent en troupes nombreuses et bruyantes ; leur naturel est farouche et défiant. On ne les approche que difficilement d'assez près pour les tirer à coups de fusil, sur-tout lorsqu'ils en ont déjà entendu l'explosion.

Parmi ces bandes de porte-lambeaux , il n'est pas rare d'en voir qui ont le plumage presque entièrement blanc , ou varié de blanc et de gris ; ce sont , selon toute apparence , des jeunes oiseaux de l'année.

 LE CARONCULÉ (1),

 PAR SONNINI.

AU lieu des lambeaux dont la tête de Poiseau de l'article précédent est affublée, le caronculé n'a qu'une petite protubérance charnue en forme de bajoue, et de couleur orangée, qui lui pend à chaque coin de la bouche, près de la base du demi-bec inférieur. Les plumes du dos et les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun rougâtre; le reste du plumage, aussi bien que

(1) *Sturnus rostro pedibusque nigris, carunculâ ad utrumque oris angulum pendulâ aurantiâ. sturnus carunculatus. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 106, sp. 15.*

Sturnus niger, dorso tectricibus alarum ferrugineis, ad basin mandibulæ inferioris paleâ duplici carunculatâ fulvâ. sturnus carunculatus. Latham, Syst. ornithol. gen. 51 sp. 6.

Mainate caronculé; *gracula carunculata. Daudin, Ornith. tom. II, pag. 292.*

le bec et les ongles, sont noirs. La longueur de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi, et sa grosseur celle de l'étourneau ; le bec est légèrement arqué, et les plumes de la queue, d'une longueur à très-peu près égale, sont pointues à leur bout.

On distingue la femelle à sa couleur entièrement d'un brun rougeâtre ; les caroncules de l'angle de sa bouche sont à peine apparentes.

Le caronculé se trouve à la nouvelle Zélande, particulièrement dans la partie du sud, où il est assez commun ; il n'a point d'autre ramage qu'un cri foible et doux (1).

(1) Latham, General synopsis of birds, tom. III, pag. 9, n° 6, et planche xxxvi. Wattled stare.

 LE GLAUCOPE (1),

 PAR SONNINI.

C'EST un oiseau récemment découvert par M. Forster à la nouvelle Zélande, et les naturalistes en ont fait un genre particulier, ne comprenant que cette seule espèce. M. Latham a donné à ce genre le nom de *callæas*, et Gmelin celui de *glaucopis*, que j'ai adopté. Ils ont assigné, pour caractère de ce genre, le bec en cône oblong, épais et un peu courbé, avec la mandibule supérieure plus arquée et plus longue, une petite caroncule aplatie à la base du demi-bec inférieur, la place où sont les narines un peu enfoncée, et leurs ouvertures à demi-

(1) *Glaucopis*. . . *glaucopis cinerea*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 49 *bis*, sp. unica.

Callæas. *callæas cinerea*. Latham, Syst. ornith. gen. 12, sp. unica.

Glaucophe cendré; *glaucopis cinerea*. Daudin, Orn. tom. II, pag. 295.

recouvertes par une membrane presque cartilagineuse ; la langue à demi-cartilagineuse , et divisée à son bout en deux parties à bords dentelés ; les pieds longs et maigres ; l'ongle du doigt postérieur plus long que les autres ; enfin la queue étagée, composée de douze pennes, et dépassant les ailes pliées de presque toute sa longueur

La grandeur du glaucope est celle du geai, et sa longueur de treize pouces et demi ; les caroncules pendantes sont bleues à leur base, ensuite orangées ; l'iris de l'œil est d'un beau bleu, le bec noir et tout l'oiseau de couleur cendrée, foncée ou noirâtre sur le devant de la tête ; les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau se perche rarement ; on le voit presque toujours à terre , cherchant les insectes , les vermisseaux et les graines dont il fait sa nourriture ; sa voix est flûtée, et son ramage n'est point désagréable ; sa chair savoureuse en fait un gibier fort délicat (1).

(1) Latham , General synopsis of birds , tom. I, planche cccxix et pl. xiv. Cinereous wattle-bird.

 LE JASEUR (1) (2).

Voyez les planches enluminées, n^o 261 ; et pl. CII de ce volume.

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent

(1) C'est la soixante-troisième grive de M. Brisson, tom. II pag. 554 ; le *gnaphalos* d'Aristote (lib. 9, cap. 16) : ce mot grec signifie une espèce de matelas ou d'oreiller, et fait allusion aux plumes soyeuses du jaseur. C'est l'*ampelis* d'Aldrovaude qui lui a appliqué cette dénomination, non d'après Aristote, comme l'a dit M. Brisson, mais d'après le poète Callimaque, comme nous l'apprend Aldrovaude lui-même (tom. I, pag. 796), et sans être bien sûr que son *ampelis*, et celle du poète grec, fussent un seul et même oiseau. D'ailleurs ce nom d'*ampelis* ayant été donné plus anciennement à d'autres petits oiseaux, tels que le befigue (Gesner, pag. 585) qui se nourrit de raisins comme le jaseur, Aldrovaude ni M. Linnæus n'auroient pas dû l'appliquer à celui-ci. C'est le *garrulus bohemicus* de Gesner, pag. 705 ; le *bombycilla* de Schwenckfeld, pag. 229 ; le *microphenix* ; le *galerita varia* de Fabricio de Padoue ; le *lanius remigibus secundariis, apice membranaceo colorato* de Linnæus,



De Seve del.

Duhamel Sc.

1. LE JASEUR.
2. LE GROS BEC



plusieurs des plumes moyennes de ses ailes ;

gen. 45, sp. 10 ; le *turdus cristatus* de Klein , pag. 70, et de Frisch , planche xxxii. Quelques-uns l'ont pris très-mal à propos pour le *merops* d'Aristote , c'est-à-dire, pour notre *guépier* ; d'autres pour l'*avis incendiaria* des anciens, et par corruption *incineraria*, ou pour l'oiseau de la forêt Hercynienne dont parle Plinè , quoique ses plumes ne jettent point de feu pendant la nuit , comme on dit que faisoient celles de cet oiseau , si ce n'est peut-être un feu allégorique , car le *jaseur* a l'iris des yeux et les larmes des ailes couleur de feu. On a encore nommé cet oiseau *avis bohémica*, *adepellus*, *pteroelia*, *fullo*, *gallulus sylvestris*, *zinzirella*, et par corruption *zincirella*, d'après son cri ordinaire qui est *zi, zi, ri* ; en allemand , *zinzerelle*, formé du précédent, *boehmer*, *boheimle* *bohemische drostel*, *hauben drostel*, *pest-vogel*, *krieg-vogel*, *wipstertz*, *seide-schwantz*, *schnee-lesche*, *schnee-vogel*. Le nom de *beemerle* attribué au jaseur par M. Brisson ne lui appartient point mais à un petit oiseau de la grosseur du *chardonn-ret* ainsi appelé aux environs de Nuremberg, et qui n'a de commun avec le jaseur que d'être regardé par le peuple comme un précurseur de la peste. En suédois, *siden-swantz*. En italien, *becco-frisone*, *galletto del bosco*, *uccello del mondo nuovo*. En anglais, *bohemian chatterer*, *bohemian jay*, *silk-tail*. En Bohème *brkostaw*. En polonais, *jedwab-nicka* *jemiolucha* (*).

On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des

(*) En anglais *bohemian chatterer* *silk-tail*. Dans l'Uplande, *snartuppa*. SONNINI.

ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur rouge : on compte quelquefois jusqu'à huit pennes de chaque côté, les-

synonymes du *jaseur*, le *xomotl* de Séba, bien différent du *xomotl* de Fernandez, cap. 124, qui à la vérité est huppé, mais qui a le dos et les ailes noires, et la poitrine brune, qui de plus est palmipède, et dont les mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage; or le *xomotl* de Séba est presque aussi différent du *jaseur de Bohême*, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *xomotl* de Fernandez, car il a la tête rouge, du rouge sur le dos et la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sous les ailes, et le bec jaune.

(2) *Nota.* Cet article est de Guenau de Montbeillard.

Le jaseur de Bohême; *turdus cristatus*, *avellaneo-vinaceus*; *uropygio cinereo*; *ventre cinereo-albo ad vinaceum vergente*; *tæniâ per oculos et gutture nigris*; *remigibus octo minoribus apice membranaceis*; *rectricibus apice luteis.* *bombycilla bohémica.*
 Brisson, Ornithol. clas. 3, ord. 5, gen. 22, sp. 63.

Ampelis occipite cristato, *remigibus secundariis apice membranaceo colorato.* *ampelis garrulus.*
 Lin. Syst. nat. ed. 13, gen. 108, sp. 1. — Latham, Syst. ornith. gen. 52, sp. 1. SONNINI.

quelles ont de ces appendices : quelques-uns ont dit que les mâles en avoient sept et les femelles cinq ; d'autres que les femelles n'en avoient point du tout (1) : pour moi j'ai observé des individus qui en avoient sept à l'une des ailes et cinq à l'autre , quelques-uns qui n'en avoient que trois , et d'autres qui n'en avoient pas une seule , et qui avoient encore d'autres différences de plumage ; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales , au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire (2).

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles , ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le

(1) Edwards.

(2) L'histoire naturelle du jaseur n'est pas encore connue au point de savoir si les dissemblances dans le nombre et la forme de ces appendices dépend de la différence du sexe ou de l'âge. Le coq sauvage des Indes ou des Gates a de même les plumes terminées par des appendices membrancuses. (Voyez le volume XLI de cet ouvrage , pag. 220.) Le pigeon hollandais de l'île de France en a de semblables aux plumes du cou. SONNINI.

distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes, qu'il avoit le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échanerure qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc. (1); mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pie-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau carnassier : à la vérité il a plusieurs traits de conformité avec les pie-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc.; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisqu'avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le

(1) Le docteur Lister prétend avoir observé dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étoient point échanérés près de la pointe ce qui ne pourroit être regardé comme une singularité individuelle très-rare; mais cette observation vraie ou fausse, a corrigé le docteur Lister d'une erreur où il étoit tombé d'abord, en associant, comme a fait M. Linnæus, le jaseur aux pie-grièches.

climat propre de cet oiseau ; on se tromperoit fort si , d'après les noms de *geai de Bohème* , de *jaseur de Bohème* , d'*oiseau de Bohème* , que Gesner , M. Brisson et plusieurs autres lui ont donnés , on se persuadoit que la Bohème fût son pays natal , ou même son principal domicile : il ne fait qu'y passer comme dans beaucoup d'autres contrées (1) ; en Autriche on croit que c'est un oiseau de Bohème et de Stirie , parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là , mais en Bohème on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe ; et en Saxe comme un oiseau du Danemarck ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçans anglais assurèrent au docteur Lister , il y a près de cent ans , que les jaseurs étoient fort communs dans la Prusse : Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie (2) : on a mandé de Dresde à M. de Réaumur , qu'ils nichoient dans les environs de Pé-

(1) Frisch assure , d'après les habitans du pays , que les jaseurs ne nichent pas dans la Bohème , et qu'ils viennent de plus loin , planche xxxii.

(2) Auctuarium , etc. , pag. 582.

tersbourg : M. Linnæus a avancé , apparemment sur de bons mémoires , qu'ils passent l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au delà de la Suède ; mais ses correspondans ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances : enfin M. de Stralemberg a dit à Frisch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rochers ; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste , quel que soit le domicile de choix des jaseurs , je veux dire , celui où , rencontrant une température convenable , une nourriture abondante et facile , et toutes les commodités relatives à leur façon de vivre , ils jouissent de l'existence et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération , toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins que sédentaires , et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre (1) , en France (2) , en Italie (3).

(1) Le sujet représenté dans la Zoologie britannique , planche CI , avoit été tiré sur les marais de Flamborough , dans la province d'York , et les deux qu'a vus le docteur Lister avoient été tués aux environs de la capitale de cette même province. (Voyez la

et sans doute en Espagne ; mais sur ce dernier article nous en sommes réduits aux simples conjectures ; car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume , si riche , si voisin de nous , habité par une nation si renommée à tant d'autres égards , ne nous est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon (4) (5).

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays quant à la saison , mais , s'ils voyagent tous les ans , comme Aldrovande l'avoit ouï dire , il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route.

Lettre de ce docteur à M. Ray, dans les Transactions philosophiques, n° 175, art. 3.

(2) Il y a quelques années qu'il fut tué un jaseur à Marcilly, près la Ferté-Lowendhal : depuis peu on en a pris quatre dans la Beauce au fort de l'hyver, lesquels s'étoient réfugiés dans un colombier. (Voyez Salerne , Hist. nat. des oiseaux , pag. 255.)

(3) Aldrovand. Ornitholog. pag. 796.

(4) Il paroît que Gesner n'avoit point vu le jaseur, et il dit qu'il est rare presque par-tout ; d'où l'on peut conclure qu'il est rare au moins en Suisse. (De Avib. pag. 520 et 705.)

(5) Les jaseurs sont assez nombreux en Sibérie et dans d'autres contrées boréales de l'Asie. L'on en voit quelquefois mais très-rarement , dans la partie de la Lorraine qui avoisine les Vosges. SONNINI.

Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de leurs majestés impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer au progrès de l'Histoire naturelle, nous apprend dans un mémoire adressé à M. de Buffon (1), que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans (2) des montagnes de Bohême et de Stirie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison, et que même en Bohême on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes ; ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre, y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre (3),

(1) Ce prince a accompagné son Mémoire d'un jaseur empaillé qu'il conservoit dans sa collection, et dont il a fait présent au cabinet du roi.

(2) D'autres disent tous les cinq ans, d'autres tous les sept ans. (Voyez Gesner, p. 705. Frisch, pl. xxxii.)

(3) Les deux dont parle le docteur Lister furent tués près d'York sur la fin de janvier ; les quatre dont parle Salerne, furent trouvés dans un colombier de la Beruce, au fort de l'hiver. On avoit dit à Gesner que cet oiseau ne paroïssoit que rarement et presque

ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident , et qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades , ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourroit encore inférer de ces faits que la France et l'Angleterre , de même que la Suisse , ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales ; mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie , car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand nombre , notamment en l'année 1571 , au mois de décembre ; il n'étoit pas rare d'y en voir des volées de cent et plus , et on en prenoit souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avoit eu lieu au mois de février 1550 (1) , dans le tems que Charles-Quint se faisoit couronner à Bologne ; car dans le pays où ces oiseaux ne

toujours en tems d'hyver , pag. 520 ; mais dans le langage ordinaire , le mot *hyver* peut bien signifier la fin de l'automne , qui est souvent la saison des frimats.

(1) Comme l'Italie est un pays plus chaud que l'Allemagne , ils peuvent s'y trouver encore plus tard ; et je ne doute pas que dans des pays plus septentrionaux , ils ne restassent une grande partie de l'hyver dans les années où cette saison ne seroit pas rigoureuse.

se montrent que de loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que lorsqu'elles sont très-nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples, pour annoncer la peste, la guerre ou d'autres malheurs; cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblemens de terre, car dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaseurs qui se répandirent dans le Modenois, le Plaisantin et dans presque toutes les parties de l'Italie (1), évitèrent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de tems après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays (2).

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement

(1) Voyez Aldrovand. Ornithol. tom. I pag. 800. Il est vrai que cet auteur ne parle, à l'endroit cité, que du Plaisantin et du Modenois; mais il avoit dit plus haut qu'on lui avoit envoyé des jaseurs sous différens noms, de presque tous les cantons d'Italie, pag. 796.

(2) Voyez Aldrovand. Ornith. tom. I, pag. 800.

de l'antonne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre que le soleil en est obscurci (1) : seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordemens, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du nord, appelés *lemings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine, dans les tems où elle étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la Nature (2) ? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de tems en tems de leurs demeures par des disettes locales qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux ? On prétend que lorsqu'ils s'en retournent ils vont fort loin dans les

(1) Anno 1552, inter Moguntiam et Bingam juxta Rhenum maximis examinibus apparuerunt in tantâ copiâ ut subito quâ transvolabant, ex umbrâ earum veluti nox appareret. (Gesner pag. 705.)

(2) Voyez l'Hist.générale et particulière, tom.VI, in-4°, pag. 147 et les volumes des éditions in-12, correspondans.

pays septentrionaux , et cela est confirmé par le temoignage de M. le comte de Strahlerberg , qui , comme nous l'avons dit plus haut , en a vu dans la Tartarie (1).

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau , lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes , ce sont les raisins , d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en français par celui de *vinette*. Après les raisins il préfère , dit-on , les baies de troesne , ensuite celles de rosier sauvage , de genièvre , de laurier , les pignons , les amandes , les pommes , les sorbes , les groseilles sauvages , les figes , et en général tous les fruits fondans et qui abondent en suc : celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois ne mangeoit des baies de tierre et de la chair crue qu'à toute extrémité , et il n'a jamais touché aux grains ; il buvoit souvent et à huit ou dix reprises à chaque fois (2). On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vieune , de la mie de pain blanc , des carottes hachées , du chenevis concassé , et des grains de genièvre , pour lequel il

(1) Frisch , planche xxxii.

(2) Aldrovand. pag. 800.

montrait un appétit de préférence (1); mais, malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours; ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser et qu'il ne se façonne en peu de tems à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans un même endroit (2).

Ces oiseaux sont d'un caractère tout à fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées innombrables; mais, outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paroissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes; car non seulement le mâle et la femelle se caressent

(1) Mémoire du prince d'Aversperg.

(2) Voyez Hist. naturelle des oiseaux, de Salerne, pag. 255.

mutuellement et se donnent tour à tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle, comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvéniens pour celui qui en est doué; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les pièges que des êtres moins aimans, et plus dominés par l'intérêt personnel multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives qui passent en même tems, et leur chair est à peu près de même goût (1), ce qui

(1) Gesner nous dit que c'est un gibier délicat qu'on sert sur les meilleures tables, et dont le foie sur-tout est fort estimé. Le prince d'Aversperg assure que la chair du jaseur est d'un goût préférable à celle de la grive et du merle; et, d'autre côté, Schwenckfeld avance que c'est un manger médiocre et peu sain; tout cela dépend beaucoup de la qualité des choses dont l'oiseau s'est nourri.

est assez naturel, vu qu'ils vivent à peu près des mêmes choses ; j'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois, parce qu'ils se posent fort près les uns des autres (1).

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorsqu'ils partent ; ce cri est *zi, zi, ri*, selon Frisch et tous ceux qui les ont vu vivans ; c'est plutôt un gazouillement qu'un chant (2), et le nom de *jaseur* qui lui a été donné, indique assez que dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connoissoit ni le talent de chanter, ni celui de parler qu'ont les merles ; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de jaseurs (3) ; néanmoins le prince Aversperg dit que leur chant est très-agréable ; cela se peut concilier ; il est très-possible que le jaseur ait un chant agréable dans le tems de l'amour ; qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce ; que par-tout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser, lors même qu'il est en liberté ; enfin que dans les cages étroites il ne dise rien du tout.

(1) Frisch, *loco citato*.

(2) *Ibid, ibidem*.

(3) Oiseaux de Salerne, pag. 253.

Son plumage est agréable dans l'état de repos ; mais, pour en avoir une idée complète, il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue et relève sa huppe ; en un mot, lorsqu'il étale toutes ses beautés, c'est-à-dire, qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui sont d'un beau rouge, brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés : ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec ; la couleur vineuse, plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune et de rouge, formé par les différentes taches des ailes et de la queue ; celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne, et jaune à son extrémité ; les plumes des ailes sont noirâtres, les troisième et quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs, et plus courts à proportion que le merle. La longueur totale de l'oiseau est,

selon M. Brisson, de 7 pouces $\frac{1}{4}$; sa queue de 2 $\frac{1}{4}$; son bec de 9 lignes, ainsi que son pied, et son vol de 13 pouces. Pour moi, j'en ai observé un qui avoit toutes les dimensions plus fortes; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une simple variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes; mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres, et non pas jaunes comme elles sont dans les mâles: il ajoute une chose difficile à croire, quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation, c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que, selon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle, ou les mâles observés par Aldrovande, avoient perdu deux de ces pennes.

VARIÉTÉ DU JASEUR (1).

ON a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives. De plus, Aldrovande a observé (2) qu'il avoit le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fendre l'air et seconder l'action des ailes ; on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe ; et comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver

(1) Le jaseur de la Caroline ; *turdus cristatus*, *avellaneo-vinaceus* ; *uropygio cinereo* ; *ventre pallidè luteo* ; *taniâ per oculos nigrâ*, *marginibus albis* ; *remigibus octo minoribus apice membranaceis* ; *rectricibus apice luteis*. — *bombycilla caroliniensis*. Brisson, Ornith. gen. 22, sp. 64. — Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 108, sp. 1, var. *b*.

Ampelis garrulus. Latham, Syst. ornith. gen. 35, sp. 1, var. *b*. SONNINI.

(2) Ornitholog. *locè citata*.

en Amérique ; aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet* (1), à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un moine (2). Du Canada il a pu facilement se répandre, et il s'est répandu du côté du sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline (3); Fernandez l'a vu dans le Mexique, aux environs de Tezcucó (4), et j'en ai observé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby ; il a une huppe pyramidale, lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture, les yeux placés sur une bande de même couleur, séparée du fond par deux traits blancs ; l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant ; le dessus de la tête, la gorge,

(1) C'est le *chaterer* de Catesby, planche XLVI, et d'Edwards, planche CCXLII ; le *caquantototl* de Fernandez, c. 215 ; en allemand, *grauer seiden-schwantz*.

(2) Oiseaux de Salerne, pag. 255.

(3) Ces jaseurs d'Amérique sont fort communs à la Louisiane. SONNINI.

(4) Il dit qu'il se plaît dans les montagnes ; qu'il vit de petites graines ; que son chant n'a rien de remarquable, et que sa chair est un manger médiocre.

le cou et le dos d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée; les couvertures et les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion et une grande partie de la queue de différentes teintes de cendré; la poitrine blanchâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le ventre et les flancs d'un jaune pâle (1). Il paroît, d'après cette description et d'après les mesures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées et d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue; mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a comme lui sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce (2). M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, et qu'elles n'avoient pas

(1) Voyez l'Ornithologie de M. Brisson, tom. II, pag. 357.

(2) Mais ces appendices des jaseurs américains sont plus étroites que celles des jaseurs d'Europe.

les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles ; le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avoit pas en effet ces mêmes appendices , et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

 LE GROS-BEC (1) (2).

Voyez les planches enluminées , n° 99 , le mâle ; n° 100 , la femelle ; voyez aussi la planche CII de ce volume.

LE gros - bec est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré , depuis l'Espagne et

(1) Le gros-bec , ainsi nommé parce que son bec est plus gros que son corps ne paroît le comporter. On l'appelle aussi *pinçon à gros bec* et *mangeur de noyaux* ; dans le Maine , *pinçon royal* ; en Picardie , *grosse-tête* ; en Sologne , *malouasse* ou *amalouasse gare* , *pinçon maillé* ou *ébourgeonneux* , de même que le bouvreuil ; en Champagne , *casse-rognon* , *casse-noix* ou *casse-noyaux* ; en Saintonge , *gros pinçon* ou *pinçon d'Espagne* ; en Périgord , *durbec* , le tout selon M. Salerne. En quelques endroits , *geai de bataille coche-pierre* suivant Gesner , qui a appliqué à cet oiseau le nom grec et latin , *coccothraustes* , *quod rostro suo coccos et interiora grana sive ossicula cerasorum confringere soleat ut nucleis vescatur*. Ce nom néanmoins pouvoit appartenir à tout autre oiseau qui a ces mêmes habitudes ; car Hesychius et Varron , qui sont les seuls auteurs anciens où l'on trouve le nom de *coccothraustes* , ne le désignent en aucune façon et disent seulement , *coccothraustes avis quædam est*

l'Italie jusqu'en Suède. L'espèce, quoique

En Italie on l'appelle *frosone*, *frisona*, *grisona*, *franguet del-re*, *franguet montano*. En Catalogne, *pinça mec*, *pinça rogné*. En Allemagne, *heine-bysser*, *bollebiek*, *kirsch-finck*, *kern-heisz*, *rischleske*. En Suisse, *klepper*. En Suède, *talbin*. En anglais, *gros-beak*, ou *haw-finch*. En gallois, *gylfinbraff*. — *Grosbec*, *pinçon royal*, Belon, Histoire des oiseaux, pag. 575. — *Idem*, Portrait d'oiseaux, pag. 976. — *Coccothraustes*, Gesner, Avi. pag. 276. — *Frosone*, Olina, Avi. pag. 57, avec une bonne figure. — *Grosbec ordinaire* (Albin, tom. I, pag. 50, avec une figure, planche LVI. — *Eucleator*, *coccothraustes* Frisch pl. iv, avec de bonnes figures coloriées du mâle et de la femelle. — *Gross beak vel haw-finch*, Edwards, of birds, planche CLXXXVIII, avec une bonne figure coloriée du mâle. — *Haw-finch*, British zoology, planche v, pag. 105, avec une figure du mâle.

(2) Le gros-bec; *coccothraustes supernè castanea infernè vinacea* (mas.) *cinereo vinacea* (fœmina); *imo ventre albo*, *oculorum ambitu et gutture nigris*; *maculâ in alis candidâ* (mas.) *cinereo albâ* (fœmina.); *rectrice utrinque extimâ ultimâ medietate interiùs albâ*. . . *coccothraustes*. Brisson, Ornithol. clas. 5, ord. 9, gen. 54 sp. 1.

Loxia lineâ alarum albâ, *remigibus mediis apice rhombeis rectricibus latere tenuiori baseos nigris*. *coccothraustes*. Lin. Syst. nat. edit. 15, gen. 109, sp. 2.

Loxia cinereo castanea, *lineâ alarum albâ remi-*

assez sédentaire, n'est pas nombreuse (5);

gibus mediis apice rhombeis, reatricibus latere tenuiore baseos nigris. loxia coccothraustes. Latham, Syst. ornith. gen. 55, sp. 4.

Gros-bec d'Europe; *loxia coccothraustes.* Daudin, Ornith. tom. II, pag. 584.

Le caractère du bec de ces oiseaux est assez déterminé par leur nom propre. En effet ils ont un bec conique, bombé à la base du front; sa mandibule inférieure a un rebord latéral. Non seulement celle-ci est mobile comme dans tous les oiseaux, mais la mandibule supérieure elle-même n'est pas privée de tout mouvement. Un mécanisme particulier, dépendant de deux branches latérales susceptibles d'être tirées et relâchées, la fait mouvoir. Il paroît que cette action est nécessaire à tous les oiseaux, car tous peuvent mouvoir leur mandibule supérieure; mais elle paroît encore plus marquée dans le genre des gros-becs, des bouvreuils, des cardinaux, des perroquets, des pinsons et des linottes. Il faut remarquer que tous ces oiseaux sont granivores, et qu'ils ont besoin d'ôter les écorces des graines, des amandes, des semences dures dont ils vivent; il paroît donc que ce mouvement a pour objet principal cette décortication. Il est nécessaire en outre que les muscles de la mastication soient robustes pour briser des corps durs; aussi ces oiseaux ont la tête plus grosse et plus charnue que ceux des classes insectivores, de sorte qu'on peut même facilement les distinguer à la vue, indépendamment de la forme du bec.

La taille du gros-bec, grosse et courte, est de plus

on voit toute l'année cet oiseau dans quelques-unes de nos provinces de France, où il ne disparoît que pour très-peu de tems pendant les hyvers les plus rudes (4) ; l'été

d'un demi-pied de longueur. Une couleur de marron clair revêt la tête et ses côtés ; un beau noir colore les plumes de la gorge, celles qui entourent le bec et les yeux ; la couleur du dos et du dessus des ailes est comme celle de la tête, mais plus foncée et brune, ainsi que le dessus de la queue ; la partie supérieure du cou et le croupion sont d'un gris cendré ; un léger fauve avec une petite teinte rougeâtre recouvre la poitrine, le ventre et les flanes ; les pennes de l'aile sont noires et luisantes avec des reflets pourprés et verdoyans comme la gorge des pigeons ; les pieds sont d'une couleur de chair ainsi que les ongles ; le bec est grisâtre et l'iris cendré. La femelle et les jeunes sont d'une teinte plus pâle. J. J. VIREY.

(3) Cet oiseau préfère les régions australes de l'Europe aux climats trop froids du nord ; cependant il ne s'approche du midi que quand les rigueurs de l'hyver l'y forcent. Il se plaît dans les forêts tranquilles et retirées, et on ne le voit guère aux environs des habitations que dans les mauvaises saisons. Il pose son nid dans un lieu touffu, solitaire, impénétrable et élevé. La femelle pond quatre ou cinq œufs d'une couleur verdâtre, sale et livide, avec de petites taches brunes. J. J. VIREY.

(4) *Nota.* On auroit peine à concilier cette observation dont je crois être sûr, avec ce que disent les

il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hyver. C'est un animal silencieux dont on entend très-rarement la voix, et qui n'a ni chant, ni même aucun ramage décidé (1); il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres

auteurs de la Zoologie britannique, qu'on le voit rarement en Angleterre, et qu'il n'y paroît jamais qu'en hyver; à moins de supposer que, comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très-peu de ces oiseaux qui ne se plaisent que dans les bois et que, comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hyver, les observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

(1) *Nota.* M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une manière désagréable; et un peu plus bas il ajoute que Belon a raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin pour dire ainsi deux choses contradictoires dans la même page; ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux, que j'ai gardés long-tems dans des volières, et que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte et plus fréquente que la femelle, qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné et enroué, qu'elle répète de tems en tems.

oiseaux, et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix (1), car il ne vient point à l'appeau, et, quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner et la plupart des naturalistes après lui ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger; j'en ai voulu goûter, et je ne l'ai trouvée ni savoureuse, ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hyver qu'en été, et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril; ils volent par petites troupes, et vont en arrivant se percher dans les taillis; ils nichent sur les arbres et établissent ordinairement leur nid (2) à dix ou douze pieds de hauteur à l'insertion des

(1) Le chant ou plutôt le cri du gros-bec est vif, mais foible et sans agrément. Quand il est blessé, il a une voix rèche et pincharde, presque comme une lime qui écorche. En amour, sa voix est plus douce et plus caressante, mais elle a toujours un peu d'aigreur. On en voit plusieurs en Franche-Comté.

J. J. VIREY.

(2) Nid de gros-bec trouvé le 24 avril 1774, sur un prunier à 10 ou 12 pieds de hauteur, dans une bifurcation de branche, de forme ronde hémisphérique, composé en dehors de petites racines et d'un peu de lichen; en dedans de petites racines plus menues et

grosses branches contre le tronc ; ils le composent, comme les tourterelles, avec des bûchettes de bois sec et quelques petites racines pour les entrelasser ; ils pondent communément cinq œufs bleuâtres, tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse ; ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc., et lorsqu'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement et mordent bien serré ; leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs ; et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes : j'en ai nourri long-tems dans des volières, ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers ; il faut les tenir dans une cage particulière, car, sans paroître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus foibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés, ils les attaquent non en les frappant de la pointe

plus fines, contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue : grand diamètre 9 à 10 lignes ; petit diamètre 6 lignes : taches d'un brun olivâtre et des traits irréguliers noirâtres peu marqués sur un fond verd clair bleuâtre. (Note communiquée par M. Guenau de Montbeillard.)

du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits; les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapins, de pins, de hêtres, etc.

Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même, et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez (1). Il n'y

(1) Quelqu'un qui n'auroit pas comparé ces oiseaux en nature, et qui s'en rapporteroit à la description de M. Brisson, croiroit qu'il y a de grandes différences entre la femelle et le mâle, d'autant que cet auteur dit positivement que *la femelle diffère du mâle par ses couleurs qui, outre qu'elles ne sont pas si vives, sont différentes en quelques endroits*; et il ajoute à cela une page et demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences; mais dans le vrai et en peu de mots, toutes ces différences se réduisent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de vivacité dans les couleurs de la femelle, et en ce qu'elle a du gris blanc au lieu de noir depuis l'œil jusqu'à la base du

a dans notre climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce, mais il y a beaucoup d'espèces étrangères (1) qui paroissent

bec ; au reste , il y a peu d'oiseaux dans lesquels la différence des sexes en produise moins que dans celui-ci. — La première plume de l'aile n'est pas la plus longue de toutes , et elle a une tache blanche sur son côté intérieur , comme la seconde et les suivantes où M. Brisson l'a vue , sans parler de la première plume (tom. III , pag. 222). Cet oiseau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Brisson ; le bec supérieur cendré , mais d'une teinte plus claire près de la base ; le bec inférieur cendré sur les bords qui se resserrent , en sorte qu'ils s'emboîtent dans le bec supérieur ; le dessous est couleur de chair , avec une teinte cendrée. La langue est charnue , petite et pointue ; le gésier très-muscleux , précédé d'une poche contenant en été des grains de chenevis concassés , des chenilles vertes presque entières , de très-petites pierres , etc. Dans un sujet que j'ai disséqué dernièrement , le tube intestinal du pharynx au jabot avoit 3 pouces $\frac{1}{2}$ de longueur ; du gésier à l'anus environ un pied. Il n'y avoit point de *cæcum* , ni de vésicule du fiel. (Observ. communiquées par M. Guenau de Montbeillard , le 22 avril 1774.)

(1) Dans les *Asiatic Researches* , tom. I , art 6 , Har-Ali-Khan de Delhi fait la description d'une nouvelle espèce de gros-bec , très-commune dans les Indes. Il la nomme *baya*. Cet oiseau est singulièrement docile ; on l'instruit à faire toutes sortes de tours. L'auteur assure comme un fait sûr , que si on laisse

en approcher plus ou moins et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant (1).

tomber une bague dans un puits très-profond, et qu'en même tems on fasse signe à cet oiseau, celui-ci volera avec une rapidité si étonnante, qu'il atteindra la bague avant qu'elle ait touché l'eau, et la rapportera à son maître. Je ne sais si ce fait mérite une entière confiance. Les orientaux sont plus crédules que les européens; mais ceci n'est pas impossible. J. J. VIREY.

(1) Il est très-probable que plusieurs gros-bees étrangers, qui n'ont que des variétés de plumage, produites soit par l'influence des climats, soit par le genre de nourriture, appartiennent primitivement à l'espèce du gros-bec. Au reste, nous donnons pour type des espèces les individus de notre pays et souvent nous considérons les races étrangères comme devant s'y rapporter; mais on doit être tout aussi fondé à ne regarder nos individus que comme des variétés d'oiseaux étrangers du même genre. Nous ne savons pas toujours exactement si ce qu'on prend pour variété d'une espèce, n'est pas l'espèce elle-même. Comment suivre d'ailleurs l'histoire naturelle d'un oiseau assez complètement, pour décider s'il est espèce ou variété? On ne le saura probablement jamais pour la majorité des oiseaux étrangers, peut-être même pour les espèces de nos climats. Il est donc nécessaire de multiplier sans cesse nos observations. J. J. VIREY

Fin du quarante-sixième Volume.

T A B L E

De ce qui est contenu dans ce
quarante-sixième Volume.

<i>LE Merle, planche XCIII,</i>	page 5
<i>Variété du Merle,</i>	21
<i>Les Merles blancs et tachetés de blanc, ibid</i>	
<i>Le Merle à plastron blanc, planche XCIII,</i>	23
<i>Variétés du Merle à plastron blanc,</i>	34
<i>Les Merles blancs ou tachetés de blanc, ibid</i>	
<i>Le grand Merle de montagne,</i>	59
<i>Le Merle couleur de rose, planche XCIV,</i>	ibid
<i>Le Merle de roche, idem,</i>	47
<i>Le Merle bleu, planche XCV,</i>	54
<i>Le Merle solitaire,</i>	59
<i>Le Merle à queue blanche, par Sonnini,</i>	67
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport au Merle solitaire,</i>	69
<i>Le Merle solitaire de Manille,</i>	ibid
<i>Le Merle solitaire des Philippines,</i>	72
<i>Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Merles d'Europe,</i>	74

<i>Le Jaunoir du cap de Bonne - Espérance,</i>	page 74
<i>Le Merle huppé de la Chine, planche XCV,</i>	78
<i>Le Podobé du Sénégal,</i>	81
<i>Le Merle de la Chine,</i>	82
<i>Le Verd doré ou Merle à longue queue du Sénégal,</i>	84
<i>Le Merle verd d'Angola,</i>	88
<i>Le Merle violet du royaume de Juida,</i>	92
<i>Le Plastron noir de Ceilan,</i>	95
<i>L'Oranvert ou Merle à ventre orangé du Sénégal,</i>	101
<i>Variété de l'Oranvert, l'Oranbleu,</i>	102
<i>Le Merle brun du cap de Bonne-Espérance,</i>	104
<i>Le Baniahbou du Beng,</i>	106
<i>L'Ourovang ou Merle cendré de Madagascar,</i>	109
<i>Le Merle des Colombiers,</i>	111
<i>— olive du cap de Bonne-Espérance,</i>	113
<i>— à gorge noire de Saint-Domingue,</i>	116
<i>— du Canada,</i>	118
<i>— olive des Indes,</i>	120
<i>— cendré des Indes,</i>	122
<i>— brun du Sénégal,</i>	124
<i>Le Tanaombé ou Merle de Madagascar,</i>	127

<i>Le Merle de Mindanao,</i>	page 150
— <i>vert de l'île de France,</i>	152
<i>Le Casque noir ou Merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance,</i>	133
<i>Le Brunet du cap de Bonne - Espérance,</i>	136
<i>Le Merle brun de la Jamaïque,</i>	140
— <i>à cravate de Cayenne,</i>	143
— <i>huppé du cap de Bonne-Espérance,</i>	145
— <i>d'Amboine,</i>	148
— <i>de l'île de Bourbon,</i>	150
— <i>dominicain des Philippines,</i>	152
— <i>vert de la Caroline,</i>	154
<i>Le Terat-Boulan ou le Merle des Indes,</i>	156
<i>Le Saui Jala ou le Merle doré de Madagascar,</i>	159
<i>Le Merle de Surinam,</i>	161
<i>Le Palmiste, planche XCVI,</i>	163
<i>Le Merle violet à ventre blanc de Juïda</i>	167
— <i>roux de Cayenne,</i>	168
<i>Le petit Merle brun à gorge rousse de Cayenne,</i>	169
<i>Le Merle olive de Saint-Domingue,</i>	170
— <i>olivâtre de Barbarie,</i>	173
<i>Le Moloxita ou la religieuse d'Abissinie,</i>	174
<i>Le Merle noir et blanc d'Abissinie,</i>	175

T A B L E. 389

<i>Le Merle brun d'Abissinie</i> , page	179
<i>Le Rocar</i> , par Sonnini,	180
<i>L'Espion</i> . par le même,	187
<i>Le Réclameur</i> , par le même,	192
<i>L'Importun</i> , par le même,	195
<i>Le Merle à calotte noire</i> , par le même,	198
<i>Le Hausse-Col noir</i> , par le même,	200
<i>Le Jean Frédéric</i> , par le même,	202
<i>Le Merle verd à collier de Congo</i> , par le même,	207
— <i>brillant de Congo</i> , par le même,	209
<i>Le Flûteur</i> , par le même,	212
<i>Le Merle à queue rousse</i> , par le même,	215
— <i>de la Daourie</i> , par le même,	217
— <i>noir à sourcils blancs</i> , par le même,	219
— <i>brun à poitrine noire</i> , par le même,	221
— <i>pâle</i> , par le même,	225
— <i>dominicain de la Chine</i> , par le même,	224
— <i>à aigrette</i> , par le même,	226
<i>Le Shan-Hu</i> , par le même,	228
<i>Le Merle à tête blanche</i> , par le même,	250
— <i>jaune de la Chine</i> , par le même,	255
— <i>verdâtre de la Chine</i> , par le même,	255
— <i>huppé de Surate</i> , par le même,	257

<i>Le Merle persique , par le même ,</i>	page 239
<i>— bleu de la Chine , par le même ,</i>	241
<i>Le petit Merle de la côte de Malabar , par le même ,</i>	245
<i>Le Merle gris de Gingi , par le même ,</i>	245
<i>Le Tsutju-Crawan , par le même ,</i>	247
<i>Le Dauma , par le même ,</i>	249
<i>Le Merle noir et pourpre , par le même ,</i>	250
<i>La Cravate blanche , par le même ,</i>	252
<i>Le Merle écaillé , par le même ,</i>	254
<i>Le Cadran , par le même ,</i>	256
<i>Le Merle tacheté , par le même ,</i>	258
<i>— tanné , par le même ,</i>	260
<i>— brun olivâtre , par le même ,</i>	261
<i>— de Labrador , par le même ,</i>	262
<i>Les deux Merles de Fermin , par le même ,</i>	265
<i>Le Merle du Brésil , par le même ,</i>	265
<i>— des savannes , par le même ,</i>	266
<i>— d'Onalashka , par le même ,</i>	269
<i>Le Golo-Beou , par le même ,</i>	271
<i>Le Merle d'Uliétéa , par le même ,</i>	273
<i>— de Van-Diemen , par le même ,</i>	274
<i>— des îles des Amis , par le même ,</i>	276
<i>— des îles Sandwich , par le même ,</i>	277
<i>— de la nouvelle Zélande , par le même ,</i>	278

T A B L E. 591

<i>Le petit Merle de l'île Panay, par le même,</i>	page 279
<i>Le Merle à long bec, par le même,</i>	281
— <i>roux à collier noir de la mer du Sud, par le même,</i>	285
— <i>tricolor à longue queue, par le même,</i>	285
— <i>jaune huppé à cravate, ailes et queue noires, par le même,</i>	286
<i>Le Gha-Toitot, par le même,</i>	287
<i>Le petit Merle à gorge blanche, par le même,</i>	289
<i>Le Grisin de Cayenne, planche XCVIII,</i>	291
<i>Le Verdin de la Cochinchine,</i>	295
<i>L'Azurin, planche XCIX,</i>	295
<i>Les Brèves,</i>	297
<i>La Brève des Philippines, pl. XCIX,</i>	299
<i>La Brève de Ceilan,</i>	501
<i>La Brève de Bengale,</i>	505
<i>La Brève de Madagascar, planche C,</i>	505
<i>La Brève de Malaca, par Sonnini,</i>	507
<i>La brève de la côte de Malabar, par le même,</i>	509
<i>La Brève de la Chine, par le même,</i>	511
<i>Le Mainate des Indes orientales, planche C,</i>	512
<i>Variété du Mainate,</i>	514

<i>Le Goulin</i> , planche CI,	page 320
<i>Le Mainate à face jaune</i> , par Sonnini,	324
<i>Le Martin</i> , planche CI,	327
— à aile noire, par Sonnini,	356
— brame, par le même,	357
— vieillard, par le même,	340
— de Gingi, par le même,	342
— gris de fer, par le même,	343
<i>Le Porte-Lambeaux</i> , par le même,	346
<i>Le Caronculé</i> , par le même,	350
<i>Le Glaucope</i> , par le même,	352
<i>Le Jaseur</i> , planche CII,	354
<i>Variété du Jaseur</i> ,	366
<i>Le Gros-Bec</i> ,	376

Fin de la Table.

ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais. Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

2. Atribuição. Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

3. Direitos do autor. No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (dtsibi@usp.br).